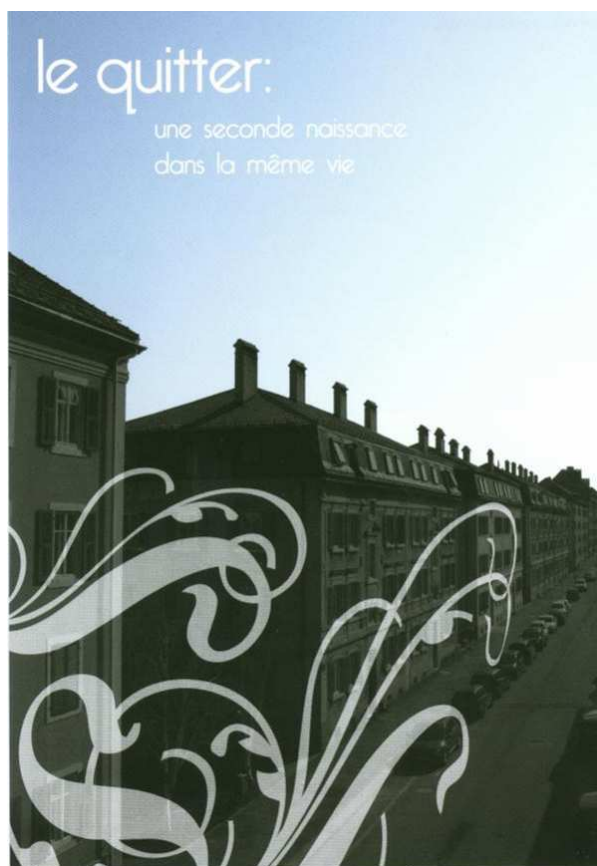


Julia WEILENMANN
Rue G.-A. Matile 53
2000 Neuchâtel
Tel: 032 721 19 26
julia.weilenmann@unine.ch

Julia WEILENMANN

L'après-séjour d'une maison d'accueil : quels sont les défis rencontrés et les soutiens reçus lors du processus de ré-intégration ?



Mémoire de licence en ethnologie

Mars 2009

directrice du mémoire : Mme Janine Dahinden

membre du jury : Mme Ellen Hertz

Table des matières

Remerciements	1
1 Introduction	2
1.1 Choix du sujet	2
1.2 Construction du travail	2
2 Cadre de la recherche	4
2.1 Problématique, question de départ et sous-questions	4
2.2 Champ de recherche et délimitation	6
2.3 Méthodologie : le travail de terrain	9
2.3.1 Choix des institutions	9
2.3.2 Entretiens semi-directifs avec des représentantes des institutions	10
2.3.3 Contact avec les femmes concernées	11
2.3.4 Récits de vie	12
2.3.5 Réseaux sociaux	14
2.3.6 Rôle du chercheur	15
2.3.7 Motivation des participantes	15
3 Quelques éclairages théoriques	16
3.1 La violence domestique	16
3.1.1 Définition	16
3.1.2 Présence de la violence domestique	16
3.1.3 Les victimes de la violence domestique	16
3.1.4 Les auteurs de violence domestique	17
3.1.5 Les études réalisées en Suisse	17
3.1.6 Prévention et structure de soutien	18
3.2 La violence domestique et le contexte de la migration	20
3.2.1 La culture	20
3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources	21
3.3 Intégration	23
3.4 Le réseau social	23
3.4.1 Définition du réseau social	23
3.4.2 Théorie sur le réseau social	25
4 La ré-intégration après un séjour dans une maison d'accueil	26
4.1 Les institutions et les offres de soutien	26
4.1.1 Frauenhaus Zürich et Frauenhaus Violetta	27
Fonctionnement, buts et services offerts	28
4.1.2 BIF	32
4.1.3 Le Frauen Nottelefon Winterthur	34
4.1.4 Infodona	35
4.1.5 Le FIZ	36
4.1.6 L'IST	37
4.1.7 Conclusion intermédiaire	39

4.2	Les perspectives selon les institutions _____	40
4.2.1	Particularités de la situation des femmes migrantes _____	46
4.2.2	Intégration ou ré-intégration ? _____	50
4.2.3	Conclusion intermédiaire _____	52
4.3	Les femmes rencontrées _____	53
4.3.1	Le profil des femmes rencontrées _____	54
	Caroline _____	54
	Sophie _____	54
	Inès _____	55
4.3.2	Leurs récits de vie _____	56
	Rupture _____	58
	Ménage _____	59
	Travail rémunéré _____	62
	Résidence _____	68
	Conclusion intermédiaire _____	73
4.3.3	Leurs réseaux de soutien _____	75
	Le réseau de soutien de Caroline _____	77
	Le réseau de soutien de Sophie _____	86
	Le réseau de soutien d’Inès _____	93
	Conclusion intermédiaire _____	99
4.4	Les perspectives selon les femmes concernées _____	102
5	Conclusions _____	106
5.1	Conclusions générales _____	106
5.1.1	Réserves et futures recherches _____	109
6	Résumé _____	111
7	Zusammenfassung _____	112
8	Bibliographie _____	113
9	Annexes _____	117

Figure 1 - Photo prise par Mélanie Mühlemann.....	1
Figure 2 - Femme avec enfant et valise	25
Figure 3 - Illustration du rapport annuel 2004 de la Frauenhaus Violetta.....	40
Figure 4 - Photo prise par Laurent Collen	68
Figure 5 - Le réseau de soutien de Caroline	77
Figure 6 - Le réseau de soutien de Sophie	86
Figure 7 - Le réseau de soutien d'Inès.....	93

Remerciements

Je dédicace ce travail à Andreia, Ludmila, Cristina, Celia, Valdelice, Rosalia, Edvonia, Nubia, Cristiane, Eleni, Thais et Fabiana.

Je remercie chaleureusement Caroline, Sophie et Inès¹ pour leur confiance et le temps qu'elles ont passé à partager leurs histoires avec moi.

Merci aux représentantes des institutions pour le temps accordé lors des entretiens, les riches informations reçues et les mises en contact avec d'anciennes résidentes des maisons d'accueil:

Mme Jelena Gasser, co-directrice de l'INFODONA

Mme Konstantina Marty, collaboratrice à la Frauenhaus Zürich

Mme Anthoula Kazantzidou, directrice de la Frauenhaus Violetta

Mme Franziska Greber, co-directrice de l'IST

Mme Srismorn Meyer, collaboratrice au FIZ

Mme Maia Ehram, collaboratrice à la BIF

et Mme Regula Schaub.

Un grand merci va également à mes professeurs Mme Janine Dahinden pour son suivi et ses précieux conseils et Mme Ellen Hertz pour son œil expert.

Finalement, je tiens à remercier sincèrement mes correcteurs/trices de français et relecteurs/trices Pierre, Jenny, Clementine, Christiane, Martino, Antonio, Maude, Alain, Ben, mon père ainsi que toutes celles et ceux avec qui j'ai partagé cette expérience et qui m'ont aidé à y réfléchir.

Illustration de couverture :

Figure 1 - Photo prise par Mélanie Mühlemann lors de l'action de carte postale 2008 organisée par Solidarité femmes Bienne

¹ Noms d'emprunt

1 Introduction

1.1 Choix du sujet

Lors d'un séjour universitaire au Brésil en 2006, j'ai eu l'occasion d'entrer en contact avec des femmes qui séjournaient dans une maison d'accueil² à cause des violences domestiques subies. Sachant qu'un séjour dans cette institution est d'une durée limitée, je me suis posé des questions concernant l'après-séjour, notamment: où ces femmes iront-elles vivre ? Quelles seront leurs ressources financières ? Qui va s'occuper de l'éducation des enfants ? Comment sera leur état psychologique ? Comment vont-elles gérer les questions bureaucratiques ?

Mais mes questions sont restées sans réponse parce que, par soucis d'anonymat, une fois sorties de l'institution, les femmes n'ont pas le droit de garder contact et ne peuvent ainsi pas donner de nouvelles à leur sujet. La maison d'accueil est conçue pour être un lieu de premier secours et non pas un service de consultation.

Dès mon retour en Suisse, j'ai appris que des maisons d'accueil existaient également en Suisse et je me suis alors intéressée à savoir comment l'après-séjour y est réglé : existe-t-il une structure de soutien et, le cas échéant, quelle forme prend-elle ? Comment les ressources disponibles à chaque femme, et celles atteignables à travers son réseau social influencent le processus de ré-intégration ? Quel rôle joue le réseau social lors du processus de ré-intégration ?

Le présent travail traitera donc de ces questions sur la base d'entretiens d'une part avec des représentantes d'institutions spécialisées et d'autre part avec des femmes ayant vécu dans une maison d'accueil.

1.2 Construction du travail

Après cette présentation du choix du sujet, le deuxième chapitre décrit le cadre de cette recherche, la problématique ainsi que les méthodes utilisées. Ensuite, le troisième chapitre apporte quelques éclairages théoriques sur la violence

² Tout au long du travail, j'utiliserai la terminologie maisons d'accueil pour décrire les institutions créées pour des femmes qui ont subi de la violence domestique. A plusieurs reprises j'utiliserai toutefois la terminologie en allemand : Frauenhaus.

domestique, le contexte de la migration, l'intégration et le rôle des réseaux sociaux. Le quatrième chapitre est consacré aux données récoltées sur le terrain, d'une part à travers des représentantes des institutions spécialisées et d'autre part à travers des femmes ayant vécu dans une maison d'accueil. Finalement, lors du dernier chapitre, je présente les résultats obtenus et soulève les limites de ce travail.

2 Cadre de la recherche

Dans ce chapitre seront présentées la problématique et la question de recherche, ainsi que les différentes méthodes utilisées pour obtenir et analyser des données qualitatives. Enfin, sera soulevée la question du rôle du chercheur ainsi que de la participation des femmes concernées.

2.1 Problématique, question de départ et sous-questions

Selon les statistiques de la Stiftung Frauenhaus Zürich, pendant l'année 2007 les Frauenhaus Zürich et Violetta ont accueilli 136 femmes (Stiftung Frauenhaus Zürich 2008: 21) pour les protéger de la violence domestique. L'une d'entre elles, Célia³, 35 ans, employée dans une agence de voyage dans son pays natal au Chili qui a rejoint et marié son compagnon suisse Franz il y a deux ans et demi. Peu après son arrivée, il lui a interdit de travailler en dehors de la maison, de sortir en son absence pour autre chose que des achats, et de téléphoner plus qu'une fois par mois à sa famille. Elle est tombée enceinte et dès la naissance du bébé, elle s'est occupée entièrement de l'enfant et des tâches ménagères. Lors d'une des disputes devenues fréquentes, Franz l'a frappée et des voisins ont entendu les cris et ont appelé la police qui a ordonné une expulsion pour le mari et amené Célia à la Frauenhaus Violetta, où elle est logée jusqu'à trois mois. Pour la suite, toute sa vie est incertaine : si elle ne retourne pas chez Franz, elle perd probablement le droit de rester en Suisse, mais elle ne veut pas retourner au Chili, où sa famille admirait son mari. En Suisse elle ne connaît personne à part les amis de Franz, elle ne parle pas l'allemand, et souhaite un avenir paisible pour son enfant.

L'histoire de Célia est un exemple d'un cas, à partir duquel je cherche à savoir comment des femmes continuent leur vie après un séjour dans une maison d'accueil. Pendant le séjour à l'institution, les professionnelles du social soutiennent les résidentes, les accompagnent lors des démarches juridiques et proposent une structure quotidienne. Après le départ de l'institution, elles doivent réorganiser un quotidien (notamment recherche d'un logement et parfois d'un emploi et/ou l'éducation de ses enfants), régler en même temps des affaires

³ Ce nom, ainsi que ce personnage ont été inventés pour illustrer un possible cas

juridiques, administratives, financières et ceci dans un état psychologique perturbé.

Pendant leur séjour, elles étaient intégrées dans l'institution, mais se trouvaient à l'écart de la société. Ce n'est qu'après leur sortie de la maison d'accueil qu'elles entrent de nouveau en contact avec la société. Vu le cas de Célia, quelques résidentes des maisons d'accueil n'étaient pas ou guère en contact avec la société suisse avant leur séjour. C'est la raison pour laquelle, j'ai choisi d'utiliser le terme ré-intégration, qui permet de parler du processus d'après-séjour sans le limiter à des femmes migrantes ou autochtones intégrées dans le passé.

Ainsi je pose ma question de départ :

Comment vivent les femmes après un séjour dans une maison d'accueil à Zürich ? A quels défis sont-elles confrontées et quel soutien reçoivent-elles pour leur ré-intégration ? Comment pourrait-on décrire et expliquer leur processus de ré-intégration ?

Les questions que je me suis posées concernent le temps après la maison d'accueil ainsi que la vie actuelle des femmes : Où et avec qui vivent-elles ? Quelles sont leur(s) occupation(s) principale(s) ? Quels sont les éléments principaux de leur vie quotidienne ? Quelles sont leurs ressources financières ? Quels défis rencontrent-elles sur le chemin de la ré-intégration dans la société et comment les maîtrisent-elles ? A qui se confient-elles ? Par qui et de quelle manière sont-elles soutenues ? Quel est leur contexte personnel ? Quelles sont leurs perspectives d'avenir ?

Je me suis également intéressée à savoir comment elles considèrent l'offre de soutien après un séjour institutionnel.

Pour comprendre le système d'aide après un séjour, je me pose des questions telles que : Quels soutiens leur sont offerts - pour les domaines du logement, de l'emploi, de l'éducation de leurs enfants ou concernant les aspects financiers, juridiques, thérapeutiques ou autres - et quelles sont les contraintes liées à l'accès

à ces soutiens ? Existe-t-il des aides particulières pour des femmes migrantes⁴ ? Qui propose ces aides et qui prend en charge leur financement ?

2.2 Champ de recherche et délimitation

Dans ces paragraphes je présente mon champ de recherche ainsi que ses limites. Je montre d'abord mes propres choix, tel que le champ géographique étudié et les critères pour le choix des interlocutrices, et ensuite, j'aborde les limites d'ordre institutionnel qui réduisent les contacts possibles avec des personnes touchées par la violence domestique.

Pour choisir la localité géographique de mon terrain j'étais influencée par plusieurs critères : premièrement, je cherchais une ville dont la taille et la diversité sociale des habitants ait engendré le développement de diverses offres de soutien pour des femmes victimes de violence domestique. En outre, il me semblait important qu'il y existe une offre destinée aux femmes migrantes, vu que ces dernières disposent souvent de ressources limitées et ont des besoins particuliers⁵. A Zürich, existent la Frauenhaus Zürich et la Frauenhaus Violetta qui est l'unique institution suisse de ce genre destinée uniquement aux femmes migrantes. Entre autre, la taille de la ville de Zürich offre des emplois divers et la mixité des habitants permet la création de réseaux interethniques, c'est-à-dire qu'une femme brésilienne a la possibilité d'entrer en contact avec d'autres Brésiliennes, ce qui serait plus difficile dans un village. Ces contacts interethniques peuvent être bénéfiques lors du processus d'intégration. La ville de Zürich offre donc un terrain de recherche correspondant à mes critères. Je me suis concentrée uniquement sur la ville de Zürich⁶ et pas sur le reste du canton.

Des conditions d'ordre pratique limitaient le choix des interlocutrices. Premièrement, pour la réalisation des entretiens, mes connaissances linguistiques restreignaient le choix des femmes. La deuxième condition concernait la localisation de la femme : pour permettre la réalisation d'un entretien personnel

⁴ Pour la définition de femmes migrantes, se référer au point 3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources, p.21.

⁵ Se référer au point 3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources, p.21.

⁶ Si j'utilise le mot Zürich, je fais référence à la ville de Zürich. Si je veux parler du canton de Zürich, je l'expliciterais clairement.

je demandais que la femme se trouve en Suisse et de ce fait, des migrantes étant retournées dans leur pays d'origine n'entraient pas dans mon groupe d'interlocutrices. Une autre condition touchait leur état de santé psychique. Pour éviter qu'elles se sentent mal après la participation, je souhaitais une santé psychique assez stable pour pouvoir parler de leur expérience.

Pour entrer en contact avec des femmes concernées par la violence domestique, j'ai choisi de passer par la porte des institutions. Pour me faire une première idée sur les interlocutrices possibles, il est important de questionner qui s'adresse à la maison d'accueil et deuxièmement, qui garde le contact avec les institutions de soutien après un séjour.

Premièrement, je regarde la question de qui va dans une maison d'accueil. Toute habitante de la Suisse ne cherche pas refuge dans une maison d'accueil quand elle se trouve dans une situation critique de violence domestique. Chaque institution a un effet sélectif sur sa clientèle et pour ne pas fausser l'image des résidentes des maisons d'accueil, je vais clarifier quelle catégorie de femmes s'y adresse. Gloor et Meier expliquent l'effet d'entonnoir des institutions et ses conséquences pour la maison d'accueil :

Die selektive Wirkung von Institutionen und die Gefahr von Fehlschlüssen:

Jede soziale Einrichtung wirkt selektiv. Das bedeutet einerseits, dass ihre Klientel nie ein repräsentatives Abbild der Bevölkerung darstellt. Der Kontakt zu sozialen Institutionen wird vor allem dann aufgenommen, wenn andere Möglichkeiten kaum mehr offen stehen. [...] Von der potentiellen Klientel, die mit einem Problem konfrontiert ist und dafür Hilfe beanspruchen könnte, „wählen“ jeweils nur diejenigen den Gang zu einer sozialen Einrichtung, die sich mangels privater Netze oder mangels finanzieller Ressourcen dazu gezwungen sehen. [...] Die Selektivität sozialer Einrichtungen gilt auch für die Institution Frauenhaus. Ins Frauenhaus gehen vor allem Frauen, denen keine Alternativen zu diesem Schritt zur Verfügung stehen. Es überrascht somit wenig, dass das Frauenhaus insbesondere von sozial wenig privilegierten Frauen und von

Frauen mit Kindern beansprucht wird. Bessergestellte Frauen, die gewaltbetroffen sind, haben eher die Möglichkeit, sich „private“ Hilfen - psychologische Hilfe über ambulante Therapien oder stationäre Aufenthalte in einem Hotel oder bei einer Kur - zu beschaffen und diese auch zu bezahlen.

Gloor, Meier et al. 1995: 23

Des désavantages sur le plan social, comme par exemple une situation financière précaire, des facteurs institutionnels ainsi que des ressources individuelles influencent la probabilité de s'y adresser puisqu'il existe rarement d'autres alternatives pour sortir de la violence. Par contre, dans le cas d'une femme migrante ayant une position sociale élevée, les ressources individuelles font que les probabilités qu'elle fasse recours à la maison d'accueil soient moindres. De ce fait, la proportion élevée de femmes migrantes dans ces établissements n'est pas surprenante.

Etant donné que je passe par le biais des institutions, le maintien du lien entre ces dernières et les femmes est une condition pour les contacter. Autrement dit, je n'ai pas accès aux femmes qui n'ont plus de contact avec les institutions. Les entretiens avec les représentantes des institutions ont montré que le maintien du contact dépend de la volonté et de l'initiative de la femme concernée. Les collaboratrices des maisons d'accueil ne cherchent pas ce maintien. De ces dernières, j'ai appris que les femmes qui retournent chez leur partenaire coupent le contact. Cependant, il existe la possibilité qu'elles reprennent contact avec l'établissement si elles se trouvent à nouveau dans une situation de crise. Selon les institutions rencontrées, cette coupure de contact peut-être liée à plusieurs raisons : d'une part, une femme qui décide de retourner auprès de son conjoint veut garder espoir de continuer la relation sans violence et souhaite supprimer les expériences vécues, dont ce contact fait partie. D'autre part, elle peut ressentir de la honte du fait qu'elle ne se comporte pas conformément aux attentes des institutions féministes, qui souhaitent qu'elle devienne indépendante. Gloor et Meier parlent de cette attente du côté des collaboratrices:

Eine stille Erwartungshaltung der Mitarbeiterinnen, dass Frauenhausbenützerinnen das Frauenhaus als selbständige und

bewusste Frau verlassen, und sich nach dem Frauenhausaufenthalt aus der Beziehung vom Misshandler lösen und ein eigenbestimmtes Leben führen, gehört zum feministischen konsensualisierten Repertoire.

Gloor, Meier et al. 1995: 118

Dans leur étude, les auteurs soulèvent l'hypothèse que les femmes qui se sentent bien, acceptent plus facilement de parler de leur expérience et de participer à une recherche. Cela veut dire que selon Gloor et Meier, mon groupe d'interlocutrices contient des femmes qui se sentent moins mal que la majorité d'anciennes résidentes des maisons d'accueil et que les résultats seront biaisés. J'ai néanmoins dû effectuer ma recherche dans ces conditions qui étaient les seules possibles. J'invite le lecteur à prendre note de cette limite.

2.3 Méthodologie : le travail de terrain

Une combinaison de différentes méthodes d'entretien, de nature qualitative, (l'entretien semi-directif avec les expertes, le récit de vie et l'entretien sur le réseau social avec les femmes concernées) m'a aidée à mieux connaître les enjeux liés au suivi après un séjour dans une maison d'accueil. Des entretiens avec différents acteurs m'ont permis de soulever plusieurs points de vue sur la problématique : d'une part celui des représentantes des institutions, et d'autre part celui des femmes ayant vécu cette expérience. Tous les entretiens réalisés ont été enregistrés et retranscrits par la suite. Les entretiens avec les experts se sont déroulés entre juin et juillet 2008, et ceux avec les femmes concernées entre juillet et septembre 2008.

2.3.1 Choix des institutions

Afin de choisir les institutions à rencontrer, des recherches sur Internet et dans les annuaires m'ont donné une idée sur les institutions pouvant soutenir des femmes après un séjour dans une maison d'accueil. J'ai appris qu'il n'existe pas une institution responsable d'accompagner les femmes après leur séjour. J'ai donc décidé de m'adresser aux institutions régionales de Zürich proposant un soutien à

des femmes concernées par la violence domestique⁷. Les institutions qui semblaient le plus pertinentes pour offrir un suivi post-hébergement ont été choisies selon les critères d'âge des personnes⁸, de géographie et de thématique. Il s'agit de : la **Frauenhaus Zürich**, la **Frauenhaus Violetta**, la **BIF** (Beratungs- und Informationsstelle für Frauen gegen Gewalt in Partnerschaft), le **FIZ** (Fraueninformationszentrum, Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration), le **Frauen Nottelefon Winterthur**⁹.

Par la suite, j'ai décidé d'ajouter deux autres institutions, dont une est **Infodona** qui est un centre d'information pour les migrants et l'**IST** (Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt) qui se charge de la coordination et de la mise en réseau des diverses institutions liées à la violence domestique dans le canton de Zürich. J'ai effectué des entretiens, notamment téléphoniques avec des représentantes de cinq des six institutions. Pour des raisons de capacité temporelle, le Frauen Nottelefon Winterthur n'a malheureusement pas pu m'accorder du temps pour un entretien, mais il m'a envoyé ses derniers rapports annuels.

Ainsi, les entretiens semi-directifs ont été réalisés avec :

- Mme Jelena Gasser, co-directrice de l'INFODONA
- Mme Konstantina Marty, collaboratrice à la Frauenhaus Zürich
- Mme Anthoula Kazantzidou, directrice de la Frauenhaus Violetta
- Mme Franziska Greber, co-directrice de l'IST
- Mme Srismorn Meyer, collaboratrice au FIZ
- Mme Maia Ehrsam, collaboratrice à la BIF

2.3.2 Entretiens semi-directifs avec des représentantes des institutions

Les entretiens semi-directifs avec les représentantes des institutions avaient principalement pour but d'approfondir mes connaissances générales de la problématique, mais surtout de comprendre quel genre de soutien les institutions

⁷ Page web : <http://www.frauengegengewalt.ch/> (Frauen Gegen Gewalt 2008) qui propose des liens envers tous les bureaux de consultations (« Beratungsstellen ») pour femmes et pour enfants concernés par la violence, en sus des liens envers des maisons d'accueil

⁸ Je ne me suis pas adressée aux institutions particulièrement destinées aux filles ou aux adolescentes.

⁹ Leur localisation géographique ne m'a pas empêché de les contacter car ce service offre des consultations téléphoniques, de ce fait la distance ne devrait pas constituer un obstacle.

peuvent offrir à des femmes après un séjour dans une maison d'accueil et de quelle façon elles considèrent l'offre existante et estiment la situation des femmes après leur départ d'une maison d'accueil. La méthode des entretiens semi-directifs prévoit un certain nombre de questions formulées mais reste souple dans la façon et l'ordre de les poser lors de la rencontre (Quivy, Campenhoudt 2006: 174). J'ai tenté d'en savoir plus sur l'activité de l'institution, leur clientèle cible et les possibilités de soutenir des femmes après leur séjour dans une maison d'accueil. Pour cela les questions portaient sur leurs différentes prestations, leurs champs d'activités, leurs cadres et contraintes, la collaboration avec d'autres institutions ainsi que sur leurs perspectives de l'offre de soutien existant. Un exemple d'un guide d'entretien se trouve en annexe. Un autre sujet approfondi lors des entretiens avec les experts était des éventuelles différences entre les besoins des femmes autochtones et celles des femmes migrantes. Selon la disponibilité des personnes interrogées, la durée des entretiens a varié entre quinze minutes par téléphone et deux heures et demie de rencontre. Les entretiens se déroulaient si possible dans les bureaux des institutions et sinon - la localisation des maisons d'accueil étant gardée anonyme - dans un café calme ou au domicile de l'interlocutrice.

Les différentes informations qualitatives recueillies par de cette méthode étaient traités au moyen de « l'analyse de contenu » (Quivy, Campenhoudt 2006: 201-206).

2.3.3 Contact avec les femmes concernées

Pour entrer en contact avec d'anciennes résidentes des maisons d'accueil, j'ai demandé aux collaboratrices des institutions à la fin des entretiens si elles connaissaient des femmes ayant passé un séjour dans une maison d'accueil et qui pourraient être intéressées à collaborer à cette étude et à me rencontrer pour un entretien. Voulant travailler sans interprète, mes connaissances linguistiques (allemand, français, anglais, espagnol et portugais) ont limité le choix des femmes. Je cherchais donc des femmes ayant vécu dans une maison d'accueil à Zürich, habitant aux alentours de Zürich, parlant une des cinq langues, psychologiquement assez stables pour raconter leur vie et ayant la volonté et le temps de le faire. A la base, j'aurais voulu travailler avec six femmes issues de diverses situations (nationalité, enfants, activité principale, classe sociale, de retour chez le

partenaire), tout en étant consciente que ma demande était exigeante et qu'il serait difficile de trouver six interlocutrices remplissant ces critères. Néanmoins, j'ai ainsi pu contacter trois femmes ayant vécu dans une maison d'accueil intéressées à me parler de leurs expériences. La troisième interlocutrice a été contactée par une personne de ma connaissance en dehors de ces institutions.

En général, nous nous sommes rencontrées deux à trois fois avec chacune d'elles à leur domicile. Lors de la première rencontre, j'ai expliqué pourquoi je m'intéressais à elles, je me suis présentée et leur ai exposé la façon dont je m'imaginais collaborer avec elles. C'était également l'occasion pour elles de me poser des questions et de vérifier si elles étaient d'accord de me revoir une ou deux fois. L'endroit de la première rencontre était soit leur maison, soit l'institution qui avait établi le contact entre nous. Lors de la deuxième rencontre, qui s'est déroulée à leur domicile, les femmes m'ont raconté leurs vies. Dans le cas d'un moment de chagrin ou malaise, j'avais des mouchoirs et le numéro de la main tendue sur moi. Heureusement, malgré les larmes, nous n'avons pas dû recourir à cette méthode d'urgence. En outre, lors de chaque rencontre, j'ai répété, la possibilité d'interrompre l'entretien, si cela était souhaité.

Dans un cas, la première rencontre avec mon interlocutrice s'est enchaînée directement avec le récit de vie. Par ailleurs, j'ai malheureusement perdu contact avec une interlocutrice et notre collaboration s'est limitée à deux rencontres. Nous avons donc réalisé seulement le récit de vie mais nous n'avons pas abordé son réseau social.

2.3.4 Récits de vie

La méthode du récit de vie a trouvé un grand écho dans les sciences sociales dans les années septante, entre autre car elle permet aux interlocuteurs une narration libre de leur vie. Au début de l'entretien, le chercheur invite l'interlocuteur à lui raconter sa vie et se transforme ensuite en écouteur de la parole et en observateur (Rosenthal 2004: 48). Ses rares interventions se limitent à quelques mots d'encouragement, des questions de compréhension ou des questions plus spécifiques sur un sujet qui l'intéresse en particulier. La narration libre permet, entre autre, l'analyse des événements racontés par la personne, et l'interprétation des trous qui ne sont pas racontés (Bertaux 2003: 78-79).

Dans l'utilisation de la méthode, je me suis inspirée par Daniel Bertaux et Gabriele Rosenthal (Bertaux 2003: 51-64; Rosenthal 2004: 50-53). L'invitation utilisée pour ouvrir l'entretien se trouve en annexe. Selon la disponibilité des interlocutrices, la durée des entretiens sur le récit de vie a varié entre deux et sept heures.

Pour analyser les récits de vie, j'ai premièrement reconstruit leur vie afin d'élaborer un profil de chaque femme en rendant anonymes leur données (Bertaux 2003: 108). Le profil des trois femmes est basé sur une reconstruction chronologique de leurs récits de vie en le résumant aux informations énoncées sur leurs parcours de vie, tels que des changements de résidence, de travail ou concernant la vie familiale (le mariage ou la naissance des enfants). Pour souligner que la façon de raconter leur vie est une « construction » des femmes elles-mêmes, la première personne est utilisée. En racontant leur vie, les femmes peuvent mentionner des événements jugés importants selon elles et laisser de côté des événements jugés d'une moindre importance ou dont elles ne veulent pas parler. La présentation du profil permet de donner une idée sur leur contexte personnel, montre la particularité de chacune des trois femmes et leur situation après un séjour dans une maison d'accueil.

Suite à plusieurs lectures attentives des récits et avec l'inspiration de la « théorie ancrée » (Charmaz 2001: 683-690; Crang, Cook 2007: 131-146), j'ai pu mettre l'accent sur des codes qui me semblaient fondamentaux dans leurs discours. Après un deuxième codage, j'ai ciblé ceux se concentrant le plus sur ma problématique. Par conséquent, une grande partie du matériel récolté a été coupée, et les codes parlant de l'après-séjour ont été retenus.

Malgré que des aspects psychologiques (des conséquences de la spirale de violence, le souhait de comprendre le comportement du partenaire ou des sentiments de solitude) sont très présents dans les récits, je ne mets pas de poids sur l'état psychique de la femme dans mon analyse, mes connaissances en psychologie étant très limitées. Cependant, j'estime que ce dernier a une grande influence sur la construction de la vie quotidienne, les activités entreprises et les contacts établis. Par conséquent, mes analyses touchent moins la santé psychique de mes interlocutrices et se concentrent sur les aspects pratiques.

Pour dévoiler concrètement les défis auxquels les femmes sont confrontées, leur vie - réduite par le besoin de ma recherche aux trois éléments principaux ménage, travail rémunéré et résidence - avant le séjour institutionnel a été comparée avec celle d'après. Au centre de mon intérêt étaient les défis rencontrés et les stratégies utilisées par les femmes pour les assumer.

2.3.5 Réseaux sociaux

Lors de la troisième rencontre qui s'est réalisée avec deux femmes, nous avons parlé, avec l'aide d'un guide d'entretien, de leur réseau social. Pour la théorie sur les réseaux sociaux je me base sur Mitchell (1969), Mercklé (2004) et Schweizer (1996: 111-147). Le but de cette méthode est de mieux connaître l'entourage social de la personne concernée et par quelles relations elle est liée avec ces personnes. Dans cette recherche, la méthode permet d'apprendre qui soutient les femmes après leur séjour institutionnel et de quelle manière. La durée des entretiens a varié de deux heures et demie à trois heures et demie.

Pour la préparation et la réalisation des entretiens, je me suis inspirée de Mitchell (1969: 30-34) et de Dahinden et Lavanchy (2007). Le guide d'entretien utilisé comme instrument d'appui se trouve en annexe. Alors que les informations concernant deux des femmes rencontrées proviennent des entretiens spécifiques sur leur réseau social, celles se rapportant à la dernière femme rencontrée sont issues de son récit de vie et donc moins détaillées. Les informations sur les réseaux de soutien ont d'abord été graphiquement illustrées pour ensuite analyser la composition du réseau et la qualité des liens. Dans une autre étape, j'ai codifié les différents soutiens reçus et les ai regroupés en cinq catégories : économique, émotionnel, instrumental, conseil, activité sociale. Pour examiner les différences entre le soutien privé et institutionnel, j'ai codé le dernier différemment.

En dernier lieu, des observations générales sur d'éventuels changements dans le réseaux ont été abordés et les différents réseaux ont été comparés.

L'objectif de l'utilisation de cette méthode était de connaître les ressources contenues dans le capital social des trois femmes et de vérifier leurs influences sur le processus de la ré-intégration.

2.3.6 Rôle du chercheur

Une recherche qualitative étant toujours influencée par la vue du chercheur lui-même, je tiens à clarifier mes perspectives sur le sujet. Ayant effectué durant mes études un stage chez le FIZ (Fraueninformationszentrum, Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration), j'ai approché le sujet de la violence domestique d'une façon militante, en prenant parti de manière active pour les femmes. Je pense moi-même qu'un suivi ou un soutien après un séjour dans une maison d'accueil est nécessaire, car souvent les femmes se trouvent dans un état psychique peu stable et sont de plus confrontées au défi d'organiser une vie nouvelle pour elles et leurs enfants. Un suivi post-hébergement pourrait aider à stabiliser les femmes concernées et diminuer le nombre élevé d'anciennes résidentes retournant directement ou peu après un séjour institutionnel chez leur partenaire violent, ou se retrouvant dans des nouvelles relations semblables. Le fait d'être une femme m'a d'autre part facilité l'accès à cette thématique et à des personnes concernées.

2.3.7 Motivation des participantes

A propos de la motivation des femmes concernées à participer à cette recherche, je soulève qu'Inès¹⁰ avait mentionné vouloir faire une faveur à la personne qui l'avait soutenue pendant le divorce. Et c'était cette personne qui l'avait contactée pour lui proposer de participer à cette recherche.

Sophie¹¹ a mentionné être contente de pouvoir m'aider. Elle avait également été sollicitée par une personne qui l'avait aidée dans le passé. Je suppose que sa motivation est semblable à celle d'Inès.

Caroline¹², pour sa part, était intéressée à participer¹³ car il lui semblait important de parler des expériences vécues et de sensibiliser la société au sujet de la violence domestique. Elle appréciait notamment réfléchir sur elle-même et ses comportements, et elle aimait bien « philosopher sur le monde ».

¹⁰ Nom d'emprunt

¹¹ Nom d'emprunt

¹² Nom d'emprunt

¹³ Elle m'a appelée après avoir obtenu mon numéro de son ancienne personne de confiance de la Frauenhaus Zürich.

3 Quelques éclairages théoriques

Dans ce chapitre j'explique quelques théories concernant la violence domestique et l'organisation du soutien en Suisse. J'aborderai également des particularités de la violence domestique dans le contexte de la migration, une définition de l'intégration et les théories principales des réseaux sociaux.

3.1 La violence domestique

3.1.1 Définition

Dans le cadre de cette étude, je délimite mon champ d'intérêt à la violence domestique concernant la relation de couple entre adultes, où la personne mettant en danger est masculine et celle mise en danger est féminine.

3.1.2 Présence de la violence domestique

Plusieurs études constatent que la violence domestique traverse toutes les couches de la société (Gillioz, De Puy et al. 1997; Gloor, Meier 2004). L'auteur d'une des premières recherches empiriques suisses sur ce sujet, Gillioz, explique que le tabou de la violence domestique est plus grand dans des couches sociales plus élevées et que la violence domestique y est pour cela moins perçue.

3.1.3 Les victimes de la violence domestique

Les études de la sociologue allemande Kavemann montrent que les victimes de la violence domestique sont souvent des femmes et rarement des hommes (Kavemann 2002).

La juriste et co-directrice du service d'intervention contre la violence domestique du canton de Zürich (Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt, dorénavant appelé IST)¹⁴, Mme Kranich, souligne que lorsqu'on parle de violence domestique, il ne s'agit pas de l'usage singulier de la violence comme comportement spontané lors de conflits entre deux personnes du même niveau, mais de l'utilisation répétitive de plusieurs formes de violence permettant à l'une des deux parties de contrôler la relation de façon unilatérale. Par la violence, les hommes - dans les

¹⁴ J'y reviendrais lors de la présentation des institutions contactées, se référer au point 4.1.6 L'IST, p.37,

cas étudiés ici - confortent et renforcent un ascendant psychologique sur la femme ; les rapports de pouvoir se trouvent ainsi inégalement distribués en faveur des hommes, ce qui crée une claire domination masculine.

La violence domestique amène à la déstabilisation de la personne concernée et ses possibilités d'agir s'en trouvent ainsi affaiblies. En conséquence de quoi elle ne réussit pas à rompre le cycle de violence sans aide extérieure (Kranich Schneiter, Eggenberger et al. 2004: 23).

3.1.4 Les auteurs de violence domestique

Par rapport à l'agresseur, Kranich explique que l'homme violent typique n'existe pas. Elle souligne que plusieurs facteurs peuvent conduire à la violence : des modèles appris dans une famille violente d'origine, une image traditionnelle de la masculinité liée à des problèmes de confiance de soi, ainsi que des facteurs de stress supplémentaires (entre autres, des conflits dans le travail ou la relation, l'alcool, des difficultés financières)(Kranich Schneiter, Eggenberger et al. 2004: 26).

3.1.5 Les études réalisées en Suisse

A partir des années nonante, des études empiriques sur le sujet ont été réalisées en Suisse. J'en présente les plus importantes ainsi que leurs résultats :

La première étude date de 1994 et montre qu'une femme sur cinq a subi des violences physiques ou sexuelles pendant sa vie et que quatre femmes sur dix ont subi des violences physiques de leur partenaire (Gillioz, De Puy et al. 1997: 70). Une recherche empirique suisse plus récente (2003) montre que plus d'une femme sur quatre était victime de violence masculine (Killias, Simonin et al. 2004). Une autre étude réalisée par un hôpital zurichois auprès de ses patientes constate que dix pour cent des femmes interrogées avaient subi des violences physiques ou psychiques au cours de la dernière année (Gloor, Meier 2004: 25) et qu'une femme sur quatre avait subi des violences psychiques, physiques et/ou sexuelles graves.

Cela nous montre que le sujet est particulièrement présent dans notre société et de grande actualité dans la recherche scientifique helvétique.

3.1.6 Prévention et structure de soutien

Une notion souvent utilisée dans la littérature suisse sur la violence domestique est celle de la prévention. Elle forme la base de la structure de soutien pour des personnes dans un contexte de violence domestique. Même si le terme n'est pas défini clairement, la description en trois niveaux de Godenzi (1993) nous explique ce concept: selon lui, la prévention primaire contient le travail structurel et culturel de mettre les genres sur un pied d'égalité (« Gleichberechtigungsarbeit »¹⁵). Ceci est, par exemple, l'élaboration de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Par prévention secondaire, il désigne l'intervention de l'extérieur, dont fait partie par exemple le travail du service de coordination zurichois contre la violence domestique, (IST). Le troisième niveau de la prévention contient la thérapie et la consultation, comme les services ambulants et stationnaires pour des victimes, et le travail avec les auteurs de violence. Ces services de consultations entretiennent également des relations avec le public pour briser le tabou autour de ce sujet. Les différents termes de prévention sont utilisés par les institutions actives dans ce domaine, comme l'IST (Kranich Schneider, Eggenberger et al. 2004: 77-78).

Pour les femmes victimes de violence domestique, c'est avant tout le troisième niveau de prévention qui offre du soutien direct.

Les premiers projets d'intervention contre la violence domestique ont été développés dans les années nonante : plusieurs mesures interconnectées et une forte collaboration avaient comme but d'arrêter la violence, de protéger les victimes et de punir les auteurs. En parallèle, le pouvoir législatif a commencé à réviser la base juridique et à rajouter des lois sur la violence (Greber 2007).

Ainsi, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aide aux victimes d'infractions, dorénavant appelée LAVI, de janvier 1993, les cantons ont dû mettre sur pied des centres de consultation pour les victimes de violence domestique (Confédération Suisse 2007).

Dans ces centres, les victimes reçoivent gratuitement et anonymement des aides médicales, psychologiques, sociales, matérielles et juridiques. Le soutien contient

¹⁵ Les termes entre guillemets en standard sont des termes utilisés dans la documentation.

entre autre des aides financières et le remboursement des frais directement causés par le délit. Dans le cas de violence domestique, ceci comprend l'hébergement dans une maison d'accueil.

Selon les descriptions du Bureau fédéral suisse d'égalité entre femmes et hommes (dorénavant appelé BFEG¹⁶), les services se basent sur une approche alliant confidentialité, partialité et conseil juridique. Des collaborateurs qualifiés accompagnent la victime en tant que conseillers personnels. Ensemble, ils esquissent des perspectives d'avenir, mais la victime reste toujours autonome dans la prise de décision (BFEG 2008).

A part les centres de consultation ambulants, il existe pour les femmes victimes également des offres stationnaires, appelées maisons d'accueil. Ces institutions ont été créées dans les années septante par les mouvements féministes qui réclamaient la protection des victimes de violence domestique. Il s'agit d'un endroit d'accueil où les personnes concernées, avec ou sans enfants, trouvent protection dans une situation de crise, indépendamment de leur nationalité, leur religion et leur situation financière. Les seize maisons d'accueil de Suisse sont atteignables par téléphone mais leur localisation est gardée secrète. Ces établissements font partie de l'association suisse des maisons d'accueil (DAO Dachorganisation der Frauenhäuser der Schweiz und Liechtenstein ; Fédération Solidarité Femmes de Suisse et du Liechtenstein¹⁷). En général, un séjour dans ce type d'institution est nécessaire quand d'autres mesures ne garantissent pas la sécurité des femmes et des enfants ou quand les exigences de la vie quotidienne dépassent la capacité des femmes à y faire face dans la première phase après une relation violente. La durée d'un séjour dans une maison d'accueil dépend de la situation individuelle de la femme, mais elle est limitée à trois mois.

Dans une recherche récente, Egger montre qu'après un premier séjour dans une telle institution, près d'un tiers des femmes retournent chez leur partenaire, mais la majorité cherche par la suite asile dans une maison d'accueil (Egger 2004).

¹⁶ En allemand, ce service est appelé Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann EBG.

¹⁷ <http://www.frauenhaus-schweiz.ch> (Dao Dachorganisation Der Frauenhäuser Der Schweiz Und Liechtenstein 2008)

3.2 La violence domestique et le contexte de la migration

Selon les statistiques officielles, la violence domestique est 2,5 fois plus répandue chez des personnes migrantes que chez des personnes d'origine suisse (Zoder 2008). Cependant, les résultats d'une étude de prévalence démontrent que les différences entre migrants et suisses sont nulles ou faibles (Gloor, Meier 2004). Toutefois, le fait que plus de femmes migrantes s'adressent à des maisons d'accueil est expliqué par l'absence d'autres alternatives pour échapper à la violence, absence à laquelle elles sont plus souvent confrontées que des femmes autochtones, comme nous allons le voir par la suite.¹⁸

La chercheuse Belser (2005) soulève que les deux constatations concernant le nombre de cas de violence domestique sont à revoir : premièrement, la police ainsi que les voisins interviennent plus vite s'il s'agit de migrants, ce qui a comme effet que les données statistiques concernant les cas de violence chez des migrants sont surestimés par rapport à la réalité. Deuxièmement, les recensements des études de prévalence n'atteignent souvent pas les femmes mal intégrées, les résultats de ces études concernant le nombre de femmes migrantes touchées de violence sont donc sous-estimés par rapport à la réalité. Ainsi, Belser conclut que la réalité se trouve entre les deux résultats. Elle soulève des facteurs, liés au contexte de migration, qui conduisent plus facilement à la violence: des discriminations envers des personnes migrantes et une intégration insuffisante créent des facteurs de stress qui, associés à d'autres - des problèmes financiers, l'exiguïté des logements - augmentent le risque de maltraitance. Les actions violentes ne peuvent cependant pas être expliquées par la culture d'origine des agresseurs : s'inspirant de Wicker et Wimmer, Belser explique que la culture n'agit pas sur des personnes en déterminant leurs actions concrètes.

3.2.1 La culture

A ce stade, je clarifie que je considère la culture comme le résultat d'un processus dynamique et collectif. J'utilise la définition de culture de Wicker qui la décrit comme une rivière toujours en mouvement, donc en transformation permanente. Selon lui,

¹⁸ Se référer au point 3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources, p.21.

It [culture] is exclusively the ability to produce reciprocal symbolic relations and to form meaning through interaction.

Wicker 1997: 39

Wicker considère que la culture est appropriée activement par les individus et transformée par eux. L'application de cette compréhension de la culture dans les domaines de la migration nous amène à percevoir des personnes migrantes non pas comme des agents passifs, dont les actions sont déterminées par leur culture d'origine, mais comme des acteurs actifs s'appropriant des modes d'interactions, utilisant des symboles et influençant ainsi les modes d'interactions locales, donc la culture locale.

Wicker souligne que cette nouvelle interprétation de la culture n'empêche pas l'existence de différences entre les individus, qui sont surtout marquées par le statut social, le genre et le statut de séjour. Dans le cas de personnes migrantes violentes, leur agressivité n'est pas un effet de leur culture d'origine mais en lien avec les circonstances de la vie en tant que migrant en Suisse, ce qui signifie dans la majorité des cas une accumulation des facteurs de stress - tel qu'un statut de séjour précaire, l'appartenance à une classe sociale inférieure, une participation limitée au système économique, des discriminations sur le marché du logement - qui augmentent la probabilité d'une scène violente.

3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources

J'ai déjà montré que, à cause de l'effet d'entonnoir des institutions, les personnes qui s'adressent à une maison d'accueil sont des personnes démunies en ressources individuelles. En Suisse, une grande partie des personnes migrantes n'a pas beaucoup de ressources à disposition, ce qui explique leur représentation élevée dans les maisons d'accueil.

A ce stade, je clarifie ma définition d'une personne migrante : il s'agit d'une personne qui réside plus d'une année dans un autre pays que celui où elle est née. Ainsi, la définition englobe une grande hétérogénéité de personnes, riche en contextes individuels différents, provenant de divers pays et appartenant à des classes sociales différentes.

L'absence de ressources de la plupart des femmes migrantes est explicable par leurs situations en Suisse : des discriminations sur les marchés du travail ont comme effet que des femmes migrantes occupent souvent des postes peu qualifiés, effectuent beaucoup d'heures de travail et sont peu rémunérées. Ceci implique une restriction sur le plan économique, laquelle complique la mise en parallèle avec d'autres facteurs - tel que le statut de séjour, le niveau de formation - l'accès à un logement et à des formations. Ainsi, elles appartiennent à une classe sociale inférieure et la probabilité d'une ascension sociale est minime. L'absence d'un réseau social en Suisse, tel que la famille ou des connaissances est pénalisante pour trouver un emploi ou un logement.

Si des femmes migrantes se trouvent dans une situation de violence domestique, elles ont souvent difficilement accès, pour des raisons non seulement linguistiques, aux offres de soutien prévues pour aider les couples à résoudre leurs problèmes relationnels (offices de consultation conjugale et familiale). En sus, pour des migrantes provenant d'un pays qui n'est pas membre de l'Union Européenne ou de l'AELE¹⁹ et qui n'ont pas vécu cinq ans avec leurs maris, une séparation implique le risque de perdre leur permis de séjour²⁰.

Après un séjour dans une maison d'accueil, ces femmes ont des besoins particuliers par rapport aux femmes d'origine suisse. Ne connaissant souvent pas le système suisse ou la langue, des soutiens spécifiques concernant l'intégration linguistique (telle que des cours de langue) ou l'explication du système suisse (comment chercher du travail ou un logement, le fonctionnement de l'aide sociale) sont nécessaires. L'absence d'un réseau social qui d'ordinaire apporte soutien et sécurité, a comme effet qu'elles n'ont souvent personne avec qui discuter, et qu'elles sont confrontées à la solitude. De plus, comme susmentionné, des discriminations sur les marchés du travail et du logement compliquent le processus d'intégration chez des femmes migrantes.

¹⁹ Association Européenne de Libre-Echange

²⁰ se référer à la loi fédérale sur les étrangers Létr, http://www.admin.ch/ch/f/rs/142_20/a42.html (Confédération Suisse 2008) et http://www.admin.ch/ch/f/rs/142_20/a43.html (Confédération Suisse 2008).

3.3 Intégration

Pour parler de l'intégration dans un sens large, dont chaque individu d'une société est concerné, et pas uniquement les personnes migrantes, j'utilise la définition de l'ethnologue Rebekka Ehret qui est à la base pour le travail du délégué à l'intégration de Bâle-Ville:

Integration ist ein gesamtgesellschaftlicher Prozess, für den alle Beteiligten (Migrantinnen und Migranten, Schweizerinnen und Schweizer) in gegenseitigem Nehmen und Geben mitverantwortlich sind. Eine nachhaltige Integrationspolitik sollte die positive Einbindung aller Gesellschaftsmitglieder anstreben, auch jener, die erst noch kommen werden, unabhängig davon, ob sie einen Schweizer Pass haben oder nicht. Damit diese positive Einbindung garantiert ist, verfolgt die Integrationspolitik die Förderung des unbehinderten und gleichberechtigten Zugangs zum Ausbildungs-, Arbeits- und Wohnungsmarkt und die Förderung der Partizipationschancen in Gesellschaft und Politik. Niemand soll dabei ausgegrenzt werden.

Ehret 1999: 3

3.4 Le réseau social

3.4.1 Définition du réseau social

La définition de Mitchell permet d'introduire la notion de réseau social:

[...] the notion of a social network as a specific net of linkages among a defined set of persons with the additional property that the characteristics of these linkages as a whole may be used to interpret social behaviour of the persons involved.

Mitchell 1969: 2-3

Dans cette recherche, je n'analyse cependant pas le réseau social entier d'un individu - appelé « ego » selon Mitchell (1969: 18) - mais le réseau spécifique des personnes qui soutiennent ces « egos » après leurs séjours dans une maison

d'accueil. Pour cette raison, je m'appuie sur la notion « réseaux de soutien » utilisée et décrite par Lemieux et Ouimet :

Les réseaux de soutien sont faits de personnes aidées auxquelles des personnes aidantes apportent du soutien sous forme de biens ou services, d'information ou de lien de sociabilité. Le soutien est généralement d'autant plus grand qu'est grand le capital social des personnes aidées.

Lemieux, Ouimet 2004: 74

Il s'agit ainsi d'une tranche spécifique du réseau social composée de personnes apportant de l'aide à un individu particulier²¹.

Je clarifie également le terme positivement connoté de « capital social » de Bourdieu (1983: 190-195). Il décrit le capital social comme la totalité des ressources actuelles ou potentielles qu'un individu peut mobiliser à travers des relations sociales qu'il entretient. Le capital social d'un individu varie selon le réseau de relations sociales existantes autour de lui et des ressources disponibles des personnes avec qui l'individu est en relation. Ainsi, le capital est défini par Mercklé

[...] comme le produit de la taille du réseau personnel, du volume des ressources contenus dans ce réseau (c'est-à-dire de l'information et des différentes espèces de capital détenues par les agents avec lesquels des relations sont entretenues) et des chances d'accès à ces ressources.

Mercklé 2004: 59

Autrement dit, le capital social est le résultat de toutes les ressources disponibles de l'ego et des alteri.²²

²¹ Mitchell nomme l'individu au centre « ego » (1969: 18), et Lemieux l'appelle « personne aidée » (2004: 74).

²² Mitchell nomme les autres individus « alteri », et Lemieux les appelle « personnes aidantes ».

3.4.2 Théorie sur le réseau social

On considère que le réseau social est une combinaison de différents liens relationnels ; des liens forts et des liens faibles. Granovetter spécifie les liens forts par un grand investissement temporel, une intensité émotionnelle et des attentes réciproques. Une amitié de longue date en serait un exemple. Les liens faibles sont définis par l'absence de ces caractéristiques. Granovetter donne pour ces derniers l'exemple des connaissances (Granovetter 1977 : 348 tiré de Schweizer 1996: 118).

Granovetter a établi la théorie de « la force des liens faibles » (Granovetter 1973 tiré de (Dahinden 2005: 60)). Selon lui, les liens forts ont comme effet que les personnes se renferment dans des groupes isolées et qu'elles accèdent difficilement à de l'information (comme par exemple sur des postes de travail). Par contre, un réseau avec beaucoup de liens faibles est une meilleure condition pour accéder à des informations. Ainsi, Granovetter part du principe que les liens faibles contiennent de l'information de qualité différente et supérieure que les liens avec les personnes proches.

Burt a élaboré une autre théorie par rapport à la structure des réseaux sociaux et le flux d'information, appelé « les trous structuraux » (Burt 1992 tiré de Dahinden 2005: 62). Pour accéder à un maximum d'informations, il met l'importance sur des liens qui fonctionnent comme un pont de liaison entre différents groupes isolés. Ces liens de pont permettent à une personne d'atteindre de l'information à laquelle le reste du groupe n'a pas accès et la met ainsi dans une position supérieure.



Figure 2 - Femme avec enfant et valise de www.flickr.com

4 La ré-intégration après un séjour dans une maison d'accueil

Ce chapitre contient les données obtenues sur le terrain. Après une présentation des institutions actives dans le domaine de la violence domestique, leurs offres de soutien pour l'après-séjour institutionnel et la mise en lumière de leurs perspectives sur le suivi post-hébergement, j'expose un profil des trois femmes concernées. Ultérieurement, leurs récits de vie et leurs réseaux de soutien seront examinés. Enfin, les perspectives des femmes concernées sur le soutien post-hébergement seront clarifiées.

4.1 Les institutions et les offres de soutien

La description du paysage institutionnel zurichois provient principalement des entretiens semi-directifs menés auprès des collaboratrices des institutions en question ainsi que de la documentation qu'elles ont pu me fournir.

Dans cette partie, je vais présenter les institutions actives dans le soutien aux femmes victimes de violence domestique après un séjour dans une maison d'accueil à Zürich, le but de ces institutions et les services qu'elles proposent, la période de leur émergence, le public cible à qui elles s'adressent et le cadre de leur financement.

Je présenterai tout d'abord les deux maisons d'accueil - la **Frauenhaus Zürich** et la **Frauenhaus Violetta** - qui préparent les femmes pour la « *Wiedereingliederung* »²³, qui signifie littéralement la réintégration après le séjour. Ensuite, j'aborderai deux services d'aide aux victimes (**BIF**, **Frauen Nottelefon Winterthur**) et des organisations particulièrement destinées aux femmes migrantes (**Infodona**, **FIZ**). Finalement, sera présenté le champ d'activité de l'**IST** (**Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt**), un service de coordination cantonal en faveur de femme victimes de violence domestique. Je souligne en outre que quelques autres organismes, pas particulièrement destinés aux victimes de violence domestique, offrent un soutien à des femmes après un séjour institutionnel.

²³ Les termes en italique entre guillemets sont des termes emics utilisés par les représentantes des institutions lors des entretiens.

A ma connaissance, seules des femmes travaillent dans ces institutions. Dès lors, la forme féminine sera utilisée d'une façon générale dans ce chapitre pour parler des collaboratrices.

4.1.1 Frauenhaus Zürich et Frauenhaus Violetta

Quatre établissements existent dans le canton de Zürich pour garantir la protection à des femmes. Deux d'entre eux, auxquels je me suis plus particulièrement intéressée, sont sis dans la ville de Zürich : la Frauenhaus Zürich et la Frauenhaus Violetta. Ces deux institutions sont issues du mouvement féministe ; la première est établie depuis 1979 (Stiftung Frauenhaus Zürich 2008) - c'est d'ailleurs l'un des établissements pionniers en Suisse en la matière - et la seconde existe depuis 1995 et s'adresse plus spécifiquement aux femmes migrantes. La fondation privée Stiftung Frauenhaus Zürich est chargée d'assurer leur financement par différentes sources d'argent : par les séjours des femmes²⁴, qui sont en partie garantis par la LAVI²⁵ et l'aide sociale cantonale, par des soutiens cantonaux et communaux et par des dons de particuliers. Dans le canton de Zürich, 95% des séjours jusqu'à une durée de 21 jours sont financés par l'aide aux victimes cantonales (Frauenhäuser Des Kantons Zürich 2008). Dans de rares cas d'exception, la LAVI accepte de prendre en charge les coûts pour des séjours plus longs. Avec la nouvelle loi zurichoise de la protection contre la violence, dorénavant appelée LPV, entrée en vigueur en avril 2007 (IST 2007), l'aide sociale refuse parfois de financer le séjour dans une maison d'accueil en argumentant que des mesures protectrices avaient été ordonnées contre l'agresseur et que la femme était en sécurité à son domicile. Néanmoins, il y a des situations où les femmes ne sont pas en état de vivre seules dans leur environnement familial après leur séjour institutionnel.

Des éventuels coûts supplémentaires qu'une « tragfähige Nachfolgelösung »²⁶ induirait, littéralement traduit jusqu'à ce qu'une solution acceptable et stable

²⁴ Les tarifs des séjours dans une maison d'accueil varient selon le budget des maisons, mais pour donner une notion : 185 CHF/jr pour des femmes et leurs enfants domiciliés dans le canton de Zürich, 225 CHF/jr pour des femmes et leurs enfants domiciliés dans un autre canton. Selon le rapport annuel de la fondation Stiftung Frauenhaus Zürich (2008), ce tarif est valable pour la Frauenhaus Zürich et la Frauenhaus Violetta.

²⁵ Pour rappel, la LAVI est la loi de l'aide aux victimes d'infractions.

²⁶ Les termes entre guillemets sont des termes émiques utilisés dans la documentation.

suivant le séjour soit trouvée, doivent être pris en charge par l'aide sociale (Frauenhäuser Des Kantons Zürich 2008).

Fonctionnement, buts et services offerts

Le but principal est d'assurer la protection à des femmes victimes de violence domestique lors de moments de crise. L'idée est d'offrir un endroit calme et paisible où les femmes puissent « recharger leurs batteries ». La durée des séjours peut varier d'un jour à plusieurs semaines. Avec leurs enfants, les femmes reçoivent une chambre et cohabitent dans une maison avec d'autres femmes qui se trouvent dans des situations semblables. La Frauenhaus Zürich a la capacité d'accueillir seize femmes et leurs enfants et la Frauenhaus Violetta douze. La volonté des collaboratrices est de renforcer la confiance en soi des femmes, de favoriser leur indépendance et de les stabiliser dans un état psychique et physique en leur offrant la possibilité de structurer leur quotidien.

La journée commence par un petit-déjeuner et par l'organisation des tâches ménagères quotidiennes « *Ämtli* » (entre autres nettoyage, préparation des repas, courses). Ces journées sont ponctuées par d'éventuelles séances de discussions sur l'organisation de la vie en cohabitation. Une enseignante spécialisée s'occupe des enfants pendant la journée. Des cours de relaxation à l'attention des résidentes sont proposées hebdomadairement.

Régulièrement, une collaboratrice de la maison d'accueil rencontre ces femmes ; et elle devient leur personne de confiance - « *Bezugsperson* ». Ces séances sont réalisées dans la langue maternelle de la personne, si nécessaire en présence d'un interprète. La personne de confiance accompagne la cliente (« *Klientin* ») psychiquement, l'informe sur ses droits et possibilités, organise le financement du séjour dans la maison d'accueil, la met entre autre en contact avec des avocats, des médecins et l'aide sociale. Ensemble, elles réfléchissent à son avenir en dehors de la structure institutionnelle. Toutes les décisions sont prises par la femme concernée et l'institution cherche à valoriser leur autonomie, c'est-à-dire, leur laisser clairement investir les décisions prises. A condition qu'elles ne se trouvent pas en danger majeur, les femmes peuvent sortir de la maison pour des rendez-vous ou rencontrer des amis. C'est également elles qui déterminent le moment de leur départ. Si une femme décide de retourner chez son partenaire, sa conseillère

lui dit ouvertement qu'elle ne trouve pas cela bien, mais lui rappelle également que les portes de la maison d'accueil restent ouvertes :

„Jede Frau, die zu uns kommt, ist frei zu sagen: ‚Also, ich gehe jetzt nach Hause‘, und sie wird genauso respektiert wie alle andern. Sie hat immer die Gelegenheit zurückzukommen, ausser wir wissen, dass ihr Mann weiss, wo sie war. [...] Dann muss sie in ein anderes Frauenhaus.[...] Man kann keine Frau wirklich zurückhalten; obwohl wir ihr immer transparent sagen ‚wir finden es nicht gut‘, kann sie gehen.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Les maisons d'accueil ne gardent pas de lien avec des femmes de retour chez leur partenaire. Selon Mme Marty, ces dernières coupent le contact avec l'institution, et elle l'explique par le sentiment de honte qu'elles éprouvent après être retournées chez elles ou à leur volonté de tourner la page et de garder l'espoir d'un avenir sans violence. Le travail de la personne de confiance dans la maison d'accueil se limite à la cliente, et ne concerne pas le partenaire. De ce fait, le risque d'entrer en contact avec le compagnon de la femme victime de violence, restreint ses initiatives ; elle ne peut reprendre contact avec des femmes retournées chez leurs partenaires :

„Sie kann natürlich jederzeit kommen. Aber wir nehmen keinen Kontakt auf. Auch weil wir nicht mit den Männern arbeiten und es sein kann, dass der Mann am Telefon ist, wenn wir anrufen.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Au moment du départ, les contacts établis pour « l'après-séjour », tels que des liens pour un travail par exemple, sont fonction de la durée du séjour : ainsi, si une femme reste plus longtemps, les collaboratrices peuvent effectuer plus de démarches, lesquelles dépendent largement des besoins et de la situation individuelle de chaque femme. Par exemple rechercher un logement, répondre à une annonce pour un emploi, trouver une crèche ou une école pour les enfants, un cours de langue, des meubles, de l'information sur la procédure pénale, le droit de visite du père ou l'organisation d'un changement de serrure si elle retourne dans le

même logement mais sans son partenaire, telles sont les démarches qui peuvent être entreprises au sein de l'institution.

Lors du départ, les deux institutions fournissent aux femmes des listes d'adresses de psychologues, d'avocats, ou d'autres institutions pouvant leur offrir de l'aide.

Les femmes qui décident de se séparer de leur partenaire, ne quittent le foyer d'accueil qu'après le jugement prononcé par le tribunal (séparation légale) ; et après avoir trouvé un logement. Ainsi, certaines femmes qui doivent trouver un nouvel habitat dans la ville de Zürich avec un prix correspondant à leur budget restent parfois plus longtemps dans l'institution. Pour celles qui ont besoin d'un encadrement après leur séjour dans la maison d'accueil, il existe la possibilité d'habiter dans un établissement de transition tel que la Mutter-Kind-Institution, la Birkehuus ou la Frauenpension. Dans ces foyers, les femmes sont accompagnées dans leur réinsertion dans la vie quotidienne. Les statistiques des deux institutions zurichoises présentées ici, montrent que sur les 136 femmes accueillies en 2007, 25% (n=34) des femmes sont de retour chez leur partenaire. Dans 19% (n=26) des cas, elles sont allées dans une autre institution, 16% (n=22) ont pris un nouveau logement, pour 16% (n=12) d'entre elles, leur localisation n'est pas connue de l'institution, 15% (n=20) des femmes sont de retour dans leur ancien logement sans le partenaire, 14% (n=19) sont allées chez des amis et que finalement, dans 2% (n=3) des cas, elles sont retournées dans leur pays d'origine (Stiftung Frauenhaus Zürich 2008: 21).

Les deux maisons d'accueil offrent refuge à des femmes sans distinction de religion, de nationalité et de ressources financières. Pour des raisons de capacité d'hébergement, ces deux institutions ne logent pas de femmes toxicomanes ou souffrant de maladies psychiques, qui exigent une prise en charge particulière. Les clientes résident généralement en ville de Zürich ou dans le canton ; toutefois si des maisons hors canton sont surchargées, des femmes provenant d'autres localités peuvent également y être logées. Soulignons que la Frauenhaus Violetta s'est spécialisée pour l'accueil de femmes migrantes, lesquelles ont souvent besoin d'un

suivi plus spécifique²⁷. Notons aussi que les femmes sans permis de séjour ne s'adressent pas à une de ces maisons d'accueil par peur d'être découvertes et punies d'expulsion.

Les statistiques des deux institutions montrent que pendant l'année 2007, 136 femmes et 122 enfants ont séjourné en moyenne trois semaines et demie (26,4 jours) dans les deux maisons d'accueil (65 femmes ainsi que leurs enfants ont vu leur demande d'hébergement au sein de ces structures refusée). La diversité de provenance des femmes qui cherchent refuge dans la maison d'accueil est très riche, ce qui est statistiquement confirmé : sur 136 femmes, 18 sont d'origine suisse, 71 sont issues de pays européens et 47 viennent d'autres parties du monde (dont 19 d'Afrique, 10 d'Amérique Latine et 18 d'Asie) (Stiftung Frauenhaus Zürich 2008: 21). Pour accueillir ces femmes d'horizons linguistiques et culturels différents, les deux établissements disposent d'une équipe d'encadrantes issues d'origines diverses.

Après le départ d'une femme, le travail de la personne de confiance est terminé ; toute activité éventuelle de la part des encadrantes en relation avec l'ex-résidente est bénévole. Par conséquent, il est difficile de savoir comment les femmes continuent leur vie après leur séjour. Dans les deux maisons, il n'existe pas de concept de suivi post-hébergement. Néanmoins, certaines prestations que proposerait un suivi post-hébergement sont parfois offertes durant la période d'hébergement. Par exemple les préparatifs à une ré-intégration sociale après un séjour telle que par exemple la recherche d'un logement ou d'un emploi - des contacts établis pendant le séjour.

En revanche, le contact et la collaboration après le départ d'une femme d'une des maisons d'accueil, diffèrent selon l'institution : la Frauenhaus Zürich n'offre pas de suivi post-hébergement, mais dans quelques cas, les anciennes résidentes peuvent téléphoner et ainsi discuter avec la collaboratrice - donc la personne de confiance - qui les a suivies. Mais le travail de la conseillère se limite à la vérification des contacts et des démarches entreprises ; en effet, la conseillère est occupée avec d'autres clientes présentes dans la maison :

²⁷ Se référer au point 3.2.2 Les femmes migrantes et leurs ressources, p.21

„Also wenn ich jetzt persönlich spreche: manchmal nehme ich mir schon vor, dass ich die Frau anrufe und frage, wie es ihr geht, aber dann sind schon zwei andere Klientinnen da.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Dans la Frauenhaus Violetta, on observe par contre une autre pratique : lors du départ d'une femme et selon ses besoins, un rendez-vous est fixé pour une discussion après le départ et pour accompagner la femme sur son chemin de ré-intégration dans la société. Selon la directrice, Mme Kazantzidou, le contact est maintenu avec une femme sur trois. Dans d'autres situations, la personne de confiance téléphone aux ex-résidentes pour se renseigner sur les avancements de leur situation, surtout si la personne vit en dehors de la ville. Les difficultés liées au contexte migratoire, la méconnaissance du système suisse et de la langue, le manque d'un réseau social, font que des femmes migrantes se trouvent souvent confrontées à des défis que les femmes autochtones ne connaissent pas.

4.1.2 BIF

La **Beratungs- und Informationsstelle für Frauen gegen Gewalt in Ehe und Partnerschaft**, dorénavant appelé **BIF**, a été créée en 2001 suite à une prise de conscience d'un manque de soutien destiné aux femmes victimes de violence domestique. L'idée était alors d'offrir un soutien immédiat aux femmes en situation de crise et d'assurer un suivi à long terme. La BIF est la seule institution qui offre officiellement un suivi post-hébergement (« Nachbetreuung ») après un séjour dans une maison d'accueil ; comme le montre l'extrait suivant de leur page web, la BIF explique son action en faisant référence à ce concept:

Die Nachbetreuung nach einem Frauenhausaufenthalt oder nach einer anderweitig erfolgten Trennung beinhaltet unter anderem: Abklären von Schutzmöglichkeiten vor weiteren Gewalttätigkeiten und Druckversuchen, Begleitung bei allfällig noch hängigen Strafverfahren und bei noch fälligen OHG-Leistungen²⁸,

²⁸ En allemand, la LAVI est appelée Opferhilfegesetz (OHG).

Therapievermittlung, Unterstützung beim Aufbau eines sozialen Netzes und bei Verhandlungen mit Ämtern.

BIF, Beratungs- und Informationsstelle für Frauen gegen Gewalt in Ehe und Partnerschaft²⁹

Cependant, lors de l'entretien avec une des co-directrices, Mme Ehram, j'ai appris que leurs services ont été adaptés à la situation:

„Beim BIF war einmal die Rede von einer Nachbetreuung, doch hat sich das sehr verändert. »

Mme Ehram, BIF

Reconnu en tant que service d'aide aux victimes, une grande partie du financement de la BIF est garanti par le canton. Cette institution s'engage à offrir des prestations dans le sens de la LAVI. Par conséquent, la BIF contacte, dans un délai très court, les personnes ayant déposé plainte contre un agresseur et leur propose une consultation qui inclut entre autres, des informations juridiques, le remboursement des frais causés par le délit et une mise à disposition d'un réseau d'avocats et/ou de thérapeutes.

Dès l'entrée en vigueur de la LPV en avril 2007, la BIF s'est également engagée à contacter les femmes dans les huit jours après une intervention policière en leur proposant un rendez-vous pour les informer de leurs droits et si nécessaire, faire une demande de prolongation des mesures protectrices. Les consultations se font, si le besoin existe, en présence d'un interprète.

En outre, la BIF propose une ligne téléphonique réservée uniquement pour des consultations des femmes ce qui permet des renseignements aisément accessibles. Officiellement, la BIF s'adresse à toutes les habitantes du canton de Zürich, mais malgré le fait que la BIF ait connu un grand accroissement de ses activités par rapport aux autres institutions présentées, ses capacités restent néanmoins très limitées face à la quantité de travail et aux nombreuses consultations à offrir. Des femmes ayant besoin d'un suivi plus personnalisé ou encore, des femmes demandant des renseignements pour prévenir des cas de violence domestique, se

²⁹ <http://www.bif-frauenberatung.ch/bif/doku/index.htm> (Bif 2008)

voient régulièrement confrontées à de longues listes d'attente ou sont renvoyées vers d'autres institutions.

„Dadurch haben Frauen, welche über eine polizeiliche Intervention an unsere Stelle gelangen, Vorrang, weil sie gemäss Opferhilfegesetz und gemäss Gewaltschutzgesetz Anspruch auf eine Beratung haben. Leider kann die BIF aus Mangel an Kapazität auch solchen Frauen kaum eine längerfristige Beratung anbieten. Frauen, welche ohne vorgängige polizeiliche Intervention eine Beratung wünschen, so z.B. anschliessend an einen Frauenhausaufenthalt, haben aus diesem Grund wenig Chance, innert nützlicher Frist einen Beratungstermin zu erhalten. Sie müssen oft lange warten, was zur Folge hat, dass sie sich oft an eine andere Beratungsstelle wenden.“

Mme Ehram, BIF

Un premier contact est souvent établi lors du séjour de la résidente à la maison d'accueil et la BIF.

4.1.3 Le Frauen Nottelefon Winterthur

Tout comme la BIF, le **Frauen Nottelefon Winterthur** - numéro d'urgence destiné aux femmes - est un service reconnu par l'aide aux victimes cantonale et s'engage à exercer les mandats de la LAVI et de la LPV et ainsi à offrir les prestations prévues par ces législations. Les collaboratrices de cette institution offrent des consultations par téléphone ou sur place, mais par manque de disponibilité, les suivis à plus long terme ne sont pas assurés. Une grande partie des consultations est réalisée pour les habitantes de la ville de Winterthur ou de la région, mais l'approche des consultations téléphoniques permet également une prise de contact pour des femmes habitant à plus grande distance. Je n'ai malheureusement eu accès qu'à de la documentation écrite concernant cette institution.³⁰ Ainsi, je n'ai pas obtenu d'informations supplémentaires en lien avec d'anciennes résidentes des maisons d'accueil.

³⁰ Frauen Nottelefon Winterthur, Jahresberichte 2005, 2006, 2007.

4.1.4 Infodona

Depuis vingt ans, ce service de consultation financé par la ville de Zürich, informe les femmes migrantes domiciliées dans la ville de leurs droits, leurs obligations et les assiste en cas de difficultés. Depuis 2005, Infodona a également ouvert ses portes aux hommes migrants. Pratiques et ponctuelles, les consultations auprès d'Infodona se déroulent dans la langue maternelle du client : le service fournit des informations concernant la loi fédérale sur les étrangers, dorénavant appelée Létr³¹, renseignent les clients sur les possibles recherches de travail, de logement, de thérapeutes, de cours de langue ou de crèches. Les collaboratrices d'Infodona n'effectuent pas elles-mêmes les recherches, mais elles donnent des instructions, des adresses ou des conseils vers où se diriger et comment entreprendre des recherches.

En ce qui concerne le logement, il existe une association appelée Domizil, soutenue par l'aide sociale, qui permet la recherche de logements bon marché. Parfois, les clientes sont également dirigées vers des institutions proposant des activités sociales, telles que les Eglises ou des associations de migrantes comme le CIGA³², un centre d'intégration et d'appui pour des Brésiliens.

Les collaboratrices aident à établir un budget et éviter à ce que des services soient facturés à double. Elles assistent aussi leur clientèle dans la rédaction de leur CV. Un des buts de l'institution est de renforcer la confiance en soi des clientes par de petites réussites et elles ne veulent en aucun cas créer une nouvelle relation de dépendance.

„Deshalb ist es auch wichtig, dass nicht wir alles machen. [...] Jedes Telefon ist vielmals für uns einfacher, aber wir wollen den Moment nicht verpassen zu sagen: ‚Komm, probier es selber, und wenn es nicht geht, dann kannst Du wieder kommen und dann machen wir es zusammen oder schauen, warum es nicht geklappt hat.‘ Das sind wirklich auch die kleinen Erfolge, die sie für sich verbuchen können. Damit sie eben das Selbstwertgefühl wieder aufbauen können. Ich denke, das ist ganz wichtig. So dass wir da

³¹ Se référer à la loi fédérale sur les étrangers, p.22.

³² <http://www.cigabrasil.ch/>

nicht immer als Krücke fungieren, aus der Abhängigkeit vom Mann in die Abhängigkeit von irgendwelchen Sozialarbeitern zu kommen.[...] Dass wir dann auch sagen ‚Komm, jetzt gehst Du dorthin, und versuchst, so wie Du Deutsch sprichst, das zu erklären‘ und wenn sie das geschafft hat, ist das natürlich ein Strahlen und eine ganz tolle Begegnung.“

Mme Gasser, Infodona

Selon les propos de Mme Gasser, co-directrice d'Infodona, cette institution n'est pas souvent contactée par d'anciennes résidentes de maisons d'accueil ; cependant, dans de rares cas, la personne de confiance informe Infodona sur ce qui reste à entreprendre :

„Wir haben nach wie vor einen sehr guten Kontakt zu den Frauenhäusern. Die Frauen nehmen meistens nicht direkt mit uns Kontakt auf, sondern werden weitergeleitet. Die Sozialarbeiterin im Frauenhaus prüft zuerst die Situation und sagt uns dann, was schon getan ist und was noch zu tun ist. ‚Zu diesem Zeitpunkt tritt die Frau aus, dorthin geht sie und das steht noch offen, würden Sie diese Nachbetreuung übernehmen?‘“

Mme Gasser, Infodona

4.1.5 Le FIZ

Le **Fraueninformationszentrum, Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration**, dorénavant appelé **FIZ** est une organisation non gouvernementale (dorénavant appelée ONG). Le FIZ est active dans la « traite des femmes », de la violence, du droit de séjour, de la séparation, le divorce et du travail du sexe. A côté des activités politiques et des relations publiques, l'institution offre à des femmes migrantes³³ vivant en Suisse des consultations dans leur langue maternelle. Les consultations incluent l'accompagnement lors des procédures juridiques, de l'information sur leurs droits, des cours de langue - organisés entre autres par les Eglises et/ou l'Asylorganisation Zürich AOZ - et la mise en réseau avec des avocats

³³ Ces femmes proviennent d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est.

ou des médecins, comme le Frauenambulatorium, qui est un centre de santé professionnel tenu par des femmes pour des femmes.

Mme Meier, qui officie en tant que conseillère au sein de l'institution, constate que le FIZ est rarement contacté par d'anciennes résidentes d'une maison d'accueil ; dans de rares cas, les femmes étaient déjà en contact avec le FIZ avant leur séjour. Par contre, beaucoup de femmes se renseignent sur les possibilités de prévenir la violence domestique, mais par peur de perdre leur droit de séjour, elles décident de ne pas aller dans une maison d'accueil.

„Bei mir sind fast 50% der Klientinnen Opfer von psychischer häuslicher Gewalt, welche nichts gegen ihre Ehemänner unternehmen wollen, weil sie Angst haben, den Aufenthalt zu verlieren.“

Mme Meyer, FIZ

Dans ces situations, le FIZ propose des stratégies alternatives pour réduire la violence : par exemple des discussions avec le partenaire de la femme violentée peuvent être engagées, ou encore une consultation conjugale envisagée pour essayer de sauver la relation. Rappelons que les femmes migrantes au bénéfice d'un permis B, mention « pour rester auprès de son conjoint »³⁴, perdent leur droit de séjour si elles n'arrivent pas au terme des cinq ans prévus par la loi et ce, en vue de l'obtention d'un droit de séjour indépendant de leur conjoint.

4.1.6 L'IST

L'**Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt**, dorénavant appelé **IST**, a été créée en 2001 suite à l'évaluation d'un projet d'intervention zurichois contre la violence masculine³⁵ qui faisait état d'un manque de soutien aux femmes victimes de cette violence.

Ce bureau n'offre pas de consultations mais agit au niveau institutionnel. La LPV détermine le champ d'action de l'IST :

³⁴ Se référer à la loi fédérale sur les étrangers, p.22.

³⁵ le Zürcher Interventionsprojekt gegen Männergewalt (ZIP)

Die kantonale Interventionsstelle gegen häusliche Gewalt gewährleistet, steuert, koordiniert und überprüft die Zusammenarbeit der mit häuslicher Gewalt befassten Behörden und Beratungsstellen.

IST 2007: LPV §17, Titre 1

L'IST organise des séances de collaboration entre institutions (échange d'informations), dans le but de souligner les obstacles rencontrés dans la pratique, et de rechercher ensemble des solutions afin de lutter plus efficacement contre la violence domestique et d'améliorer la situation juridique des personnes concernées. Dans ce sens, un groupe de collaboration nommé « Vernetzungsgruppe gegen Häusliche Gewalt » a été créé. Il réunit les institutions cantonales spécialisées autour de cette problématique, telles que les services de la LAVI, de la ville et des ONG. En 2000, la création de la commission de coopération interdisciplinaire (Strategisches Kooperationsgremium StrKg) est venue s'ajouter aux structures existantes, rassemblant ainsi une vingtaine d'acteurs différents (instances juridiques et policières, services de consultation ambulants et stationnaires pour victimes et auteurs, et l'OFM). L'idée voulue par cette commission est de pouvoir transmettre l'expérience acquise par la ville aux différentes instances cantonales et d'assurer ainsi des pratiques cantonales uniformes.

Le suivi post-hébergement est limité à la base juridique de la LPV, concentré sur les trois niveaux de prévention selon les propos d'Alberto Godenzi, mais ces niveaux n'incluent pas la postvention. Pour Mme Greber, l'idée de postvention - qui n'est pas juridiquement ancrée - est l'interface (« *Schnittstelle* ») entre un suivi dans une situation de crise et un suivi à plus long terme.

Les institutions coopèrent entre elles : d'une part elles se rencontrent régulièrement sous la supervision de l'IST ; d'autre part elles se renvoient des clientes (« *Klientinnen* ») et se connaissent en grande partie entre elles ou ont même déjà travaillé dans une des autres institutions. Leur coopération se base sur le principe de ne pas faire les choses deux fois (« *nicht doppeltspurig sein* »), c'est-à-dire que si une femme a un dossier dans une institution capable de l'aider, et qu'elle prend contact avec une autre, elle est renvoyée vers la première.

4.1.7 Conclusion intermédiaire

En résumant les offres de soutien existantes pour des femmes après un séjour, je constate que les institutions qui fournissent des offres d'aide sont classées selon leur financement, lequel prédéfinit leur « clientèle » : la **BIF** et le **Frauen Nottelefon Winterthur** sont reconnus par la LAVI, financés en grande partie par le canton. Les mandats de la LAVI et de la LPV engagent ces institutions à donner la priorité à des femmes pouvant prouver les délits ; par conséquent, l'institution n'a pas la capacité d'offrir des suivis à long terme. **Infodona** est financé par les impôts de la ville ; ainsi le critère premier que leur clientèle est de résider en ville de Zürich. La **Frauenhaus Zürich** et la **Frauenhaus Violetta** sont en partie financées (par les remboursements des séjours) par la LAVI, mais l'existence de ces établissements n'est pas garantie. L'ONG **FIZ** est financée surtout par des dons. L'**IST** est financé par le canton et agit sur le niveau institutionnel.

Il n'existe pas d'offre de soutien officiel dans le sens d'un concept d'un suivi post-hébergement. La BIF avait l'idée d'offrir un tel service, mais le manque de capacité financière et de disponibilité temporelle face aux travaux mandatés rend la réalisation de cette idée impossible. Les services plus proches d'un suivi post-hébergement sont les préparatifs réalisés dans la maison d'accueil lors de l'organisation de la sortie. Ces préparations se réalisent lors des séances régulières avec une conseillère personnelle -« *Bezugsperson* »- à l'intérieur de la maison d'accueil. Lors de ces séances, on aide les femmes à se mettre en contact avec des avocats, médecins, aide sociale, thérapeutes, on leur donne de l'information et on leur garantit un accompagnement lors des procédures juridiques, l'organisation d'un logement - soit l'ancien avec changement de serrure, soit un nouveau -, on les aide à rechercher un travail, un cours de langue ou une crèche/école pour les enfants. Ces préparatifs varient beaucoup selon la situation individuelle de chaque femme, ses ressources qu'elle a à disposition ou qu'elle peut mobiliser ; les besoins sont évalués lors du séjour à la maison d'accueil. Selon l'expérience des représentantes des institutions, plus le séjour est long, plus de préparatifs sont importants, plus la sortie de la maison d'accueil est réussie. La personne de confiance accompagne les femmes lors de leurs premiers contacts avec d'autres institutions telle que l'aide sociale et elle informe l'institution responsable des tâches qui restent à résoudre, des services nécessaires à fournir à

sa cliente.

Chaque institution a son champ d'action. Ainsi les institutions reconnues par la LAVI s'occupent de prestations liées à cette loi, les institutions destinées aux femmes migrantes s'occupent de services liés à la Létr. De plus, Infodona offre du soutien d'ordre pratique, comme par exemple, montrer comment et où effectuer des recherches. Le FIZ offre, entre autre, un soutien pour des questions de séparation et de divorce.

Les institutions sont en contact entre elles : d'une part elles se rencontrent régulièrement sous la supervision de l'IST ; d'autre part elles se renvoient des clientes -« Klientinnen »- et se connaissent en grande partie entre elles ou ont même déjà travaillé dans une des autres institutions.

Les aides offertes sont toutes de nature ponctuelle. Toutes les institutions proposant des consultations se décrivent comme un service de consultation lors d'une situation de crise. Il n'existe pas un suivi post-hébergement à plus long

terme. Notons que seule la Frauenhaus Violetta effectue un travail dans ce sens : selon les besoins de la femme migrante un rendez-vous peut être fixé à la fin du séjour pour parler de son avancement dans des questions d'ordre pratique (travail, enfants, financement, langue), ainsi qu'aborder sa santé et son état psychique ; cependant il s'agit de travail bénévole.

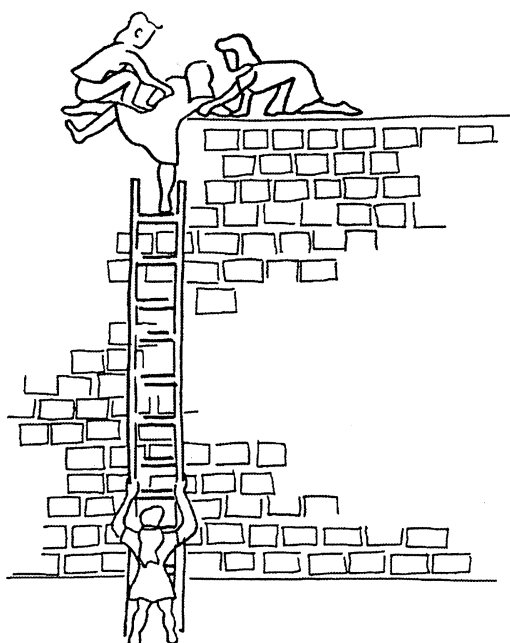


Figure 3 - Illustration du rapport annuel 2004 de la Frauenhaus Violetta

4.2 Les perspectives selon les institutions

Dans ce chapitre, j'expose les avis des institutions concernant la nécessité d'un suivi post-hébergement et par qui et comment il pourrait être offert. En outre, j'éclaire à travers les institutions présentées les particularités de la situation pour des femmes migrantes.

Toutes les représentantes des institutions estiment qu'après le départ d'une maison d'accueil, les femmes sont confrontées à des défis cumulés et qu'elles devraient recevoir du soutien lors de cette période. Toutes ces femmes se trouvent confrontées à une réorganisation de leur vie. Cependant, selon leurs ressources et leur situation personnelle, le soutien nécessaire, ainsi que sa forme et son contenu, est très variable. En général, les femmes concernées par la maltraitance domestique sont très instables -« *ambivalent* »- car une longue histoire de violence psychiques et physique a affecté leur confiance en elles-mêmes. La stabilisation de leur état de santé psychique prend du temps et n'est pas achevée au moment du départ de la maison d'accueil. En outre, la majorité des femmes est confrontée pour la première fois de leur vie, à la dépendance de l'aide sociale, ce qui peut influencer négativement l'image de soi par rapport à la société.

La situation actuelle de manque de soutien post-hébergement n'est pas viable, plusieurs problématiques sont énoncées. Mme Meier explique le système d'aide, où les femmes sont « réduites » aux perspectives de chaque institution :

„Eigentlich brauchen die Frauen eine lange Betreuung, aber welche Stelle hat die Zeit? Entweder das Frauenhaus oder das FIZ. Wenn sie im Frauenhaus sind und dann z. B. realisieren, ‚ja ich brauche Eheschutz‘, gibt es dafür einige Stellen; aber für Lebens- und Alltagsvorbereitung braucht es mehr Zeit [...]. Und dieses Angebot, die Frauen zur Ruhe zu bringen, zu stabilisieren, über einen längeren Zeitraum, so wie z. B. Laufbahnbegleitung, hat niemand.“

Mme Meyer, FIZ

Cette critique est également exprimée dans une recherche suisse récente sur les suivis post-hébergement en général:

Les différents systèmes d'aide (p. ex. la probation, l'aide sociale, les cliniques, les services de conseil sur la toxicomanie, les foyers, les thérapies familiales, les assurances sociales, les ORP) réduisent chaque cas en fonction de leur propre perspective, ne prenant en compte qu'une tranche de la complexité réelle. Comme il n'y a pas

de compréhension partagée d'un cas dans toute sa complexité, la coordination des aides est insuffisante pour résoudre les problèmes.

Sommerfeld 2008: 11

Mme Marty ajoute le besoin d'un service de consultation facile d'accès pour répondre à des questions pratiques:

„Ich glaube, die Frauen brauchen eine niederschwellige Beratungsstelle. [...] Es gibt Frauen, die können nicht zeitlich planen, besonders Migrantinnen natürlich. Sie haben jetzt das Bedürfnis, jetzt zu kommen und zu reden... ohne kompliziert zu sein. Besonders im Zusammenhang mit dem GSG³⁶ ist es oft so, wenn ich unsere Beratungen anhöre: das versteht niemand. Man spricht von Gesetzen, von Polizei, die Sprache ist sehr kompliziert. Und oft haben die Frauen das Bedürfnis zu sagen, ‚schauen Sie, ich habe diese Rechnung. Was soll ich damit machen?‘ Und dafür gibt es sehr wenige Stellen, ausser man hat einen sehr guten Sozialarbeiter im Sozialzentrum, der das macht.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Plusieurs représentantes des institutions ont soulevé les points énoncés ci-dessus. D'une part, un manque d'un suivi personnel à long terme et la prise en compte de la complexité entière de la situation individuelle de la femme, au lieu de la « réduire » à la tâche de l'institution et de la renvoyer vers d'autres organismes. D'autre part, un manque de service de consultations aisément accessibles, c'est-à-dire, facile d'accès et répondant à des questions pratiques de la vie quotidienne.

Mme Greber (IST) explique que selon les statistiques, 80% des femmes retournent ou restent chez leur partenaire violent, après le contact avec une institution³⁷. Les institutions ont soulevé plusieurs raisons au « désir » de retourner chez leur

³⁶ La LPV est appelée Gewaltschutzgesetz (GSG) en allemand.

³⁷ Les statistiques de la fondation Stiftung Frauenhaus se basent sur les deux maisons d'accueil (Frauenhaus Zürich, Frauenhaus Violetta) pour arriver à 25% des femmes de retour chez leur partenaire. Quant à Mme Greber, elle parle des statistiques qui incluent également les contacts avec d'autres institutions.

partenaire violent. Les femmes sont liées aux partenaires par des dépendances, telles qu'émotionnelles, juridiques (dans le cas où le permis de séjour est attaché à la cohabitation avec le partenaire) et financières. En outre, dans le cas des femmes migrantes avec un permis B, la consultation de l'aide sociale peut avoir un effet négatif sur leur permis. D'autres raisons sont évoquées : les femmes ont toujours l'espoir que leur partenaire change de comportement, la peur de la nouvelle situation, les réactions de l'entourage social.

Les femmes qui retournent chez leur partenaire sont également confrontées à une restructuration de leur vie, car pendant leur séjour elles ont appris de nouvelles stratégies pour prévenir et réduire la violence, stratégies qu'elles veulent mettre en pratique dans la vie en couple.

Selon Mme Greber, un suivi post-hébergement est fortement recommandé, et des premières démarches pour son élaboration sont en cours. Pour l'année 2009, l'IST et d'autres organismes proposent aux professionnels du social pour la première fois une formation master interdisciplinaire sur la « postvention » de la violence domestique (« Postvention nach Häuslicher Gewalt »). Cette formation s'est développée suite aux constats émis par les professionnels qu'après l'intervention par les institutions spécialisées et les consultations, il n'existe pas de soutien pour accompagner des couples dans la restructuration de leur relation. Dans l'introduction de la description de cette formation, la « postvention » est définie ainsi :

Unter dem Begriff „Postvention“ wird ein systemisches Beratungs- und Begleitungskonzept verstanden, welches zum Ziel hat, Wiederholungen von Gewalt zu verhindern und den Schutz gewaltbetroffener Personen, insbesondere auch besonders schutzbedürftiger Personen wie Kinder, die in einer Atmosphäre der Gewalt leben, sicher zu stellen - unter gleichzeitiger Inverantwortungnahme der gewalttätigen bzw. gewaltbereiten Person.[...] Das Ziel der Postvention ist entweder die Neuorientierung der Partnerschaft/Familie oder die geordnete Trennung und Lösung aus dem entsprechenden sozialen Umfeld.

IST, Theologische Fakultät Universität Zürich 2008

Les mots de Mme Meier soulignent également le besoin d'un suivi pour des femmes de retour chez leur partenaire :

„Also, es braucht offiziell eine Betreuung [...] auch wenn die Frauen zurückgehen, weil es nicht immer klappt. Es gibt die Angst, ,ja, ich muss jetzt lieb und nett zu ihm sein, sonst will er die Trennung und die Scheidung', und die Frau steht unter Druck [...]. Diese Phase braucht auch Begleitung, die sagt, ,versuch dies, versuch das.' [...] Aber wer macht das?“

Mme Meyer, FIZ

Cependant, le maintien du contact ne dépend pas uniquement de la volonté et des capacités des institutions, mais également de la femme en question. Et la collaboratrice de la BIF observe que les femmes qui retournent chez leur partenaire ne sont souvent pas intéressées à rester en contact :

„Oftmals ist sie ja dann, genau dann, wenn sie entschieden hat, zurückzukehren, nicht bereit, zu einer Beratungsstelle zu gehen. [...] Das hat natürlich auch mit der Beziehung zu tun, welche sie im Frauenhaus aufgebaut hat, es ist ein Stück weit auch eine Vertrauensbeziehung im Frauenhaus entstanden. Wenn sie entscheidet, sie gehe zurück zum Mann, will sie ein Stück weit die Möglichkeit ausblenden, dass es wieder zu Gewalt kommen kann.“

Mme Ehram, BIF

Il existe donc, d'une part, une volonté des collaboratrices des institutions que les femmes retournant chez leur partenaire gardent la possibilité d'un soutien des institutions. Cela afin de travailler la relation avec leur partenaire (et apprendre ainsi de nouveaux comportements pour reconnaître et prévenir des moments de violence). D'une autre part, une volonté des femmes qui retournent dans leur foyer de ne pas maintenir le lien avec l'institution.

Je reprends la question de Mme Meier sur qui pourrait offrir le suivi et j'y ajoute une autre : quelle forme aurait ce suivi ?

La majorité des institutions sont d'avis qu'un suivi post-hébergement doit être offert par la maison d'accueil, car la relation avec la personne de confiance, qui connaît déjà l'histoire, est favorable à un suivi post-hébergement. Comme le dit Mme Kazantzidou :

„Das Frauenhaus kennt die Geschichte, die Frau muss sie nicht neu erzählen und wir haben auch Vertrauen aufgebaut. Und wenn Vertrauen schon da ist, ist die Folgeberatung natürlich intensiver, als wenn man wieder von neuem beginnen muss.“

Mme Kazantzidou, Frauenhaus Violetta

Plusieurs institutions ont leur idée sur comment un suivi de consultation pourrait se réaliser et qui pourrait le financer :

La Frauenhaus Violetta et la Frauenhaus Zürich parlent de l'idée d'offrir des paquets individuels de suivi post-hébergement -« *individuelle Folgeberatungspackete* »- qui s'adaptent aux besoins définis lors du départ et qui contiennent l'accompagnement par des visites de la personne de confiance, de

l'aide pour l'organisation et l'administration de la vie quotidienne telle que l'écriture des impôts, l'assurance maladie, ou le paiement de factures. Ces paquets personnalisés de « *Folgeberatungen* » permettraient une meilleure stabilisation des femmes et les aideraient sur leur chemin à devenir

„stark und stabil genug [sein], damit sie ihr Leben selbständig bewältigen kann.“

Mme Kazantzidou, Frauenhaus Violetta

Le financement serait alors garanti par l'aide sociale qui manifeste un intérêt à éviter des coûts sociaux subséquents (« *Folgekosten* »). Lors d'un entretien téléphonique avec la directrice de la Stiftung Frauenhaus Zürich, Mme Susan Peter, j'ai appris qu'elle était consciente de la nécessité d'un suivi post-hébergement et qu'elle avait déposé une demande pour un financement et attendait une réponse. Le concept ou des idées plus concrètes d'un suivi post-hébergement ne sont pas encore officiels.

Mme Marty, collaboratrice de la Frauenhaus Zürich, observe que si la durée de séjour est plus longue, l'intégration de la femme dans le nouveau quotidien est facilitée et elle parle de la possibilité de raccourcir le séjour pour proposer plus de temps d'accompagnement après le départ :

„Dann kann die Bezugsperson die Frau z. B. besuchen, ihr neues Umfeld kennen lernen, sie im Alltag begleiten und mit ihr über ihre Traumatisierung sprechen, auch psychische Beratung liegt dann drin. Denn die Traumatisierung ist nicht weg nach einem Monat oder zwei.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

4.2.1 Particularités de la situation des femmes migrantes

Dans cette partie, je vais présenter les aspects qui rendent la ré-intégration ou l'intégration - je reviens sur l'utilisation de ces termes - plus difficile pour des femmes migrantes que pour des femmes autochtones.

Comme démontré plus haut, le travail de stabilisation et de restructuration d'une femme ayant connu des violences concerne toutes les anciennes résidentes des

maisons d'accueil ; par contre dans le cas des femmes migrantes, d'autres défis s'ajoutent. Les institutions ont soulevé les aspects qui compliquent leur situation : selon les circonstances personnelles de la femme (entre autres le permis de séjour, la durée du temps marié, la durée du séjour en Suisse, l'existence et l'âge des enfants) la séparation de leur partenaire, ainsi que la dépendance de l'aide sociale peuvent avoir un impact négatif sur leur permis de séjour et les obliger à quitter le pays.

En outre, le manque de connaissance du système suisse, des tâches administratives à entreprendre complique l'insertion de ces femmes dans la société. Les mots des institutions spécialisées pour des migrantes illustrent ceci:

„Ganz praktische Probleme, wie, ,wer hängt einer Frau eine Lampe auf?' Alltägliche Sachen, zu denen man sich gar nie Gedanken macht, wenn man hier aufgewachsen ist.“

Mme Kazantzidou, Frauenhaus Violetta

Surtout dans les situations où avant la rupture le partenaire s'occupait des affaires administratives, les femmes sont confrontées d'un jour à l'autre à beaucoup de nouvelles tâches à effectuer et ne savent pas comment s'y prendre :

“Durch Eheschutz und Trennung haben die Frauen plötzlich Rechnungen und Papiere und was weiss ich. Wie gehen sie um mit solchen Sachen? Früher haben ihre Männer das immer erledigt und jetzt sind sie überfordert, alleine zu verstehen. Werfen sie alles weg oder lassen sie es liegen, kommen die Mahnungen und so fort. [...] Es geht ums Verstehen, wie läuft es jetzt im Alltag, alleine, bis diese Situation besser wird oder wieder zusammenführt mit einem Mann.“

Mme Meyer, FIZ

Selon Mme Meyer et Mme Kazantzidou la différence la plus frappante entre la situation des femmes migrantes et celle des femmes autochtones touche leur environnement social (comment les femmes sont entourées et soutenues) :

„Migrantinnen fallen aus dem Netz heraus, einerseits aus dem familiären Netz und im sozialen Umfeld waren sie gar nie vernetzt.“

Mme Kazantzidou, Frauenhaus Violetta

Elles observent que pour beaucoup d'anciennes résidentes des maisons d'accueil, une des difficultés majeures est le fait de se retrouver seule et de « *niemanden haben, mit dem sie reden können* » (Mme Kazantzidou). Pour combler ce manque, la Frauenhaus Violetta est un recours :

“Oder sie sagen, ‚ich bin traurig‘ und rufen an, einfach um zehn Minuten zu reden.“

Mme Kazantzidou, Frauenhaus Violetta

Mme Meier explique les conséquences si une femme n'a personne avec qui discuter ou pour éventuellement la motiver à entreprendre des démarches :

„In der ersten Phase haben die Frauen Angst um die Existenz und alles, dann sitzen sie meistens hier, haben keine Lust, etwas zu machen, und wenn Du keine Vertrauensperson für den Moment hast, die Dich immer begleitet, mit der Du sprechen kannst, dann machst Du alleine noch keinen Schritt.“

Mme Meyer, FIZ

Mme Marty et Mme Gasser démontrent qu'une assistance adéquate dans cette période est essentielle et a des chances de succès :

„Also, die Ressourcen sind schon vorhanden, bei Frauen, die Migrantinnen sind, sowieso. Sie waren einfach unter Druck. Ja, wenn Sie denken, Sie sind fünfzehn Jahre in der Schweiz und Sie dürfen nie aus dem Haus, nie einen Kurs besuchen, wie lernst Du dann?“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

„Zum einen sind es oft Frauen, die noch nicht lange in der Schweiz sind, die nicht wissen, wie es in der Schweiz funktioniert, weil zum

Beispiel der Mann alles gemacht hat, weil ihr Selbstwertgefühl am Boden zerstört ist. Meistens haben sie durch psychische oder physische Gewalt erlebt ,du bist nichts, du kannst nichts, ohne mich kannst du sowieso nichts.' [...] Die kleinen Erfolge, die dann wieder ein Selbstwertgefühl aufbauen, das sind ganz wichtige Teilschritte.“

Mme Gasser, Infodona

Pour combler ce manque de contacts sociaux, l'idée de groupe d'entraide (« Selbsthilfegruppen ») a été souvent avancée. Mais la diversité des contextes culturels, comme des différentes manières de communiquer et de gérer des problèmes personnels, fait que le cadre du travail en groupe avec des personnes inconnues ne convient pas à toutes les femmes.

„Die Frauen brauchen auch Selbsthilfegruppen, aber sie sind nicht vertraut mit diesem System, wie im Frauenhaus, dass man im Kreis zusammensitzt und von sich selber erzählt. Also das ist nicht asiatisch. [...] Im asiatischen Raum kennen sie das nicht. Lieber mit Freundinnen sprechen oder zu Hause anrufen, doch dazu haben sie kein Geld. Oder weil das teuer ist, nach Thailand zu telefonieren [...], dann schluckt man alles und das ist dann wieder ein Druck, Du kannst mit niemandem darüber sprechen.“

Mme Meyer, FIZ

Selon le contexte individuel une thérapie psychologique peut être interprétée par les femmes migrantes comme une preuve de folie (« verrückt zu sein ») et peut rappeler quelques remarques de leur ancien partenaire :

“Da ist auch die Frage, ob die Frauen verstehen, dass sie Therapie brauchen, es kostet wieder Überwindung. Weil viele Migrantinnen Angst haben: ,Wenn ich eine Therapie mache, heisst das, dass ich durchdrehe und eine verrückte Frau bin.' Oder die Männer können das wieder als Waffe benutzen und sagen, ,die ist nicht in Ordnung, die braucht diese Therapie, vielleicht ist sie psychisch krank.', obwohl sie noch nicht in einer psychiatrischen Klinik

landet. Man muss auch immer den Frauen erklären, dass eine Therapie nicht heisst, dass sie verrückt ist, sondern dass es eine Methode ist. Und es braucht Zeit bis die Frauen das verstehen und auch annehmen.“

Mme Meyer, FIZ

“Bei meinen Landsleuten, aus dem ehemaligen Jugoslawien und so, und vor allem bei älteren Menschen kommt schnell, ja das ‚ich spinne doch nicht‘, aber bei den jüngeren stellen wir schon eine Änderung fest, dass die sagen, ‚ich merke einfach, es geht mir nicht gut und ich komme nicht aus diesem Loch raus.‘ Und diese Leute sind auch einfacher für eine Therapie zu motivieren, aber dann muss es auch eine Therapeutin haben, eben, es scheitert oft an der Muttersprache und daran, dass die Therapeuten, die diese Sprache reden oftmals ausgebucht sind.,,

Mme Gasser, INFODONA

Les représentantes des institutions décrivent la problématique autour du traitement psychologique : Souvent les personnes concernées ne veulent pas suivre une thérapie et le petit nombre de thérapeutes parlant leur langue maternelle sont peu disponibles.

4.2.2 Intégration ou ré-intégration ?

Pour décrire le processus après le séjour des migrantes en maison d'accueil, j'ai longtemps hésité entre « ré-intégration » et « intégration ». Le premier implique qu'avant son séjour à l'institution, la femme était intégrée dans la société. En revanche, le deuxième terme suppose que la femme est confrontée à ce processus pour la première fois après son séjour. Lors du premier entretien avec une institution destinée aux migrantes, j'ai utilisé le mot ré-intégration (« Wiedereinstieg ») et la collaboratrice de l'institution m'a corrigée :

„Es ist ja zum Teil so, dass Migrantinnen, die gar nie richtig bei der Gesellschaft eingestiegen sind, sehr abgeschlossen waren. [...] Ja, die sind zum Teil in einer sehr isolierten Struktur drin, sei es, dass

der Mann sie sehr unter Kontrolle hat, oder die Familie von ihm. Oftmals sind sie gar nicht richtig in der Schweiz angekommen. Für viele ist es tatsächlich erst nach dem Frauenhaus oder nach der Trennung überhaupt möglich, in diese Gesellschaft, Schweizer Gesellschaft, einzusteigen. Dass die eigentlich mit dem das erste Mal Kontakt haben und sagen, ‚ich brauche eine Arbeit‘ und sich dadurch das erste Mal in die Gesellschaft begeben.,,

Mme Gasser, Infodona

Les paroles de Mme Marty confirment que pour des migrantes le terme «intégration» décrit mieux le processus après le séjour à l'institution :

„Ich sage Ihnen: Für Migrantinnen, obwohl sie bereits in der Fremde leben, ist es wie eine zweite Fremde nach dem Frauenhaus, weil alles neu ist.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Cette citation, issue d'un entretien avec Mme Meyer, montre que l'interconnexion de plusieurs facteurs - les ressources individuelles d'une femme, ses activités avant le séjour et son réseau social - et leur influence mutuelle a des conséquences sur le suivi post-hébergement, qui devient plus complexe :

„Also manche Frauen brauchen direkt Therapie, weil sie traumatisiert sind. Aber manche Frauen brauchen Begleitung, ‚wie gehe ich jetzt weiter mit meiner Zukunft ohne Mann?‘ oder mit Problemen mit dem Ehemann. Und dort ist es viel komplizierter. Weil dort die Frauen nicht wissen, wie sie mit der Steuerrechnung umgehen müssen, die Rechnungen, die kommen [...], dann noch Elterngespräche, ‚was heisst das?, früher hat das immer mein Mann gemacht.‘[...] Aber das neue Ausländergesetz legt jetzt auch fest: Wenn Du nicht genügend Deutsch kannst, wenn Du nicht drei Jahre mit deinem Mann zusammenlebst, wenn Du nie gearbeitet hast und wenn ein Risiko besteht, dass Du nach der Trennung/Scheidung Sozialhilfeempfängerin bist, hast Du keine Chance, eine Aufenthaltsbewilligung zu erhalten.“

Mme Meyer, FIZ

4.2.3 Conclusion intermédiaire

Toutes les représentantes des institutions estiment qu’après le départ d’une maison d’accueil, les femmes sont confrontées à des défis cumulés et qu’elles devraient recevoir du soutien lors de cette période.

Les représentantes soulèvent plusieurs critiques à l’offre de soutien actuel ; d’une part un manque de service de consultation facile d’accès. D’autre part, un manque d’un suivi personnel à long terme et de la prise en compte de la complexité entière de la situation individuelle de la femme.

Plusieurs idées sur comment un suivi de consultations pourrait se réaliser existent, mais le financement n’est pas encore assuré.

Concernant les femmes migrantes, les représentantes des institutions soulignent des aspects juridiques, structurels, administratifs, sociaux et psychologiques rendant leur situation plus difficile que celles des autochtones. Je constate que les discours des représentantes des institutions sur les femmes migrantes sont marqués par une victimisation et la considération qu’elles sont plus touchées par l’après-séjour que des femmes autochtones. Il semble sous-entendu que les femmes migrantes n’aient pas été intégrées avant le séjour institutionnel, alors que les femmes autochtones l’aient été. Les premières citations (sur comment suspendre

une lampe ou s'occuper de l'administratif) reflètent cette perspective.

Néanmoins, les représentantes des institutions soulignent que la situation spécifique et les besoins de soutien de la femme varient selon ses ressources individuelles, ses activités avant le séjour et son réseau social.

Ce discours normatif proclamant que les femmes migrantes sont plus concernées que les femmes autochtones s'explique peut-être par des observations faites par les institutions et leurs consultations offertes : à cause de l'effet d'entonnoir des institutions, seulement les femmes les plus démunies en ressources s'adressent à ces institutions après un séjour dans une maison d'accueil tandis que les femmes - migrantes ou autochtones - avec plus de ressources ont d'autres alternatives et s'en sortent ainsi différemment. Une « cliente habituelle » des institutions correspond probablement aux citations énoncées dans ce chapitre mais n'est pas représentative de toutes les femmes migrantes après un séjour dans une maison d'accueil. Ceci explique pourquoi les représentantes des institutions évoquent uniquement des exemples de femmes migrantes se trouvant dans des contextes très difficiles, car leur clientèle reflète cette perspective.

Une autre explication plausible de ces discours normatifs concerne la manière de parler (consciente ou inconsciente) des représentantes des institutions engagées : en accentuant les difficultés que leur clientèle doit assumer, elles soulignent indirectement la nécessité de les soutenir et ainsi l'importance du travail effectué par l'institution.

4.3 Les femmes rencontrées

Les trois femmes rencontrées ont trente-sept, trente-neuf et quarante-quatre ans et sont issues de contextes très différents. Caroline³⁸, mère d'un fils de dix ans, est d'origine suisse et travaille à l'école. Sophie vient d'un pays européen traditionnel d'émigration à destination de la Suisse. Elle a deux enfants de deux et huit ans, vit en Suisse depuis dix sept ans, ne parle pas très bien allemand, possède le permis C et travaille dans le nettoyage. Inès est issue d'un pays en dehors de l'Europe et est mère d'un fils adulte qui vit dans son pays d'origine. Elle habite en Suisse depuis treize ans, parle assez bien allemand, possède le permis B et travaille dans

³⁸ Tous les noms utilisés sont des noms d'emprunt

l'industrie du sexe. La langue de communication était soit le suisse-allemand ou l'allemand pour Caroline et Inès. Avec Sophie, nous avons parlé dans sa langue maternelle et ensuite j'ai traduit ses récits en allemand.

4.3.1 Le profil des femmes rencontrées

Caroline (trente-neuf ans):

Je viens d'une famille de paysans suisse et j'ai deux frères. Mes parents se sont séparés quand j'avais onze ans et, par la suite, j'ai vécu avec ma mère et son nouveau partenaire. A seize ans, j'ai connu mon mari et même si son contexte familial différait beaucoup du mien, je me suis immergée dans sa vie. Ainsi, à dix-sept ans, j'ai déménagé chez la famille de lui. Pendant ma formation d'enseignante en musique, je travaillais à côté pour économiser de l'argent pour partir en voyage avec mon mari, qui travaillait en tant que commerçant. Après notre mariage et la naissance de notre fils qui a aujourd'hui dix ans, je me suis engagée entièrement comme mère et femme au foyer et j'ai arrêté de travailler. Suite à des changements d'emploi ou des conflits avec les voisins nous avons déménagé plusieurs fois, acheté et vendu des maisons pour finalement nous établir dans notre maison actuelle. Depuis notre arrivée dans cette maison il y a cinq ans, je suis très engagée dans la vie sociale du village et je suis active dans des activités scolaires, politiques et associatives. Ici, les conflits avec mon mari sont devenus de plus en plus importants et il m'a menacée plusieurs fois. Finalement, en avril 2008, j'ai vécu avec mon fils six semaines dans la Frauenhaus Zürich. Ensuite, mon mari a dû partir de notre maison conjugale et nous - mon fils et moi - sommes revenus ici. Je continue les activités dans le village, mais beaucoup de choses ont changé.

Sophie (trente-sept ans) :

Je suis née dans une petite ville dans un pays européen traditionnel d'émigration à destination de la Suisse. Je suis l'aînée de trois soeurs. Mes parents ont divorcé alors que j'habitais déjà en Suisse. Quand j'ai commencé des études universitaires en langues et littératures, je travaillais à côté comme secrétaire pour la commune. A vingt ans, suite à une annonce, j'ai décidé de venir travailler une

année en Suisse pour mettre de l'argent de côté et pouvoir m'acheter une voiture à mon retour.

Arrivée en Suisse, les conditions du travail ne correspondaient pas au contrat signé : je gagnais moins et devais travailler plus et, en outre, je n'avais pas le droit d'annuler le contrat. Pendant cette année, j'ai connu mon mari qui vient de mon pays et qui travaillait déjà depuis plusieurs années en Suisse. Il a organisé un travail de jeune fille au pair pour moi et m'a ainsi convaincue de rester une année de plus en Suisse. Après ce poste, j'ai travaillé au noir dans une agence de placement où je faisais du secrétariat. Mon rôle était également de traduire les communications entre ma patronne suisse et les candidats provenant de mon pays. Suite au déménagement de l'agence, j'ai travaillé comme femme de ménage chez des privés. Grâce au mariage, j'ai reçu le permis B et, il y a huit ans, notre premier fils est né. Mon mari était souvent sans emploi, et je devais donc travailler beaucoup pour financer notre vie. Avec le deuxième enfant - qui a aujourd'hui deux ans - notre situation n'a pas changé, sauf que nous avons reçu le permis C. Quand mon mari m'a battue une première fois, je n'ai rien fait, espérant que cela ne se reproduirait pas. Lorsque mon mari m'a battue pour la seconde fois, nos voisins sont intervenus à cause des bruits et mon mari a dû aller en prison. Mes enfants et moi sommes allés trois jours à la Frauenhaus Violetta, c'était en mai 2008. Ensuite je suis retournée avec eux dans l'ancien appartement sans mon mari. Actuellement, je continue de travailler comme femme de ménage.

Inès (quarante-quatre ans) :

Je suis née dans un pays en dehors de l'Europe. Ma famille habitait dans un village. J'ai quatre frères et sœurs, dont je suis la troisième. Après avoir effectué ma scolarité au village, j'ai épousé mon premier mari, le père de mon fils qui a aujourd'hui vingt-sept ans. Après dix ans de mariage, j'ai quitté mon mari et je suis partie dans la capitale de mon pays pour y ouvrir un restaurant. Mes parents s'occupaient de mon fils. Suite à une bombe qu'un policier jaloux avait jetée dans mon restaurant, j'ai dû chercher un autre travail. J'ai trouvé un emploi dans une fabrique de jouets jusqu'au jour où un incendie a détruit toute l'usine et causé beaucoup de morts. De retour chez mes parents, ils faisaient pression pour que je rejoigne mon ex-mari, et je suis partie sur une île touristique où je travaillais

comme serveuse dans un bar. Peu après, lors d'un accident de moto avec une collègue, je me suis cassée la jambe et je n'ai plus pu travailler. Ma collègue m'a laissée seule et je n'avais ni à boire ni à manger. Un soir, quand je n'étais toujours pas en état de travailler, je suis allée au bar où je travaillais. Un touriste m'a proposé de coucher avec lui et j'ai accepté parce que j'avais besoin d'argent pour m'acheter à manger.

En 1995 j'ai accepté une invitation d'un client suisse [de mes activités dans l'industrie du sexe] pour visiter son pays, mais après peu de temps je suis repartie. Lors de ce premier séjour j'ai repris contact avec un ancien client suisse [de mes activités dans l'industrie du sexe]. Il a organisé un deuxième séjour en Suisse pour moi et par la suite nous nous sommes mariés. Six mois après le mariage il a commencé à me battre. Une compatriote m'a conseillée d'attendre plusieurs années avant de divorcer pour pouvoir garder le droit de séjour. Après deux ans d'attente, je n'en pouvais plus et, en 2000, je suis allée à la police qui m'a amenée à la Frauenhaus Violetta, où j'ai passé quatre mois et demi.

Ensuite, j'ai travaillé dans un restaurant mais suite aux absences dues aux rendez-vous juridiques pour régler la séparation, j'ai perdu le poste. Après le divorce, j'ai travaillé dans plusieurs salons [de prostitution], dans diverses villes suisses. Aujourd'hui, je travaille à mon propre compte. J'ai le permis B et je partage un appartement avec une collègue compatriote dans un quartier populaire de la ville. Mais la plupart du temps, j'habite dans la ville où je travaille. Chaque année, je pars trois mois dans mon pays d'origine pour voir ma famille que je soutiens financièrement et dont je prends en charge les coûts de vie de même que la scolarité de ma petite-fille.

4.3.2 Leurs récits de vie

Tout d'abord, je rappelle que mes analyses de récit de vie se concentrent sur les aspects pratiques et touchent moins la santé psychique des personnes, même si je considère que l'état psychologique de chaque femmes influence fortement les activités qu'elles entreprennent.

A travers les récits de vie, je cherche entre autre à vérifier mon hypothèse : l'après-séjour institutionnel est considéré par mes interlocutrices comme une période de défis.

Un premier point important est que les récits de vie des trois femmes démontrent que la séparation d'avec leur mari constitue pour elles une rupture dans leur vie et qu'elles doivent réorganiser leur vie après le séjour à la maison d'accueil. Cette réorganisation engendre des difficultés.

En parlant de leur vie, trois éléments principaux ont attiré mon attention car une grande partie du discours est construite d'autour d'eux : le ménage, le travail rémunéré et la résidence. Ils semblent être des piliers permettant une structure de vie stable. Cette idée s'est formée en remarquant la place centrale de ces composantes dans les récits et elle a été renforcée avec la lecture de Bertaux (2003: 104). Dans une étude sur des pères divorcés, il propose le concept de « triple étayage » de ces trois éléments pour expliquer le parcours d'homme, dont le divorce avait mené à la dépendance à l'alcool, la perte du travail et finalement du logement. Il constate dans plusieurs cas que, si un des trois éléments disparaît, la stabilité de la situation n'est plus garantie. Je ne considère pas que mes interlocutrices se trouvent dans une situation analogue à ceux des pères divorcés, mais je m'inspire de la répartition de la vie quotidienne en trois composantes. Ainsi est née l'hypothèse qu'après une situation de crise, la réinsertion dans la vie quotidienne est facilitée si des points de repères stables déjà présents avant la crise, comme le ménage, le travail rémunéré ou la résidence, structurent la vie. Après une analyse plus approfondie de la construction des récits de vie, j'ai remarqué que les modifications des trois éléments servaient souvent de point de repère pour se rappeler de la chronologie et des lieux des événements.

J'en déduis que ces éléments sont d'une grande importance et, lorsqu'un changement se présente, il a des conséquences sur la vie quotidienne et sa structure. Ce qui conforte encore l'idée de « triple étayage » de Bertaux.

Je considère que l'après-séjour est un défi majeur si la femme est confrontée à des tâches et situations nouvelles. C'est pour cela que la vie quotidienne et les tâches et responsabilités de la femme pendant la relation seront comparées dans ma recherche avec celles après le séjour. Pour permettre une analyse, la complexité

de la vie quotidienne sera réduite à ces trois éléments ; ménage, travail rémunéré et résidence. La comparaison s'effectuera à ces niveaux.

L'élément du ménage concerne toutes les activités liées à la vie en famille - dont font partie la femme, ses enfants et son ex-mari - et à la maison. Y sont compris les tâches ménagères et administratives ainsi que l'éducation des enfants.

L'élément du travail rémunéré touche l'activité professionnelle et ses conditions. Il ne se limite pas à l'apport économique mais est également une valeur permettant une insertion sociale, laquelle peut varier selon l'activité et le statut personnel.

L'élément de la résidence englobe les situations d'habitat avant et après le séjour institutionnel, des motivations migratoires ainsi que des perspectives d'avenir.

Rupture

Les trois femmes ont décrit la période après le séjour institutionnelle comme une rupture, laquelle est liée à des difficultés.

Les mots de Sophie confirment la difficulté de l'après-séjour:

„Es war eine sehr schwierige Zeit [...] Ich war so, mein Gott, mein Leben hat sich von einem Tag auf den andern so geändert, vorher war alles so organisiert, so geregelt, und jetzt konnte ich nur noch denken: ‚Ich habe alles verloren, mir ist nichts geblieben.‘ [...] Ich dachte nur an das, und am Schluss halfen sie [die Angestellten der Institutionen] mir auf eine Art und Weise, dass mein Leben so weiterging.“

Sophie

Caroline souligne qu'il reste beaucoup d'affaires à régler :

„Ich hatte ja sehr das Bedürfnis, [vom Frauenhaus] wegzugehen, auch um alles zu Hause in Ordnung zu bringen, weil ich den Antrieb von Stefan hatte. Weil ja noch gar nichts gelöst war. Ich hatte eine Illusion und dachte, das Gesetz regelt das alles, aber es beginnt dann erst richtig. [...] Es ist wirklich einfach vieles, das man auf die

Reihe bringen muss, und dann hat man alles am Anfang, ich denke, man ist wirklich am Rumpf.“

Caroline

Dans le récit d'Inès, cette rupture a moins de poids que chez les autres interlocutrices. Une interprétation possible de ceci est son passé personnel où elle a déjà été confrontée à plusieurs ruptures nettes telle que des accidents dans ses lieux de travail ou son entrée dans l'industrie du sexe. Grâce à son école de vie - « *Lebensschule* »-, comme elle l'appelle elle-même, elle a probablement appris à être moins perturbée par ce genre de situation. Néanmoins, elle a mentionné avoir beaucoup pleuré quand elle logeait à l'hôtel et qu'en téléphonant à sa mère elle lui avait avoué que sa vie en Suisse était très difficile. En parlant de la maison d'accueil, elle a également énoncé ses difficultés à chercher un travail ou un logement :

„Ich war einmal im Frauenhaus für 4 ½ Monate, und habe dort viel gelernt, von den Frauen, von den Kindern, von der Arbeit. Ich suchte viele Wohnungen, Arbeiten. Das ist alles schwierig für mich. Ich kann nicht Deutsch... Ich kann nicht gut Englisch, und ich kann nicht schreiben.“

Inès

Ménage

Pour l'analyse, cette composante a été divisé en deux éléments : les tâches ménagères et administratives du quotidien d'une part et l'éducation des enfants ainsi que le droit de visite du père d'autre part. Je soulève ici les changements les plus importants pour la vie de Caroline, Inès et Sophie.

Concernant les tâches ménagères, peu de choses ont changé pour les trois femmes après leur séparation, comme elles s'occupaient déjà entièrement du ménage avant. Par rapport aux tâches administratives, telles que le paiement des factures, la déclaration d'impôts, les assurances ou autres, il y a des différences entre les trois interlocutrices. Alors que Caroline et Sophie étaient déjà confrontées à l'administration avant (Sophie a été aidée dans ces activités par une association de

migrantes qui s'en occupe entièrement pour un forfait annuel), pour Inès c'était la première fois. Son mari s'en occupait et elle a donc dû apprendre ces tâches après son séjour institutionnel. Comme elle n'écrit ni ne lit l'allemand, il s'agissait d'un grand défi et, pour des documents moins habituels, elle cherche aujourd'hui encore de l'aide chez des tiers :

„Wenn Papiere kommen, oder wenn spezielle Papiere kommen, dann verstehe ich sie nicht. Ich nehme sie in meine Handtasche, ich suche viele Personen zum Helfen, beim Lesen und Schreiben.“

-„Mit wem machen Sie das?“

“Mit Sonja, [einer Mitarbeiterin des FIZ] und mit meinen Kunden, wenn ich sie gut kenne. Dann frage ich sie und sie helfen mir.“

Inès

Néanmoins, les trois femmes ont dû assumer une quantité de documents administratifs plus grande que d'habitude, due à leur séparation, comme l'énonce Caroline :

„Ich kam vor 2 ½ Monate zurück, ich habe jetzt noch so vieles, das ich noch gar nicht erledigt habe. Weil dann noch die Vorwürfe vom Mann kommen, er wolle noch das bewiesen haben, und noch wegen dem Geld, und [...] irgendwo muss ja ich immer alles beweisen und erklären und er hat zwar alle Bankauszüge bei sich, aber er wollte oder konnte das nicht, jetzt muss ich ihm das vorkauen, offen legen, was ist was, wie muss er was verstehen.“

Caroline

Comme Sophie et Caroline s'occupaient déjà de l'éducation de leurs enfants, leur vie n'ont pas subi un grand changement à ce propos. Le changement consiste en leur responsabilisation pour des décisions concernant l'école ou l'évaluation du danger de voir le père. Responsabilité qu'elles portent maintenant seules. En instance de divorce, les deux femmes doivent se prononcer sur le droit de visite du père. En même temps qu'elles réalisent qu'un risque existe de la part du père, elles sentent le désir que les fils puissent maintenir un lien avec leur père et

s'efforcent à trouver la meilleure solution pour leurs enfants, comme nous le montre les paroles de Caroline :

„Bei uns war es so, dass eine Gefahrenmeldung bestand, und dann ging es weiter, dass ich das Bedürfnis hatte, das Besuchsrecht mit dem Vater zu haben. Dann widerspricht sich ja das, ist es jetzt gefährlich oder nicht, und ja, es ist gefährlich, aber nicht so, dass ich es beweisen kann und trotzdem will ich ja, dass es ein Happy-End geben kann mit dieser Vater-Sohn-Beziehung, also was machst du? [...] Und wir haben jetzt das gelöst mit dem Natel, wo nur er Zugang hat, und der Papi nicht, und das war auch der springende Punkt, Stefan sagte, er wolle einfach diese Option haben, dass er mitgehe, aber dass er nach hause kommen könne, wann er wollte. [...] Ich bleibe voraussichtlich immer zu Hause wenn er Besuchsrecht hat, so dass ich ihn sofort holen kann.“

Caroline

Sophie décrit la séparation comme un soulagement pour l'ambiance familiale :

„Die einzige Änderung war, dass er weg ist und wir jetzt ruhig zu Hause sind ohne Geschrei. Das ist gut. Er war immer aufgeregt und machte die ganze Familie unruhig.“

Sophie

Ainsi, elle continue à amener et chercher ses enfants à l'école, aux activités de loisirs et à la thérapie - son fils plus jeune souffre d'une maladie des oreilles, pour laquelle il suit un traitement médical presque depuis sa naissance - ce qui remplit ses journées. Il lui reste donc très peu de temps pour s'occuper d'elle-même :

„Mit dem älteren, Thomas, verbringe ich viel Zeit. Nachdem ich ihn in die Schule bringe, gehe ich arbeiten, danach bringe ich ihn in den Sport. [...] Und das braucht viel Zeit, weil ich dorthin rennen, ihn dort abholen und in die Schule bringen muss. Das ist zweimal pro Woche und nachher bringe ich ihn zur Psychologin, und dann kommen wir nach Hause. Gestern war es, glaube ich,

22h, als wir heimkamen, und dann musste ich den Kleinen noch holen. Und so, wirklich Stress. Samstags ist es das gleiche. Zuerst bringe ich ihn von 9h bis 11h dorthin, bald beginnt er die Sprachschule, dann muss ich ihn dorthin bringen. Und dazwischen muss ich noch andere Sachen machen, nicht wahr? Es gibt vieles zu tun, ich bin oft am Herumrennen. Und ich komme zuletzt: Nur wenn ich Zeit habe, kümmere ich mich um mich.“

Sophie

Quant à Inès, elle n'a pas cette problématique d'enfants communs avec son ex-mari suisse et elle a coupé les contacts avec lui. Pour elle, la séparation a également apporté un changement dans l'éducation de son enfant, respectivement sa petite-fille : pendant la cohabitation avec son mari suisse, elle avait seulement le droit à une communication téléphonique par mois d'une durée de cinq minutes avec sa famille. Depuis la séparation, elle lui rend visite trois fois par an pour environ un mois. Son fils adulte a une fille de six ans, qui est logée chez le frère d'Inès et c'est elle qui prend en charge les frais scolaires.

Travail rémunéré

Cet élément touche l'activité professionnelle, les conditions de travail, la motivation individuelle et les changements après la séparation. Selon Bertaux, il ne concerne pas uniquement le revenu, mais constitue également une possibilité d'insertion dans la société (Bertaux 2003: 104). Selon une étude suisse récente de Sommerfeld sur le processus de ré-intégration après un séjour institutionnel, la participation au marché du travail est une forme spécifique d'intégration sociale. Une exclusion temporaire de ce système peut engendrer une dégradation de la position sociale de la personne concernée (Sommerfeld 2008: 14). L'auteur souligne que l'intégration, et ainsi donc la participation de la personne à la vie sociale et économique dépend de sa position et de son intégration dans le système économique. Il utilise l'exemple des « working poor »³⁹ pour montrer une participation très limitée au système économique et par conséquent l'éventuel sentiment d'exclusion de la société par ces personnes.

³⁹ Par ce terme sont désigné des salariés mal rémunérés (Grunder, Vuille et al. 2005: 10).

Sophie travaille depuis son arrivée en Suisse dans des emplois non qualifiés et dans des conditions précaires, malgré sa formation de secrétaire et ses amples connaissances linguistiques - elle parle quatre langues, dont deux fédérales -. Après deux postes saisonniers, elle a travaillé au noir dans une agence de placement. Etant donné qu'il s'agissait d'une activité non déclarée, Sophie n'a pas la possibilité d'obtenir un certificat de travail pour celle-ci. Elle ne peut donc pas prouver ses activités antérieures en vue d'un poste plus qualifié. Ensuite, elle a travaillé la plupart du temps sans déclaration dans le nettoyage chez des privés. Comme son ex-mari n'avait pas d'emploi, elle a beaucoup travaillé pour pouvoir financer la vie de toute sa famille :

„Neun Tage nach der Geburt ging ich schon arbeiten. Weil er nicht arbeitete. Und ich musste alles bezahlen. Ich musste wirklich arbeiten. [...] Ich machte nichts als arbeiten. In vielen Häusern arbeite ich privat und das ist vor allem Schwarzarbeit, weil die Arbeitgeberinnen die andern Stunden nicht gerne deklarieren. Und ich arbeitete - zum Teil putzte ich vier oder fünf Häuser pro Tag - jetzt hat sich das geändert.“

Sophie

Actuellement, la pension alimentaire qu'elle reçoit de l'aide sociale lui permet de réduire son travail à un taux de 50 %⁴⁰. Dès que son ex-mari aura trouvé un emploi, c'est lui qui devra payer la pension alimentaire. Les patronnes de Sophie, qui ont été informées de sa situation par la BIF, la soutiennent et quelques unes ont déclaré son travail.

Cependant, les possibilités de suivre une formation, par exemple un cours d'allemand, restent minimes. Avec ses patronnes elle communique en anglais ou en français, et actuellement avec le traitement de la maladie de son fils, elle n'est pas sûre d'avoir le temps pour suivre un cours intensif.

- „Wie kommunizieren Sie mit den Arbeitgeberinnen?“

“Auf Englisch, Französisch, alle reden Englisch oder Französisch.

⁴⁰ Lors de notre première rencontre en septembre 2008, elle travaillait encore à 70 % pour pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

Das ist einfach. Deshalb habe ich bis jetzt auch noch kein Deutsch gelernt.“

- „Aber würden Sie gerne einen Sprachkurs besuchen?“

„Ja, ich würde gerne einen intensiven Deutschkurs besuchen und wirklich gut Deutsch lernen. Aber jetzt muss ich einfach schauen, ob ich dazu Zeit habe.“

Sophie

Il me semble que Sophie se trouve dans un cercle vicieux car, même en possession du permis C, un niveau de formation élevé, la pension alimentaire, des connaissances linguistiques solides de plusieurs langues européennes comme l'italien, le français, le portugais et l'anglais et quelques connaissances en allemand, son activité professionnelle et l'éducation de ses enfants prend tant de temps qu'il n'en reste pas pour se réorienter, suivre une formation, trouver un autre travail ou logement ou s'occuper d'elle-même.

„Ja, wenn ich mehr Zeit hätte, dann würde ich eine Therapie besuchen. Doch das geht nur wenn mir die Sozialhilfe etwas bezahlt und ich weniger arbeiten muss, dann könnte ich ein bisschen Zeit für mich nehmen, sonst geht das nicht.“

Sophie

Les conditions de travail précaires de Sophie réduisent la possibilité d'obtenir un autre logement car :

„Ich habe Verträge von 2 bis 4 Stunden pro Woche [um die Wohnungen zu putzen] und das gibt nicht genug Geld, um eine Wohnung zu finden.“

Sophie

Caroline ne travaille plus afin de gagner de l'argent depuis la naissance de son fils, car le travail de son ex-mari suffisait à remplir cette fonction. Néanmoins, elle n'a jamais cessé d'être active en dehors de la maison familiale, ce qu'elle explique par une conviction qu'elle a de son père :

„Wir Kinder stritten jeweils noch, wer dem Vater beim Arbeiten helfen darf, und er sagte immer, wenn wir aufstehen und arbeiten können, dann sind wir gesund und uns geht es gut. Und wir haben diese Überzeugung gelebt, ich habe sie heute noch.“

Caroline

Son engagement dans les activités du village a pour elle une grande valeur sociale. Elle a été promue à l'école et au cadre de l'association des pompiers. Après son absence due au séjour institutionnel de six semaines, elle a été confrontée à de grandes quantités de travaux à rattraper. En sus, les villageois, y compris ses collègues de l'école et des pompiers, avaient entendu les récits de son ex-mari, ce qui augmentait la pression à son encontre :

„Dann hatte ich meine Arbeit [...6 Wochen im Rückstand, kein Computer...], dann musste ich das aufarbeiten bis nachts um 2 und morgens ging ich wieder raus, hatte den Hund, und stand meistens zwischen 5.30/6/6.30h auf weil Stefan dann zur Schule ging und hatte dadurch sehr wenig Schlaf. Dann hatte ich die Feuerwehr, ich wusste auch nicht, was erwartet mich dann dort. Und ich hätte mir wirklich keinen Fehler erlauben dürfen, durch das was bei der [...] [Arbeit] gelaufen war, das war wirklich nur gegen mich.“

Caroline

Dans le cas d'Inès, son ex-mari ne la laissait pas travailler en dehors de sa maison et celle de sa mère à lui. Par son isolement, elle n'avait pas la possibilité d'entrer en contact avec la société ou le système suisse :

„Früher arbeitete ich bei einer Zeitungsfirma, aber nur nachmittags. Nach nicht langer Zeit machte mein Mann Probleme, er sagte immer: ‚Weshalb arbeitest Du?‘ Er wollte mich zu Hause haben, dass ich nur zu Hause arbeite. Für mich ist es langweilig zu Hause, wenn ich kein Kind habe. Dann suchte ich immer Arbeit. Früher arbeitete ich bei seiner Mutter, sie gab mir 1000 CHF pro Monat.“

- „Bei der Mutter von ihm? Mit der Sie immer stritten?“

“Ja, jeden Tag stritten wir, sie meckerte immer, ich war still und arbeitete. Und immer wenn sie bezahlen musste, machte sie Probleme, wegen nur 1000 CHF. ‚Was machst Du mit diesen 1000 CHF? Du musst sie meinem Sohn geben. Du schläfst bei ihm, du isst bei ihm, Du musst sie ihm geben.‘“

Inès

Après le séjour à la Frauenhaus Violetta, Inès a travaillé dans un restaurant, mais avec le permis B et ses faibles connaissances de l'allemand, les possibilités d'emploi étaient limitées. Ainsi, les conditions de travail étaient mauvaises, les salaires bas et le temps de résiliation court :

„Ich arbeitete in einem [...] Restaurant, am Morgen in der Küche und am Nachmittag im Service. Für mich war es sehr schwierig, weil ich nicht gut Deutsch kann. Meine Chefin war immer böse mit mir und sagte ‚Du bist eine dumme Frau, eine dumme Kuh.‘ [...] Im Restaurant arbeitete ich von 10h-14.30. Von 14.30-17h Pause und dann von 17h bis 22.30h. Viel Arbeit, lange Arbeit und wenig Lohn. [...] Und ich verlor wieder die Arbeit, weil ich immer Termine hatte [...] konnte ich nicht die ganze Woche arbeiten, und der Chef kündigte mir. [...] Dann sagte ich, ok, ich habe ein wenig Geld auf meinem Konto, wir machen die Scheidung fertig und dann erst suche ich wieder eine Arbeit. [...] Und nach der Scheidung suchte ich wieder Arbeit und es war schwierig und dann dachte ich, ok, ich suche eine Arbeit in einem Salon. Und dann ging ich nach St. Gallen⁴¹, denn ich wollte niemanden kennen und arbeitete dort zwei Jahre.“

Inès

Inès travaille donc de nouveau dans l'industrie du sexe. Selon moi, il est possible que cette décision soit liée à la difficulté de trouver un emploi dans une autre branche et à l'exigence du permis B d'être économiquement indépendante. Après plusieurs années dans divers salons et des conditions de travail précaires, elle a

⁴¹ Le nom de la ville a été changé.

décidé de se mettre à son compte autant qu'indépendante. Elle explique sa situation actuelle et la compare avec les salons :

„Wenn es gute Kunden sind, dann nehme ich sie immer, wenn es nicht gute Kunden sind, dann nehme ich sie nur einmal. Wenn ich bei einer Chefin arbeite, dann muss ich immer arbeiten, egal ob schlechte oder eklige Personen, ich muss alle nehmen.“

- *„Jetzt sind Sie Ihr Chef?“*

“Ja. [...] Zum Glück habe ich in letzter Zeit immer nette Kunden, gute Kunden, ich beginne morgens um 9h bis 20h abends, dann bin ich fertig. [...] Aber ich arbeite nicht jede Stunde, [...] ich arbeite auf Termin. Wenn ich mit einem Kunden einen Termin habe, dann arbeite ich. Nicht wie in einem Salon, wo man jede Stunde arbeiten muss.“

Inès

Chez Inès, son attitude au travail est marquée par la volonté de gagner de l'argent :

„Ich will nur arbeiten, und dann verdienen und dann die Familie und meinen Sohn besuchen.“

Inès

Il me semble que cette attitude explique pourquoi elle a « choisi » de travailler dans l'industrie du sexe : en Suisse avec le permis B, elle ne trouve probablement pas d'autres activités professionnelles avec un revenu semblable. L'argent est le facteur qui détermine combien de fois elle peut rendre visite à sa famille.

A ce stade, j'aimerais souligner qu'il serait intéressant d'approfondir la question de la position sociale de l'activité professionnelle et d'examiner la problématique sur un éventuel lien entre la domination masculine dans la violence domestique et dans la prostitution. Cependant, de par les limites de mon travail, cela m'est impossible.

Résidence

Cet élément touche d'une part les questions comment, où et avec qui les femmes ont logé après la maison d'accueil et où logent-elles actuellement. Quelles sont les difficultés rencontrées sur ce parcours, l'importance qu'elles accordent à leur situation de logement, leurs perspectives d'avenir. J'aborderai également les questions de la venue de Sophie et Inès en Suisse et des facteurs qui influencent leur choix d'y rester car ils déterminent le pays de résidence et ont un impact sur les conditions de logement acceptées.

Caroline et Sophie sont revenues dans leur ancien habitat directement après le séjour institutionnel. Pour Caroline, le retour était très difficile dû aux souvenirs douloureux liés à son passé dans cette maison.

Pendant son récit de vie, Caroline soulève à plusieurs reprises l'expression « Oase » pour parler d'un habitat confortable et où elle se sente à l'aise. Après plusieurs déménagements, il était important pour elle de s'établir pour donner à son fils un environnement stable pour grandir. Suite à son séjour à la maison d'accueil, il était difficile pour elle de revenir à la maison à cause des souvenirs susmentionnés et



Figure 4 - Photo prise par Laurent Collen lors de l'action de carte postale 2008 organisée par Solidarité femmes Bienne

elle devait d'abord recréer ce sentiment d'« Oase ». Selon elle, la volonté de son fils de revenir à la maison l'a incité à faire ce pas :

„Wenn ich Stefan nicht gehabt hätte, wäre ich nicht mehr zurückgegangen. Das ist einfach so kaputt, dreckig und schlecht.“

Ich wäre nicht mehr hierhin gekommen. [...] Und ich war nur einige Minuten hier drinnen, gar nicht lang, ich ging rein und es duftet auch nicht mehr gleich; also ich habe das Gefühl, alle Sinne sind auf Alarmstufe. Ich sah dann: meine Schwiegermutter benutzte mein Bett, hatte die Wäsche meines Mannes verarbeitet, alle meine Wäsche lag auf meinem Bett. Einfach so, was mir etwas bedeutete, wurde wie nicht gepflegt und alles, was in meinem Zimmer war, jedes Stück war durchsucht, durchwühlt, ich wusste also, an jedem bedeutenden oder unbedeutenden Gegenstand waren die Hände von jemandem, der mir nicht mehr gut gesinnt war. [...] Und ich fand dann, ich räume alles aus, wasche alles herunter und räume nur wieder ein, was es wirklich braucht. Und als ich zurückkam, war alles so durchsucht, es war nicht schön zum anschauen, und mein [Ex-]Mann weiss auch ganz genau, dass ich gerne einen gepflegten Haushalt habe und die Pflanzen mir sehr viel bedeuten und ja, [...] also wirklich fast leer. [...] Was ich aber unterschätzte war, dass es alleine wirklich schwierig ist zu tragen, mir war noch wichtig, dass dann alles weitergeht, ich wollte dann für Stefan ganz normal weiterleben.“

Caroline

Lors de notre première rencontre, environ deux mois et demi après son retour, Caroline pensait rester dans cette maison, comme le montrent ses paroles :

„Ich habe das für meinen Teil wieder geschaffen, dass ich das Gefühl von Oase habe, das ist für mich noch wichtig, und ich denke, das wird auch wieder sein. Und ich habe z. B. in diesem Haus auch nie Angst. Ich drehe den Schlüssel gerne um, komme rein, mache zu und dann ist mir wohl.“

Caroline

Néanmoins, lors de notre dernière rencontre, soit environ un mois plus tard, elle avait changé d'avis et elle réfléchissait aux possibilités de déménager entre autre à cause du climat social dans le village :

„Genau jetzt betreffend Umzug, weil das ist ja jetzt ein Thema, wo ich Distanz gewinnen will zu meinem Mann und meinen Sohn nicht belasten will,[mit den Worten:] ,so jetzt musst Du kommen und schnell kommen.’ Deshalb höre ich mehr hin [wenn über Umzug gesprochen wird] und teile mich mit und sage, es ist für mich so schwierig, in diesem Dorf zu wohnen, ich habe unerfreuliche...“

Caroline

Pour Sophie, la situation concernant le logement touche également d'autres enjeux. Après l'excès de violence de son mari, il a été emmené par la police et elle a nettoyé les traces restantes dans l'appartement et y a encore dormi une nuit. A cause de l'éventualité d'une libération de son mari le lendemain, Sophie a suivi le conseil d'une institutrice de son fils d'aller dans la maison d'accueil. Après trois jours, la police a assuré que son mari ne serait pas encore libéré et que des mesures protectrices seraient ordonnées. Par conséquent, le danger était nul et elle a pu revenir dans son appartement. Lors de la première semaine après son retour, sa sœur, habitant dans un pays voisin de la Suisse, l'a rejointe et l'a aidée, entre autres, à s'occuper des enfants.

Sophie était venue en Suisse pour travailler et économiser de l'argent pour une voiture. Après avoir connu son mari, elle est restée en Suisse, mais toujours dans l'idée de repartir bientôt définitivement dans son pays d'origine :

„Ich dachte immer wir würden bald zurückkehren, doch das sagte er schon lange. Anfangs hiess es, wenn das Baby zur Welt kommt gehen wir, später hiess es, wenn der Junge sechs Jahre alt ist, dann kann er im Herkunftsland zur Schule gehen. Doch dann kam das zweite Kind.[...]. Und ich dachte, ok, noch ein Jahr, noch zwei und da sind wir jetzt. Und wir schauen, wie es kommt.“

Sophie

Après son séjour institutionnel, elle y a repensé :

„Am Anfang dachte ich fest daran. Nach dem Frauenhaus war meine Idee zurückzukehren. Doch dann überlegte ich, dass wenn

ich in mein Land zurückkehre, [...] dort reicht der Minimallohn nicht um eine Familie zu ernähren, und mein Exmann hat noch keine Stelle. Das Gericht legte fest, dass er mir pro Monat circa 1000 CHF für die Kinder bezahlen muss, aber erst wenn er eine Stelle hat. Und bis dahin hilft mir die Sozialhilfe, doch bis jetzt bezahlt sie nur die Wohnungsmiete. [...] Denn das habe ich mir überlegt: es wäre dort besser, dort hätte ich mehr Unterstützung von der Familie und von Freunden. [...] Wir werden sehen, wie es kommt, ob er mir die Alimente bezahlt oder nicht. In diesem Fall könnte ich es mir immer noch anders überlegen. Und trotzdem, hier bin ich sicher, dass ich für den Unterhalt aufkommen kann.“

Sophie

Sophie continue donc sa vie en Suisse mais les souvenirs douloureux et les réactions de ses voisins l'incitent à déménager :

„Immer wenn ich aus dem Haus gehe, erinnere ich mich an alles und manchmal, wenn ich mit den Kindern draussen bin, schauen sie mich an, und sagen sich, ‚Schau, sie ist diese Frau, die...‘ und dann sprechen sie schlecht über mich, und [...] sie schauen mich an, so wie wenn sie denken ‘was hat sie wohl gemacht, dass ihr Mann sie so stark schlug’. Und immer diese Blicke... [...]. Ich habe darum gebeten, dass ich die Wohnung wechseln kann, doch das ist kompliziert, wegen meiner Arbeit und weil ich keinen fixen Vertrag habe. [...] Und die Sozialhilfe sagte, ich solle warten und dann werde ich mich an die Situation gewöhnen und die Leute werden es vergessen und alles ist wieder gut. [...] Das BIF sagte mir, dass die Sozialhilfe mir ein Papier geben kann, [...] mit dem ich eine Wohnung finden kann, aber sie änderten die Meinung und sagten, ich werde mich hier daran gewöhnen. [...] Und auch für mein Sohn, wäre es gut, wenn wir umziehen könnten,[...] früher spielte er gerne draussen mit seinen Freunden, aber jetzt sagt er, sie wollten nicht mehr mir ihm spielen. [...] Und das ist schlecht. Er fühlt sich alleine, anders als die andern Kindern, sehr alleine. Und

deshalb würde ich gerne umziehen, doch das ist schwierig, wenn man kein Geld hat.“

Sophie

En 2000, les lois actuelles n'étaient pas encore en vigueur et, en attendant que le mari quitte l'appartement conjugal, Inès devait trouver un logement provisoire. Pour elle, la situation était plus précaire :

„Ich kannte einen Mann [und wohnte bei ihm], er arbeitete in der Verwaltung. Für mich war es schwierig mit dieser Person. [...] Und nach der Arbeit ging ich zu diesem Mann. Und es ging nicht mehr, ich konnte meine Kolleginnen nicht mehr sehen, er war immer eifersüchtig. Und er kam immer mit seiner Familie ins Restaurant essen und dann musste ich es bezahlen. [...] Und ich dachte, nein, mit diesem Mann will ich nichts mehr zu tun haben, ich gehe. Und dann ging ich in ein Hotel, und wohnte dort. Das kostete 2000 CHF im Monat und ich arbeite für 3200 im Monat. [...] Ich blieb nur 6 Wochen im Hotel, mein Mann bezahlte für mich 870 CHF im Monat, und ich wartete, bis er eine neue Wohnung gefunden hatte und er aus der alten Wohnung auszog. Dann ging ich zurück. [...] Für mich war es im Hotel auch nicht sehr einfach wegen dem Lärm von unten und oben. Unten hatte es eine Gogobar und oben hatte es noch ein Puff [Bordell]. [...] Ich konnte nicht schlafen und weinte viel.“

Inès

Inès est venue en Suisse pour passer des vacances avec un client et pour éventuellement se marier. Il me semble, qu'après son divorce, sa motivation à rester en Suisse était avant tout due à sa volonté de prouver à son ex-mari qu'elle était capable d'y vivre sans lui :

„Ich höre immer meinen Exmann, wie er mir sagte: Du kannst nicht hier bleiben, wenn Du alleine bist.“

- „Das hat er Ihnen schon früh gesagt?“

“Ja, und das habe ich nicht vergessen. Das ist immer in meinen Ohren, und das ist für mich der Grund hierzubleiben.“

Inès

Elle partage maintenant un appartement avec une collègue issue du même pays qu'elle dans un quartier populaire de la ville où elle passe un jour par semaine pour relever son courrier et faire la lessive. Sinon, elle habite sur son lieu de travail. Trois mois par année environ, Inès part dans son pays d'origine, dans sa famille, où elle construit deux maisons : une pour ses parents et une pour son fils.

Dans le futur, elle pense rester encore dix ans en Suisse et reconsidérer la situation par la suite.

„Ich denke, ich will hier bleiben. Vielleicht schaue ich in zehn Jahren noch einmal, ob ich zurückgehen will oder nicht, aber jetzt denke ich, ich will hier bleiben. Ich mag es hier. Ich habe die Kälte gern, auch mag ich die Sauberkeit. Ich mag auch wenn die Kasse stimmt. Wenn ich arbeite, dann arbeite ich, wenn ich Ferien habe, dann habe ich Ferien.“

Inès

Conclusion intermédiaire

Les récits des femmes ont montré qu'elles sont confrontées à des défis cumulés après le séjour institutionnel.

Soulevant les défis majeurs rencontrés par les trois interlocutrices dans la vie quotidienne réduite dans les trois éléments ménage, travail rémunéré et résidence. Je synthétise que les tâches liées à l'administration peuvent former un défi majeur pour des femmes après le séjour à la maison d'accueil, si elles y sont confrontées pour la première fois, comme c'était le cas chez Inès. En sus, la correspondance produite entre autre par des procès juridiques peut engendrer une grande quantité de documents administratifs après le séjour institutionnel.

En ce qui concerne les enfants, pour Sophie et Caroline, l'accord sur le droit de visite du père était liée à plusieurs enjeux tel que l'agressivité du père et le souhait des femmes de permettre une relation père/fils. Il est difficile de trouver

une solution acceptable pour l'enfant et les deux parents. Caroline et Sophie occupaient le rôle de femme au foyer et se chargeaient des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Ainsi, dans ces deux domaines, elles n'étaient pas confrontées à des défis majeurs, car il ne s'agissait pas de fonctions nouvelles pour elles. Sophie travaille actuellement à 50% et, à côté des enfants et du ménage, elle a rarement du temps pour elle, ce qui ne change pas de la situation antérieure. Pour Inès, la séparation a permis de renforcer le contact avec sa famille dans son pays d'origine, contact qui lui était presque entièrement interdit auparavant.

Dans le monde du travail les trois femmes ont vécu des changements : comme Inès ne travaillait pas pour de l'argent lors de sa relation, elle en a été le plus touchée. Suite à ses absences liées au procès, elle a perdu son emploi dans le service, trouvé par la maison d'accueil. Son statut de séjour et son niveau de formation ne répondant pas aux exigences du marché de travail suisse, elle a repris son activité dans l'industrie du sexe et elle s'est mise à son propre compte en tant qu'indépendante.

La pension alimentaire permet à Sophie de travailler moins qu'avant. Nonobstant, malgré son niveau de formation élevé, son statut de séjour définitif et ses connaissances linguistiques, l'éducation des enfants et les tâches ménagères, à côté de son activité professionnelle, il ne lui reste pas de temps libre pour suivre une formation ou se réorienter dans la vie professionnelle. Selon l'interprétation de Sommerfeld, elle est une « working poor » et sa participation au système économique est très limitée. Par conséquent elle peut se sentir exclue de la société suisse.

Caroline - étant la seule à ne pas devoir travailler pour un besoin économique - estimait surtout la valeur sociale dans ses activités. Elle a été frappée par le changement d'ambiance dans son lieu de travail et dans son village à cause des histoires que son ex-mari avait racontées sur elle. Dès son retour, elle ne s'y est plus sentie à l'aise.

Pour reprendre l'élément de la résidence dans la vie quotidienne des trois femmes, je constate qu'uniquement Inès a dû trouver une solution transitoire avant de pouvoir retourner dans son ancien appartement, car les lois actuelles n'étaient pas encore en vigueur.

Les deux autres femmes ont pu retourner directement dans leur ancien habitat où

elles ont été confrontées à des souvenirs pénibles et à une ambiance de voisinage peu accueillante, qui les poussent aujourd'hui à vouloir déménager. Dans le cas de Sophie, l'instabilité financière l'empêche d'obtenir un nouveau logement sans le soutien de l'aide sociale qui lui a été refusé.

Pour les deux femmes issues de la migration, leur habitat en Suisse n'est que provisoire - Inès n'y vit pas pendant la semaine - et elles ont l'idée de retourner un jour dans leur pays d'origine. Je déduis qu'elles accordent moins d'importance à leur habitat actuel que Caroline. Elle, en revanche, s'était établie dans cette maison afin d'y rester définitivement ou au moins à long terme. Désormais, elle constate qu'elle ne se sent plus la bienvenue dans son village et songe à un déménagement.

4.3.3 Leurs réseaux de soutien

Dans cette partie je décris d'abord les réseaux sociaux actuels des trois femmes en abordant les différentes dimensions du soutien existantes et par qui il est fourni. En approchant le réseau en tant que capital social, donc des possibles ressources, je questionne en quoi les personnes présentes dans le réseau - les alteri - constituent des ressources et influencent le processus de ré-intégration. J'aborderai également la problématique d'un changement dans le réseau social avant et après le séjour.

Les figures 5, 6 et 7 illustrent schématiquement les réseaux sociaux des femmes concernées par la violence domestique. Ces schémas permettent de mettre en évidence les interactions entre les personnes faisant partie de ces réseaux et la personne centrale. Cela permet une vue globale sur la situation de la personne. Sa capacité à trouver différents types de soutien se retrouve dans la complexité du diagramme : plus les dimensions de soutien sont diversifiées et plus elles contiennent d'alteri, plus la possibilité de trouver du soutien est grande.

Pour différencier la relation entre les personnes, je me base sur la classification de Granovetter qui utilise l'exemple des amitiés de longue date pour déterminer un lien fort et celui d'une connaissance pour un lien faible.⁴²

⁴² Se référer à la partie théorique, p.25

Les lignes discontinues représentent des ressources potentiellement disponibles, c'est-à-dire que la relation n'est actuellement pas existante mais que, si la personne a besoin de cette ressource, elle peut l'activer.

Concernant les différentes formes de soutien, celui venant des institutions est désigné par un rectangle entourant les alteri pour différencier l'aide provenant de personnes privées de celle émanant d'organismes publics ou associatifs. Je considère qu'une femme recourt uniquement à une institution si elle n'a pas d'autres ressources disponibles dans son réseau social privé.⁴³

J'ai différencié cinq formes de soutien pour le besoin de mon analyse. L'**activité sociale** permet entre autre de surmonter la solitude. Les formes du **soutien émotionnel** sont très variables et peuvent inclure un SMS avec des mots encourageants ou l'assurance de pouvoir compter sur ses amies en cas de besoin. Les formes de **soutien instrumental** varient également beaucoup et permettent d'accéder entre autres à de l'information, à un travail, un logement mais peuvent également inclure des aides pratiques telle que la garde des enfants, de l'appartement ou le déplacement des meubles. Le **soutien économique** est constitué des aides financières. Une autre forme de soutien, le **soutien de conseil**, concerne des conseils par rapport à des décisions à prendre. Dans les cas de Sophie et de Caroline, cela touche surtout le droit de visite du père ou de l'aide pour l'éducation des enfants.

Par rapport à la composition du réseau, j'examine uniquement les personnes privées en rapport à l'hétérogénéité et l'accès au soutien.

⁴³ Voir l'effet d'entonnoir des institutions, p.6

Le réseau de soutien de Caroline

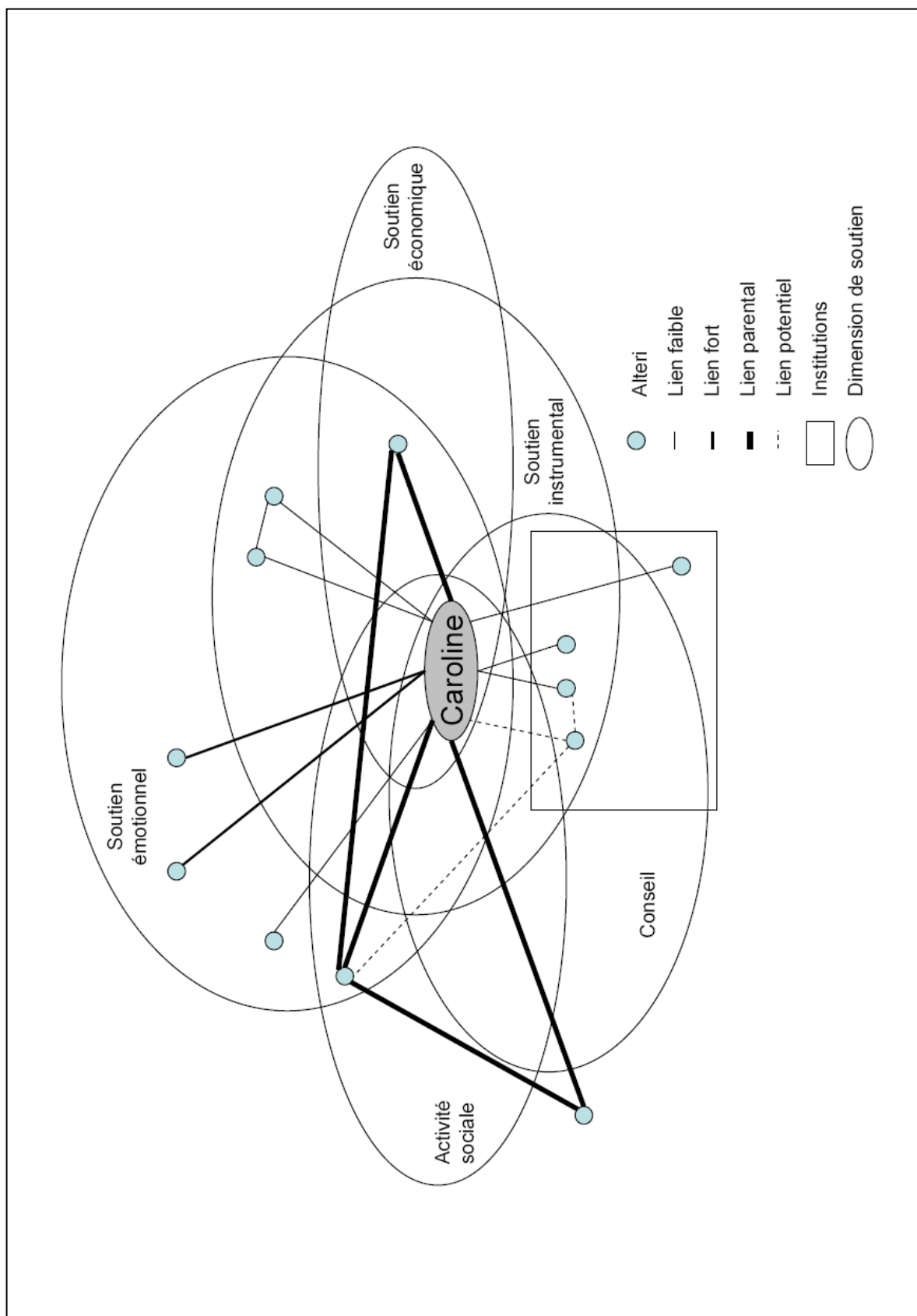


Figure 5 - Le réseau de soutien de Caroline

Le réseau de soutien de Caroline contient les cinq différentes dimensions de soutien, c'est-à-dire que le réseau est qualitativement diversifié.

Par rapport au **soutien économique**, la mère de Caroline lui a prêté de l'argent pour s'acheter une voiture et pour alléger un commencement difficile. Ainsi, elle constitue une ressource, car elle permet à Caroline un accès à de l'argent ainsi qu'à une voiture. Ce moyen de transport privé lui permet de rester mobile comme elle l'était auparavant et d'économiser du temps lors des déplacements.

En ce qui concerne le **soutien instrumental**, j'observe une distinction entre le soutien concernant les défis de la vie quotidienne et sa situation spécifique. Pour le premier, dans lequel je classe également la possibilité de loger chez quelqu'un pendant quelques jours, Caroline a trois personnes dans son réseau. D'une part sa mère, chez qui elle et son fils ont passé deux jours suite au départ de la maison d'accueil. D'autre part un couple de voisin, un collègue pompier et son épouse, qui l'aident entre autre à déplacer des meubles et qui s'occupent de la maison si Caroline est absente. Elle les compare à des lutins - « *Heinzelmannchen* » - qui lui apportent de l'aide avant qu'elle l'ait demandée. Traduits dans le sens de ressources, les trois alteri fournissent des prestations matérielles (logement provisoire) ou immatérielles (prendre soin de la maison).

Pour trouver du soutien concernant sa situation spécifique, Caroline s'adresse aux institutions spécialisées telle que sa personne de confiance dans la maison d'accueil ou l'avocate. Par exemple, après le séjour institutionnel, la Frauenhaus Zürich a offert à Caroline de faire changer les serrures de sa maison. Du point de vue juridique, lors de notre dernière rencontre, la répartition financière avec son mari n'était pas encore définitivement réglée ; si son mari défend la décision en instance, Caroline sera obligée de continuer le procès avec l'aide de son avocate. On peut considérer les institutions en tant que ressource importante d'informations et de savoir-faire pour Caroline - par exemple concernant le processus juridique. Grâce au processus juridique, Caroline a pu retourner dans son ancien logement conjugal et, comme je l'ai déjà montré dans la partie sur les récits de vie, une résidence stable est un élément principal pour construire un quotidien structuré.

Par rapport aux services communaux, Caroline ne s'y adresse que dans des situations très précaires car ils l'ont déçue. D'une part à cause du non-respect de la confidentialité par l'aide sociale communale, d'autre part de la prise de parti pour son mari lors d'un entretien téléphonique avec le centre de consultation conjugale communal et encore de la réaction de la police (représentée dans la figure par un point à l'intérieur du carré mais en dehors des cercles) lors d'un appel à l'aide après le séjour institutionnel, ou rien n'a été entrepris :

„Nach dem Frauenhaus, als mein Mann zu mir rein kam und nicht mehr ging und mir wieder drohte [...] er Sorge dafür, dass ich da rausgehen werde, und er nehme mir wieder alles weg, einfach dieselben Muster. Bei mir kam alles wieder hoch. Ich liess die Polizei kommen und die haben mich nicht unterstützt. Weil kein Gesetz überschritten wurde [...]. Es wurde kein Protokoll geschrieben, nichts. Du bist einfach da und anscheinend, sollte man einfach ruhig und vorsichtig sein, dass der Mann nicht mehr hereinkommt. Und dann schilderte ich das dem Frauenhaus, und sie sagten mir, die Polizei hätte Unrecht. Ich habe das Gefühl, dass die untereinander nicht einmal wissen, was wirklich Recht ist und was nicht. Und dieser Mann wollte nicht mehr raus gehen. [...] Damals war Stefan bei mir und er kam rein und bedrohte mich wieder. Ich meine, er schadet dem Kind, er schadet mir, und wie soll ich ihn rausschicken? Ihn etwa an den Wangen packen und raus schleifen?! Das kann ich ja nicht... Und dann sagte er von sich aus, ‚ruf doch die Polizei‘ und dann merkte ich, ‚ja, das kann ich ja‘ und ging zum Telefon und rief ihnen an und dann ging er dann.“

Caroline

Ces mauvaises expériences expliquent pourquoi Caroline préfère dorénavant s'adresser à des services en dehors de la commune :

„In einer Stadt kann ich immer denken, ich bin ja Nr. 43, aber hier, bin ich Frau Moser. Und ich weiss ja selbst was in der Behörde alles geredet wird, wir sind ja nur Menschen [...]. Auch in der Behörde ist nicht alles anonym. [...] Ich muss sagen, bevor ich, zu wenig

Geld hätte oder wenn ich rechtlich oder psychisch so am Boden wäre, so dass ich nicht mehr richtig zappeln könnte, dann würde ich Hilfe holen. Aber sicher nicht in der Gemeinde, es ist einfach zu klein und zu persönlich.“

Caroline

Notons ici un fait particulier au cas de Caroline : dans tous les entretiens avec les collaboratrices des institutions, la problématique de la non uniformité des applications de la LPV dans le canton a été énoncée sans que j'évoque ce sujet. Elles observent qu'en dehors de la ville, la police et les autorités sont moins souvent confrontées à la LPV et par conséquent ont moins d'expérience à ce sujet. En outre, si le policier connaît l'auteur personnellement - ce qui est plus probable dans un village que dans une ville - l'application se complique :

„Einmal hat mir ein Polizist gesagt, ‚ja wissen Sie, ich kenne den Mann. Was soll ich ihm jetzt sagen? Ich verhafte Dich?‘ Es ist schwierig. Viele sind nicht informiert, also das GSG ist nicht wie hier Alltag.“

Mme Marty, Frauenhaus Zürich

Pour la prise de décisions importantes - telle que la santé psychique de son fils ou les effets juridique d'un déménagement - Caroline cherche **conseil** auprès de la maison d'accueil ou des institutions liées et spécialisées dans la thématique de la violence domestique et elle pense solliciter des séances de psychothérapie pour son fils. Pour assumer son passé, Caroline lit plusieurs livres d'autoréflexion en particulier sur le rôle et le comportement de victime et elle « philosophe » beaucoup avec ses amis.

Caroline concentre ses **activités sociales** autour de son fils :

„Auch mit meinem Sohn, das wurde eine andere Mutter-Kind-Beziehung. Deshalb habe ich das Gefühl, dass ich meine kostbare Zeit mit der kostbaren Zeit von Stefan zusammenbringe, wenn es einfach geht. Das wurde ganz anders.“

Caroline

Stefan joue un rôle clé en incitant Caroline à aller en avant. Voulant rentrer à sa maison, son école et son entourage social connu, il a été un moteur pour le retour à l'ancien logement :

„Ich meldete dann die Dringlichkeit, dass ich nicht ewig im Frauenhaus sein kann, ich muss Stefan wieder seine Basis geben können.“

Caroline

Stefan pourrait ainsi être considéré comme ressource de compagnie et d'encouragement. Pour le processus de ré-intégration, il est important d'avoir des personnes avec qui passer du temps et de ne pas se retrouver seule.

En ce qui concerne le **soutien émotionnel**, je considère que tous les alteri - à l'exception de son père, avec qui elle n'a actuellement pas de contact - l'assistent à leur façon : le couple de voisins lui envoie des SMS pour savoir comment elle va ; son fils lui rappelle avec son comportement de penser et vivre au présent et non dans le passé ; avec ses deux amies intimes, elle philosophe sur la vie ; une voisine qui continue de la fréquenter comme auparavant et qui ne lui a pas tourné le dos après son séjour dans la maison d'accueil. Toutefois, elle dit qu'elle ne parle pas à ses amis de ses problèmes personnels car elle préfère profiter du temps précieux - « *kostbar* »- avec eux et ne pas l'assombrir par des soucis. En terme de ressources, on pourrait dire que ces personnes fournissent de l'énergie à Caroline. Ce sont des personnes avec qui elle peut avoir un échange social. Il me semble que les échanges et discussions avec des personnes proches, les encouragements d'aller vers l'avant et le sentiment d'appartenance avec ses amis sont bénéfiques pour la ré-intégration de Caroline.

Malgré l'absence de contact avec son père actuellement, Caroline décrit leur relation comme très profonde (c'est pourquoi il est représenté sur la figure, mais en tant que point en dehors des cercles). En choisissant les quatre personnes les plus importantes, elle l'inclut également, ainsi que son fils Stefan et ses deux amis « *seelenverwandt* », avec qui elle a des affinités.

En ce qui concerne l'entourage social du village, Caroline remarque un grand changement. Alors qu'auparavant elle était très appréciée entre autre par ses activités dans l'école et l'association des pompiers, l'attitude des villageois envers elle a ensuite changé. Elle interprète ceci comme l'effet des récits de son mari pendant son absence :

„Ich weiss nicht, was durch ihre Köpfe ging und plötzlich kam der Tag X, [...] und der arme Mann muss aus dem Haus, dann hört man den armen Mann im ganzen Dorf berichten, wie schlimm ich bin.[...] Das verstehen viele nicht, sie hinterfragen meinen Gang ins Frauenhaus. Ich hätte keinen Grund gehabt, Angst zu haben und Peter war doch lieb und ich hätte das gesucht.[...] Mir kommt es zum Teil vor, wie wenn man aussätzig ist.“

Caroline

Si elle appréciait passer du temps avec ses collègues pompiers, aujourd'hui elle préfère rentrer directement après les exercices :

„Ich bin ein Gesellschaftstier und mir ist es wichtig, dass die Familie und ich ein gutes soziales Umfeld haben [...] und nach jedem Umzug schaute ich, dass jeder sein Plätzchen wieder fand in der Gemeinde. So habe ich [...] für mich die Feuerwehr gewählt [...]. Und ich finde die Feuerwehr noch gut, da kann man das ganze Dorf kennen lernen, man hat dann nicht nur Frauen oder Männer [...], in der Feuerwehr kommt man mit Männer und Frauen und Kindern in Berührung. [...] Für mich ist es jetzt wirklich zerschlagen. Auch was in der Feuerwehr unten abgeht. [...] Das war für mich so ein geselliger Teil gewesen, verbunden mit etwas Sinnvollem. Und heute, mein Mann hat mir das alles kaputt geschlagen, das ist alles kaputt.“

Caroline

Comme son mari avait gardé leur ancien numéro de téléphone, toutes les personnes qui veulent la contacter par ce moyen, entendent premièrement sa version à lui de la situation. Caroline estime que les amis qui s'intéressent

réellement à sa personne la contactent par téléphone mobile ou par e-mail pour connaître sa situation.

„Ich habe ganz stark abgespeckt [...] Eigentlich ist es so, ich habe wie einen Nullstand, und wenn jemand auf mich zutritt, dann reagiere ich darauf. Aber ich gehe sie [die Kontakte] nicht suchen, ganz sicher nicht. Und das ist nicht, weil ich kontaktscheu bin. Aber mich schmerzt diese Erfahrung richtig. [...] Wenn ich einen traurigen Tag hatte und sehr weinte, war das, weil ich nicht verstehe, wie jetzt die Nachbarn nebenan [sich mir gegenüber verhalten]. Weshalb kann das von so einer schönen Beziehung so stark kippen? Dann muss ich wieder an den Spruch denken: 'Du merkst erst, wenn das Eis am brechen ist, wer mit Dir auf dem Eis stehen bleibt.' Das hätte ich nie gedacht...“

Caroline

Elle constate également une nette rupture avec sa belle-famille. Avant, c'était elle qui cultivait ses relations parentales, après, elle a reçu des lettres agressives de leur part.

Un autre changement observé dans le réseau social de Caroline est qu'elle est parfois sollicitée par des personnes de son entourage pour les conseiller lors d'une crise dans leurs couples ou pour s'informer des interlocuteurs auxquels elles peuvent s'adresser. Grâce à son expérience vécue, elle a beaucoup appris et ceci l'a transformé en experte dans ce domaine. Après un début difficile, elle apprécie la situation actuelle :

„Und ich denke im Nachhinein, die ersten paar Monate, das ist wie nach einem Todesfall wenn man die Schränke ausräumt und putzt. Das ist noch nichts anderes. [...] Ich habe sehr schöne gesellschaftliche Erlebnisse, die vorher wie blockiert waren, so nach dem Motto: ‚Du gehörst mir, Caroline.‘ [Worte des Exmannes] Ich habe das Gefühl, ich war vor allem zu Hause, wie ein Diamant im Tresor, den man an Ausstellungen rumreicht. Und jetzt kann ich ein normaler Stein im Bachbett sein, der mit allen anderen Steinen

die Sonne und den Regen geniessen kann. Manchmal purzelt einer um mich herum, spielt mit mir, und so, ganz lebhaft. Jetzt kann ich so spontan leben.“

Caroline

Par rapport à la composition du réseau, la plupart des alteri sont des relations de longues dates⁴⁴ et vivant dans les alentours⁴⁵. La composition ethnique de son réseau de soutien est très homogène ; à part une amie issue d'un pays voisin, les alteri sont d'origine suisse. A l'exception de sa parenté, les autres personnes se trouvent dans une situation familiale semblable à celle de Caroline auparavant ; avec un/e partenaire et des enfants. Les activités professionnelles représentées sont assez hétérogènes et vont de simple ouvrier à médecin. Les alteri sont de la même classe d'âge de Caroline ou légèrement plus âgés et ils sont composés d'autant de femmes que d'hommes.

En résumant le réseau social de Caroline, je constate que les institutions fournissent du soutien instrumental spécifique à la situation et remplissent la fonction de conseiller. Caroline évite de s'adresser à des services communaux pour des soucis de confidentialité et des mauvaises expériences vécues. Du soutien instrumental moins spécifique est fourni par des amis voisins ou sa mère, qui l'a également aidée financièrement. Le soutien émotionnel provient des relations de longue date et souvent fortes. Plusieurs liens sont multiplexes, donc fournissant plusieurs formes de soutien. L'homogénéité ethnique du réseau social de Caroline confirme la théorie largement répandue dans l'analyse des réseaux sociaux de l'homophilie. Après sa séparation d'avec son ex-mari, Caroline a vécu de fortes ruptures de relations : dans son voisinage, dans ses diverses activités sociales au village et dans les rapports avec sa belle-famille. Ces ruptures peuvent être liées aux récits négatifs diffusés par son mari lors de l'absence de Caroline. Son réseau social couvrant toutes les dimensions de soutien est une bonne condition pour sa ré-intégration : elle est entourée de plusieurs personnes qui la soutiennent d'un point de vue émotionnel et pour du soutien instrumental et économique, elle peut recourir à des institutions spécialisées ou des personnes vivant dans les alentours et

⁴⁴ cinq ans et plus

⁴⁵ maximum deux heures en voiture

des amis. Cependant, les fortes ruptures de relations dans le voisinage et dans le village font qu'elle ne s'y sente plus à l'aise et pense à un déménagement.

Le réseau de soutien de Sophie

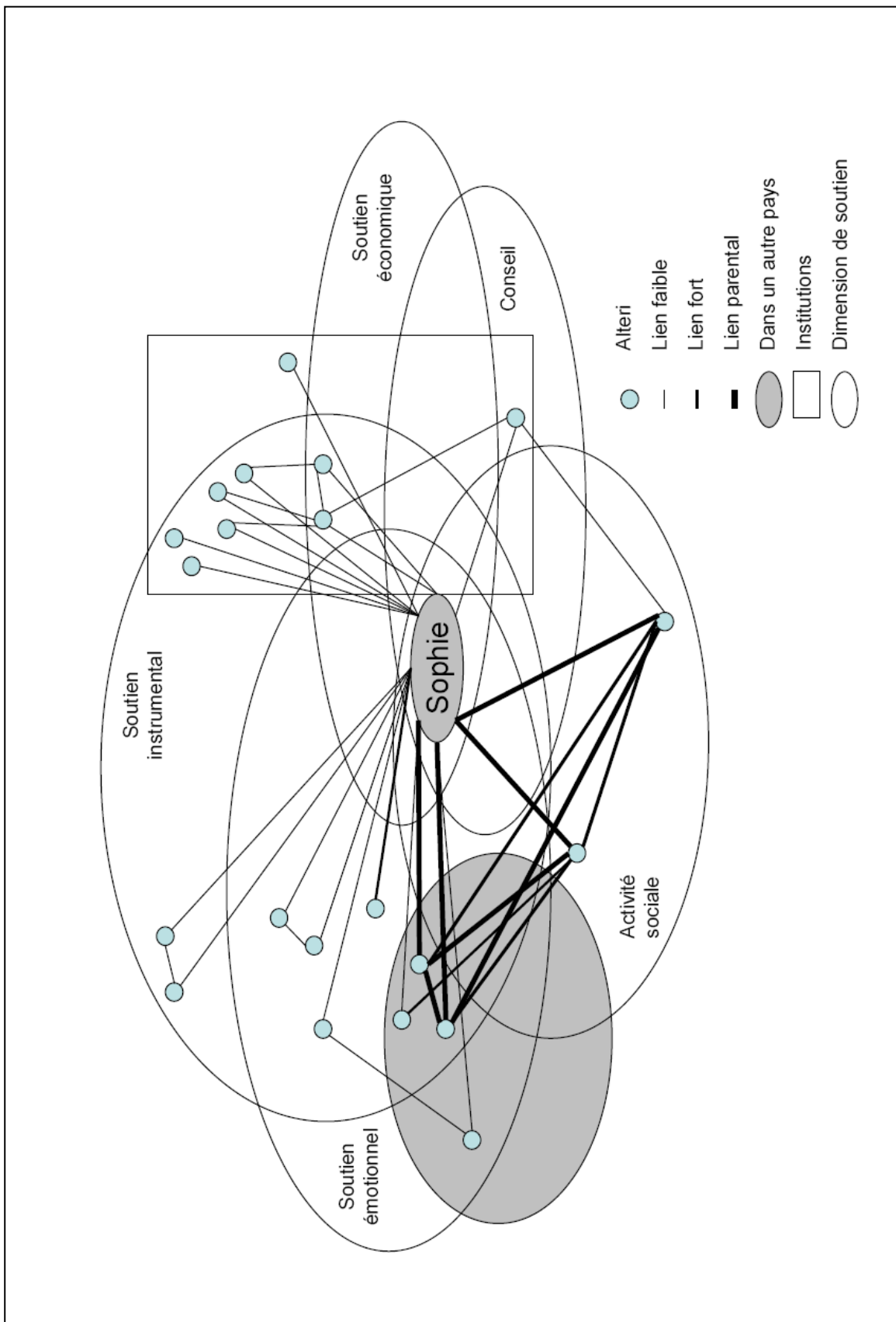


Figure 6 - Le réseau de soutien de Sophie

Le réseau social de Sophie contient comme celui de Caroline les cinq différentes dimensions de soutien et est ainsi riche en diversité de soutien.

Du **soutien économique** est fourni par les institutions, telle que la BIF et l'aide sociale. La BIF lui a remboursé ses frais directement liés au délit et lui a payé les frais de voyages pour passer des vacances dans son pays d'origine. Ce voyage lui a permis de changer d'ambiance, de se ressourcer et a également fait du bien aux enfants qui ont de nouveau pu dormir sans peur. L'aide sociale la soutient actuellement en lui payant la pension alimentaire, assurant ainsi qu'elle puisse garder son logement. Cette aide financière permet à Sophie de réduire entre autre son travail à 50% et passer ainsi plus du temps avec ses enfants. Dans son pays d'origine, Sophie a pu se ressourcer et le paiement de la pension alimentaire par l'aide sociale est transformable en temps, une ressource rare chez Sophie.

Le **soutien instrumental** est comme chez Caroline réparti en deux sous-dimensions : le soutien pour les défis de la vie quotidienne et le soutien spécifique à sa situation actuelle. Pour les défis de la vie quotidienne, la première semaine lors de son retour à son appartement, la sœur de Sophie, habitant dans un pays voisin de la Suisse et avec qui elle est très proche, est venue l'assister. Ensuite, elle a passé un mois chez sa mère dans son pays d'origine où elle a également revu ses amies. Sa mère venant de perdre son emploi, elle lui a demandé si elle pouvait lui trouver un travail en Suisse. Cependant, selon Sophie, il serait possible pour sa mère de s'installer chez sa sœur qui possède une grande maison. De retour en Suisse, ses amis et la parenté de son ex-mari l'assistent entre autre pour garder ses enfants, faire des traductions ou l'aider lors d'un déménagement pour organiser le transport et porter des meubles. Les alteri ressemblent à Sophie : il s'agit des connaissances de longue date faites en Suisse qui viennent de son pays et qui pensent y retourner bientôt. Appartenant à la classe d'âge de Sophie, ces personnes vivent toutes dans un contexte familial ; mariés presque tous avec une personne du même pays et avec des enfants d'un âge proche des siens. Elle a connu plusieurs de ces personnes à travers son travail. Se connaissant entre elles, elles s'entraident pour trouver des emplois ou des logements et la plupart habitent dans le même quartier. Ces personnes donnent à Sophie le sentiment d'appartenir à un groupe. Deux amies proches sont retournées dans leur pays d'origine et la

distance les empêche de l'aider dans le quotidien. Concernant les tâches administratives du quotidien, Sophie continue à solliciter une association de migrantes.

Les institutions spécialisées par contre soutiennent Sophie dans sa situation spécifique : à part la mise en contact avec d'autres institutions, le soutien englobait l'accompagnement par l'avocate lors de la procédure juridique, la transmission de l'information concernant sa situation à ses employeurs, une demande de prolongation des mesures protectrices qui interdisait au mari de s'approcher du logement ou de l'école des enfants, deux séances de Shiatsu et des adresses de psychothérapeutes. L'école du fils était également informée de l'avis policier et lorsqu'une fois le mari y est apparu, l'institutrice a appelé la police qui est intervenue immédiatement et lui a rappelé les sanctions possibles. La transmission de l'information entre les institutions a eu comme effet que l'institutrice a su comment réagir lors de l'apparition de l'ex-mari à l'école.

La BIF a entre autre conseillé à Sophie de consulter un médecin :

„Das BIF riet mir mehrmals, zu einem Doktor zu gehen, aber wie ich schon sagte, ich hatte keine Zeit. Aber sie hätten gerne, dass ich gehen würde. Denn ich fühle mich sehr nervös und ich erinnere mich oft daran [an das Geschehene] und dann weine ich viel. Manchmal bei der Arbeit, wenn ich nur daran denke weine ich darüber und verstehe nicht wie es möglich war, dass es soweit kam. Und dann habe ich sehr Angst und es geht mir schlecht. Und sie sagten mir, ich solle zu einem Doktor und eine Therapie machen, so wie Shiatsu oder so. Und ich sagte, ‚wir schauen einmal, ob ich dafür Zeit habe‘.“

Sophie

En outre, un cours d'allemand intensif lui est proposé par l'aide sociale mais pour éviter de manquer des cours, elle le commencera dès que le traitement médical de son fils sera terminé.

En ce qui concerne la langue, il est à relever que lors des contacts avec la BIF et la première rencontre avec l'aide sociale, Sophie s'est exprimée par l'intermédiaire

d'une interprète ou dans une langue qu'elle maîtrise. Néanmoins, lors de la deuxième rencontre avec une collaboratrice de l'aide sociale, elle a été informée que ses connaissances en allemand étaient suffisantes pour parler sans interprète et il lui a été refusé de parler en anglais. Pour Sophie, cette contrainte linguistique l'a empêchée d'exprimer son souhait de déménager :

„Das BIF sagte mir, dass sie [die Sozialhilfe] mir helfen könnten, eine andere Wohnung zu suchen, und darüber wollte ich mit ihnen [den Frauen vom Sozialamt] sprechen. Weil hier geht es mir nicht gut. Alle Leute schauen mich komisch an. Die Kinder haben keine Freunde mehr. Sie werden nur schlecht angeschaut und ich will wirklich von hier raus. Doch das geht nur, wenn mich die Sozialhilfe darin unterstützt.“

- „Dafür hätten Sie die Dolmetscherin gebraucht?“

“Ja, es wäre besser gewesen, denn sie spricht besser, sonst versteht mich Frau Müller [vom Sozialamt] nicht. Sie spricht Englisch, aber sie will mit mir nicht Englisch sprechen.“

- „Weshalb?“

“Ich weiss es nicht. Ich denke, weil ich in der Schweiz bin und mir Schweizer helfen, muss ich Deutsch reden. [...] Weil letztes Mal bat ich um eine Dolmetscherin und ich wurde informiert, dass sie beschäftigt sei und dass ich sowieso gut genug Deutsch spreche. Aber wir können nicht alles sagen, was wir gerne würden, nicht wahr? Deshalb muss ich warten.“

Sophie

Les institutions ont été une ressource pour Sophie en terme de sécurité, d'accès à de l'information et du savoir-faire ainsi que la garantie d'avoir un logement, son ancien appartement. Lors du processus de ré-intégration, il semble important qu'elle ait du soutien des instances publiques, telle que la police. En tant qu'aide de départ, il était pertinent que les employeurs aient été informés de la situation par la BIF. Pour l'intégration linguistique, le cours d'allemand proposé est un grand pas.

Si Sophie a besoin d'un **conseil**, par exemple concernant des difficultés d'éducation de son fils majeur, elle s'adresse à la thérapeute de son fils, qui lui a été conseillée par la BIF.

Sophie entreprend uniquement des **activités sociales** avec ses deux fils. Comme chez Caroline, la volonté de leur redonner une base quotidienne stable a été un moteur pour retourner à l'ancien logement.

Emotionnellement, Sophie est soutenue par sept personnes, dont six l'assistent également instrumentalement. Toutes ressemblent beaucoup à Sophie. La majorité de ces personnes vivent en dehors de la Suisse, dont ses deux meilleures amies et sa mère dans leur pays d'origine et sa sœur dans un pays voisin de la Suisse. Toutefois, les amies à distance se soutiennent par des entretiens téléphoniques réguliers et elles partagent leurs joies et leurs peines. Une de ses meilleures amies a également vécu en Suisse et Sophie l'a connue à travers le travail dans le nettoyage.

La citation énoncée à la page précédente décrit les réactions désagréables du voisinage comme source de motivation pour déménager. Mise à part celle du voisinage, elle n'a pas connu de grandes ruptures dans son réseau social ; sa belle-famille dans son pays d'origine lui a également proposé de l'aide. Son ex-mari a eu de la peine à trouver un logement provisoire après sa libération, personne n'ayant voulu l'accueillir à cause des événements passés. Il me semble que son arrestation ait influencé positivement les réactions de l'entourage de Sophie. Cette intervention policière a démontré que le comportement de son ex-mari n'était pas accepté par les instances publiques.

Un autre développement dans son réseau social concerne comme chez Caroline sa position personnelle: l'expérience vécue l'a transformée en personne de référence en ce qui concerne des questions de crises dans les couples de son entourage. Après un début difficile, Sophie apprécie sa situation actuelle et estime avoir beaucoup appris par cette expérience:

„Jetzt kann ich überall hingehen, ich kann alles machen, was ich brauche. Ich habe wirklich viel gelernt.“

Sophie

En ce qui concerne la composition du réseau de soutien de Sophie, il est frappant que presque tous les alteri proviennent du même pays qu'elle et qu'ils sont des relations de longues dates. Ceux habitant en Suisse vivent dans des conditions semblables à celles de Sophie ; ayant un permis de séjour stable, la majorité travaille dans le nettoyage - c'est souvent là qu'ils se sont connus -, a des enfants dans la même âge que ceux de Sophie, vit dans son entourage et songe un jour retourner vivre dans leur pays. Les alteri en dehors de la Suisse sont toutes des femmes, notamment sa mère, sa sœur et ses meilleures amies, dont une avait également vécu en Suisse. Les alteri sont de la même classe d'âge que Sophie et, à l'exception de deux compagnons d'amies, tous sont des femmes.

Pour résumer le réseau social de Sophie, je soulève que les institutions remplissent une fonction importante dans le soutien spécifique à la situation, dans le conseil et dans l'aide financière. Grâce à cette dernière, Sophie a plus de temps à disposition pour suivre une formation - par exemple un cours d'allemand - ou l'éducation de ses enfants. Du soutien instrumental moins spécifique est fourni par des personnes de son entourage vivant dans la localité. Chez Sophie, on observe que des personnes à distance l'ont soutenu instrumentalement juste après son départ de la maison d'accueil. Ceci a été rendu possible grâce à une visite de sa sœur en Suisse et des vacances de Sophie dans son pays d'origine. Pour le soutien émotionnel, la distance n'est pas un frein et les alteri sont tous des connaissances de longue date. L'homogénéité ethnique, de statut de séjour, de classe sociale (due à l'occupation professionnelle), de sexe et de statut familial des alteri est flagrante. Il existe une grande cohésion sociale et une solidarité entre les personnes venant de son pays d'origine habitant en Suisse. Il serait intéressant de vérifier si cette cohésion est un choix propre ou si elle est l'effet de contraintes externes, telles que des discriminations sur le marché du travail et une participation limitée au système économique. Dû aux limites de cette étude, je me contente d'exprimer ma supposition qu'il s'agit d'une combinaison des deux facteurs, dont l'exclusion d'une partie du système économique occupe un rôle important. En général, j'observe que Sophie reçoit du soutien émotionnel, instrumental pour des défis de la vie quotidienne et des activités sociales de son réseau privé, pendant qu'elle recourt à des institutions spécialisées pour du soutien économique, instrumental spécifique à la situation et des conseils. J'en conclus que, dans son réseau social

privé, il n'existe pas de ressources économiques pour la soutenir - sa mère par exemple se trouve également dans une situation précaire - ou des informations concernant sa situation spécifique ou des expériences pour pouvoir la conseiller. Sophie n'a pas vécu de ruptures nettes avec sa belle-famille ou son entourage proche, mais elle perçoit des réactions désagréables des voisins qui renforcent sa volonté de déménager.

Le réseau de soutien d'Inès

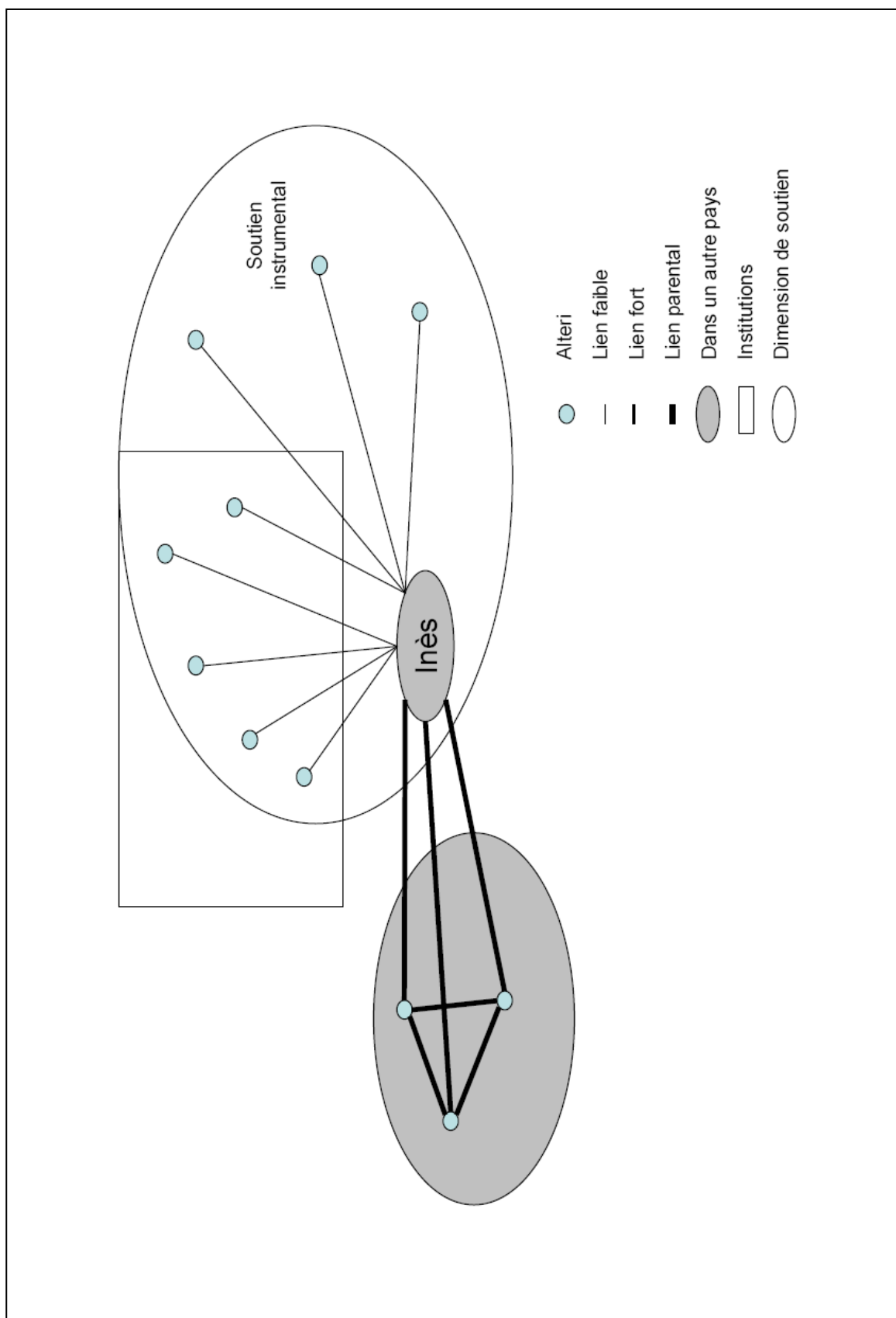


Figure 7 - Le réseau de soutien d'Inès

Les informations obtenues sur le réseau social de soutien d'Inès sont très limitées et plusieurs questions restent ouvertes. Cependant, il me semble intéressant de l'illustrer graphiquement et avec quelques citations. Le graphique sur son réseau social montre qu'elle est uniquement soutenue instrumentalement et l'absence de soutien économique, émotionnel, de conseil ou des activités sociales saute aux yeux.

Comme chez Caroline et Sophie, le **soutien instrumental** est divisé en deux sous-dimensions, dont le soutien spécifique concernant sa situation est fourni par les institutions spécialisées et l'aide pour assumer la vie quotidienne vient des connaissances et d'une collègue.

Le soutien instrumental spécifique reçu par Inès englobe l'aide juridique, l'assistance pour les démarches administratives et la recherche d'un emploi et d'un logement : pendant son séjour institutionnel, Inès a été mise en contact avec une avocate qui l'a accompagnée pendant la procédure juridique. Avec l'aide de la maison d'accueil, elle a obtenu un emploi dans un restaurant après son séjour institutionnel.

Néanmoins, suite à de nombreuses absences liées à la procédure pénale, elle a été congédiée. Lorsque son mari a refusé de payer la pension alimentaire, elle a fait recours. Par méconnaissance du système suisse, Inès s'est d'abord adressée à l'office des poursuites qui ne traite pas les recours de ce type, d'où elle a été dirigée vers le service adéquat.

Pour l'aide pendant la procédure juridique concernant le divorce, elle a contacté le FIZ. Inès ne se rappelle plus par qui elle a été informée de l'existence de cette institution. Actuellement, elle n'a plus de contact avec les institutions spécialisées dans le domaine de la violence domestique.

Plusieurs tentatives d'apprendre l'allemand sont restées sans résultat suite à sa précarité financière :

„Ich habe es schon probiert, aber es hat nicht funktioniert, weil ich so nervös bin. Dann werde ich schnell wütend und mein Herz geht immer so rasend. Ich habe viele Sachen probiert, ich nahm auch Privatstunden. Wenn ich mit andern Leuten lerne, geht es bei

mir nicht so gut. Ich dachte, vielleicht ist es einfacher, wenn wir nur zu zweit sind. Ich bezahlte fünfzig CHF pro Stunde, aber wir machten das nur zwei Wochen denn es hat nicht funktioniert. Es ging mir schlecht. Dann denke ich, es ist besser wenn ich es von anderen Leuten höre oder selber lerne. [...] Diese Lehrerin war so langsam, sie sagte immer „langsam lernen, langsam“ und ich dachte immer, ich bezahle fünfzig CHF für nur drei, vier Buchstaben pro Tag aber ich wollte mehr lernen. So funktionierte es nicht, ich war nervös und konnte nicht schreiben. [...]“

-“Wissen Sie ob es hier Kurse gibt zum lesen und schreiben lernen?“

“In der Bahnhofstrasse⁴⁶ gibt es welche, auch in Benedict oder Migrosschule. Ich habe schon alles probiert. “

Inès

Les institutions spécialisées ont été une ressource pour Inès en tant que source d'informations et de savoir-faire (entre autre juridique). Ainsi, elle a pu retourner après quelques semaines dans l'ancien appartement conjugal. En plus, les institutions ont trouvé un emploi pour Inès ce qui a permis l'insertion dans le système économique - au moins pour quelques semaines jusqu'à son licenciement.

En attendant de retourner dans son ancien logement, Inès a logé d'abord chez une connaissance masculine. Mais celui-ci a profité d'Inès et sa dépendance de lui et Inès est repartie et a logé plusieurs semaines dans un hôtel. Plus tard, après être retournée dans son ancien logement et à cause de difficultés avec les voisins, une collègue provenant du même pays qu'Inès lui a proposé d'habiter chez elle. Dès lors, Inès partage un appartement avec cette collègue. Pour des affaires administratives urgentes, elle sollicite ses clients habituels ou l'institution BASTA qui s'adresse à des personnes socialement marginalisées en leur proposant un accueil à bas seuil, entre autre de l'aide pour des questions pratiques et administratives.⁴⁷

Les alteri soutenant Inès instrumentalement ont été une ressource en terme de logement ou en terme de services administratifs.

⁴⁶ Nom de rue d'emprunt

⁴⁷ <http://www.archezh.ch/Basta/HauptBasta.html>

Inès n'a pas accès à du **soutien économique**, ni par des institutions, ni par son réseau privé. Elle ne peut pas recourir à l'aide sociale sans risquer de perdre son permis de séjour (B). Par contre, elle, de sa part, soutient sa famille dans son pays d'origine économiquement et se charge du financement de l'éducation de sa petite-fille.

Son réseau personnel est à ma connaissance très restreint voire inexistant à l'exception de sa famille habitant dans son pays d'origine. En sus, le prix élevé des communications téléphoniques est un frein à de longues et régulières conversations avec elle. Inès n'a pas mentionné de personnes qui l'aient **émotionnellement** soutenue ou à qui elle s'adresse si elle a besoin d'un **conseil**. La seule relation qui pourrait correspondre à la classification de Granovetter d'un lien fort est celle avec sa petite-fille dont elle m'a montré des photos lors de notre première rencontre. Mais il s'agit là surtout d'une relation unilatérale dans laquelle elle soutient sa petite-fille. Cependant, comme chez Caroline et Sophie, il semble que cette fille incite Inès à aller vers l'avant.

Inès n'a pas parlé d'**activités sociales** à part de rares sorties en discothèque, elle semble surtout vouloir travailler. Une scène illustre ceci : elle m'a raconté qu'un couple binational - le mari est suisse et l'épouse vient du même pays qu'elle - l'avait invitée en Suisse dans un restaurant de luxe proposant des plats de son pays. Elle y est allée avec une amie et sa façon de raconter ce repas m'a donné l'impression qu'elle l'avait apprécié. Le couple l'a invité encore une fois mais elle a hésité à accepter, parce qu'elle ne voulait pas perdre du temps qu'elle aurait pu consacrer à travailler. J'étais surprise de voir l'impact de l'importance du travail sur les activités sociales qui semblent lui faire plaisir. J'en déduis qu'elle préfère travailler ici, en Suisse, pour gagner de l'argent et ensuite passer du temps auprès de ses proches dans son pays d'origine que d'entreprendre des activités sociales en Suisse.

Pour mieux comprendre son réseau social après le séjour institutionnel et l'absence de liens forts à l'exception de sa parenté, j'examine les données disponibles lors de la relation avec son ex-mari et comment s'est passé le premier contact avec le système d'aide. Une citation nous permet d'imaginer ses contacts sociaux dans le passé :

„An Weihnachten, oder Muttertag oder Neujahr [...], musste der Sohn [Schweizer Exmann von Inès] immer nach Hause kommen. Der Sohn schon, aber ich nicht. Ich musste im Auto sitzen und warten. Sie [die Mutter] wollte nicht, dass ich bei ihnen esse oder trinke.“

-„Er wurde eingeladen und Sie mussten im Auto warten?“

“Ja, und im Winter ist es kalt. Und dann hupte ich mit dem Auto. Sie wusste schon, dass ich im Auto wartete. [...] Und das tut mir weh. Lieber bleibe ich zu Hause, kann fernsehen oder schlafen, ich bin nicht böse auf die Mutter. Er sagte immer, ‚komm mit mir, ich gehe nur schnell einen Kaffee trinken, ich weiss, dass Du wartest. Komm, ich will nicht, dass Du alleine zu Hause bleibst. Du musst kommen, nur schnell, nur schnell. Ich mache schnell.‘ Aber es war nie schnell. Auch an meinem Geburtstag war ich alleine zu Hause. Ich kochte alleine und ass alleine.“

-„Dann war er nicht zu Hause?“

“Nein, es ist besser. Dann ist er nicht böse. Er fragte, ‚Willst Du einen Cake für Deinen Geburtstag? Du brauchst keinen Cake, nur ein Hamburger ist genug.‘“

Inès

L'information qu'elle passait les jours de fêtes ainsi que son anniversaire seule est un indice de son isolement de la société.

Le premier contact avec le système d'aide confirme encore cet isolement:

„Er macht mich hier kaputt und dann war ich acht Mal im Spital. Wenn ich geschlagen wurde, ging ich ins Spital zum Zeigen und zum Beweisen. Und dann log er immer, ich hätte selber einen Unfall gemacht: Ich wolle nicht hier bleiben und versuche deshalb, mich umzubringen. So. Ich verstand nicht, was er sagte, aber der Doktor merkte es schon. [...] Und einmal sagte der Doktor, er wolle mit mir privat reden, und dass mein Mann draussen warten solle. Mein Mann wollte das nicht, aber der Doktor sagte, dass es privat wäre. Und mein Mann meinte, dass ich nicht deutsch und nicht englisch reden kann, doch der Doktor sagte, das sei schon ok. Der Doktor

fragte mich dann, was alles passiert war und sagte, vielleicht könne er mir helfen und so. Ich erzählte ihm alles. Der Doktor suchte im Computer, wie oft ich schon dort gewesen war und machte ein Papier und sagte mir, ‚Ich weiss, einmal wirst Du dieses Papier brauchen.‘ Und er gab mir das Papier und sagte, dass ich dieses Papier vielleicht einmal zur Polizei bringen muss, aber ich solle meinem Mann nichts davon sagen. Der Doktor wollte mir helfen. Ich versteckte das Papier in meinem Schuh und zu Hause versteckte ich es woanders.“

Inès

La citation montre bien que son mari avait du pouvoir sur elle car il faisait l’intermédiaire entre elle et le reste du monde : l’isolement d’Inès de la société par son mari avait pour effet qu’elle n’avait pas accès au système d’aide. Néanmoins, un médecin l’a aidée de sa propre initiative. Elle a suivi ses conseils et contacté la police qui l’a amenée à la Frauenhaus Violetta.

Par son rôle d’intermédiaire entre la société et Inès, son ex-mari exerçait un grand pouvoir sur elle. Vu ces circonstances, Inès n’avait pas la possibilité de créer un réseau social auquel elle aurait pu recourir après le séjour institutionnel.

Mercklé explique la conception structurale du pouvoir élaborée par Burt⁴⁸ :

[...] le pouvoir d’une personne est proportionnel à la fois au nombre de relations et au nombre de trous structuraux dans son environnement relationnel : plus l’individu a de contact, et plus ces contacts sont isolés les uns des autres, plus son pouvoir est grand.

Mercklé 2004: 67

Inès n’a pas vécu de ruptures dans son réseau social après son départ de la maison d’accueil car elle n’entretenait pas de contacts sociaux avant son séjour.

Pour résumer, le réseau social d’Inès se limite à la dimension du soutien instrumental et les autres formes de soutien sont absentes. Le soutien instrumental

⁴⁸ Se référer à la partie théorique pour l’explication des trous structuraux, p.25

concerne le logement, un emploi et des aides administratives dans le quotidien. Il est en grande partie fourni par des institutions spécialisées ou des connaissances. Malgré la présence d'Inès en Suisse depuis treize ans, elle n'a pas construit des relations fortes pendant son séjour. J'interprète ceci comme l'effet de l'isolement par son mari pendant les années de mariage, qui lui interdisait tous contacts sociaux. Des liens parentaux avec sa famille dans son pays d'origine sont entretenus par des contacts réguliers. Il semble que sa famille n'ait pas de ressources pour soutenir Inès. Par contre, Inès la soutient financièrement. Selon mon interprétation d'une citation concernant des activités sociales, Inès préfère gagner de l'argent et profiter du temps libre avec sa famille au lieu s'accorder du temps pour entreprendre des activités sociales ici. Ainsi, on pourrait se demander, si Inès est intéressée à être intégrée dans la société où elle vit. D'après mon interprétation, la situation d'Inès après le séjour dans la maison d'accueil est un exemple pour un processus d'intégration plutôt que d'un processus de ré-intégration. J'en conclus qu'Inès a un réseau social limité, pauvre en ressources pour l'assister lors du processus d'intégration. Il me semble surtout que l'absence de soutien émotionnel est flagrante et peut conduire à un manque de sentiments d'appartenance, ce qui a des effets négatifs sur le processus d'intégration.

Conclusion intermédiaire

En comparant les réseaux des trois femmes, j'ai fait plusieurs observations sur qui fournit quelle dimension de soutien : les données tirées des réseaux de soutien montrent que le **soutien instrumental** est divisé en deux sous-dimensions. La première concerne des aides spécifiques à la situation, telle que l'accompagnement lors de la procédure juridique, un logement stable et un emploi. Cette forme de soutien provient des institutions spécialisées telles que les maisons d'accueil ou des connections établies par ces dernières. La deuxième sous-dimension touche le soutien instrumental dans la vie quotidienne et est fournie par des relations vivantes dans la localité. Il s'agit souvent de liens faibles.

Emotionnellement, les femmes sont soutenues par des amis de longues dates, des liens forts. Ces personnes peuvent aussi être très éloignées physiquement, comme le montre le cas de Sophie, dont une grande partie du soutien émotionnel vient des

relations transnationales, maintenue par des communications téléphoniques régulières.

Les **activités sociales** sont concentrées sur leurs enfants. Chez les trois femmes, j'ai remarqué que leurs enfants, respectivement leurs petit-enfants occupent un rôle important et incitent à penser au futur et à aller de l'avant.

Si les femmes ont besoin de **conseils**, elles s'adressent aux institutions spécialisées.

Du **soutien économique**, s'il en existe, provient du réseau privé - dans le cas de Caroline, d'un lien parental - ou des institutions.

En général, le soutien de la part des institutions est instrumental et en lien avec la situation spécifique de la femme ou consiste en conseil. Par contre, le soutien émotionnel ainsi que le soutien instrumental dans la vie quotidienne, comme la garde des enfants ou les aides pour déplacer des meubles, provient surtout de personnes privées. Mais l'existence d'un réseau de soutien constitué de personnes privées dépend beaucoup des relations établies avant le séjour institutionnel. Alors que Sophie et Caroline avaient déjà un réseau social étendu et plusieurs bons amis auparavant, Inès n'avait pas beaucoup de contact. Ceci s'explique par le fait qu'elle n'avait pas séjourné longtemps en Suisse avant le mariage et par l'isolement dans lequel elle maintenait son mari. Ainsi, elle n'avait pas la possibilité de construire des relations avec d'autres personnes. Par la suite, elle n'a eu personne - à l'exception des institutions - pour la soutenir moralement et l'encourager à entreprendre des activités après le séjour institutionnel, et le soutien présent dans le réseau social se limite au soutien instrumental. Selon les descriptions des collaboratrices des institutions, la majorité des femmes qui les contactent ressemblent à Inès et sont ainsi démunies en ressources.

Par contre, chez Caroline et Sophie, toutes les dimensions de soutien sont présentes et le réseau social est qualitativement diversifié. Ainsi, elles reçoivent du soutien instrumental et du soutien émotionnel.

Si pour Sophie le réseau social n'a pas beaucoup changé à l'exception de ses voisins, Caroline a été confrontée à une plus forte rupture au village, au travail et

avec sa belle-famille, ce qu'elle interprète comme l'effet des récits de son ex-mari en son absence. J'en déduis que, chez Sophie, l'intervention policière a influencé les réactions de l'entourage positivement, tandis que chez Caroline, les récits de son ex-mari ont renforcé l'incompréhension envers ses actions à elle. Cependant, dans les deux cas, les réactions du voisinage sont perçues comme désagréables et les motivent à déménager.

Un autre changement commun dans le réseau social de Caroline et Sophie concerne leur position en tant qu'experte : les deux femmes sont sollicitées par des personnes de leur entourage pour les conseiller lors d'une crise de couple ou pour s'informer des interlocuteurs auxquels elles peuvent s'adresser.

Par rapport à la composition du réseau de soutien - à l'exception de la parenté et des institutions - l'homogénéité ethnique, de genre, socio-économique et familiale est frappante ; surtout chez Sophie, les alteri lui ressemblant beaucoup. Cette ressemblance rejoint l'hypothèse d'homophilie - « Gleich und gleich gesellt sich gern » - élaboré par des théoriciens des réseaux sociaux (Dahinden, Chimienti 2002: 34; Dahinden 2005).

Chez Sophie, l'homogénéité dans son réseau est évidente: les alteri sont tous du même pays, ont un permis de séjour stable en Suisse, ont la même occupation ou du moins une semblable à la sienne, le même statut familial et la volonté de retourner vivre dans leur pays d'origine. En sus, la majorité des alteri est féminine. J'interprète cette homogénéité comme l'effet d'un mélange entre les dispositions de la société suisse (entre autre, discriminations dans les marchés du travail et du logement, participation limitée au système économique) et une grande solidarité entre un groupe de personnes provenant du même pays et appartenant à la même classe sociale.

Le cas d'Inès correspond aux descriptions que font les institutions sur les femmes qui les sollicitent : des trois femmes, elle est la plus démunie en ressources (absence de formation, travailleuse indépendante, permis de séjour précaire, logement instable, socialement isolée) et, par son capital social limité, elle n'a pas accès à d'autres ressources et ses liens forts se trouvent dans le pays d'origine et ne peuvent pas non plus lui fournir de ressources. Elle est un exemple d'une femme qui est confrontée après le séjour institutionnel au processus d'intégration et qui

n'était pas intégrée auparavant. Inès est uniquement soutenue instrumentalement. L'absence d'un soutien émotionnel - la base pour un sentiment d'appartenance - est un obstacle au processus d'intégration.

Chez Sophie et Caroline, la parenté joue un rôle important à ce niveau-là, mais il est à relever que, chez Inès et Sophie, le prix élevé des communications téléphoniques internationales constitue un obstacle pour des liens transnationaux pouvant leur offrir un tel soutien. Dans les cas des deux migrantes, il semble qu'elles soutiennent elles-mêmes leur parenté dans leurs pays d'origine, économiquement et/ou émotionnellement.

Les données sur les réseaux sociaux des trois femmes confirment l'idée que les femmes les plus démunies en ressources sont souvent des migrantes appartenant à une classe sociale inférieure et que, pour recevoir du soutien, elles sont fortement dépendantes des institutions. Si les femmes n'ont pas de ressources propres, leur réseau de soutien, qui - s'il existe - leur ressemble, n'a souvent pas non plus de ressources à sa disposition. Il ne peut ainsi pas les assister, hormis au niveau émotionnel.

4.4 Les perspectives selon les femmes concernées

Les trois interlocutrices se sont exprimées positivement sur le soutien reçu de la part des institutions spécialisées dans la violence domestique. Sophie jugeait les aides reçues impeccables - « *ausgezeichnet* ». En ce qui concerne l'aide sociale, il semble que Sophie ne comprend pas pourquoi elle doit parler allemand, si dans une autre langue commune elle pourrait mieux s'exprimer.

Comme je pensais aborder l'évaluation du soutien reçu lors de la troisième rencontre avec Inès, qui n'a jamais eu lieu, je ne connais pas son avis à ce sujet.

Caroline était également très contente de l'aide reçue par la maison d'accueil et les connections établies. Néanmoins, elle était désillusionnée d'apprendre que sa personne de confiance ne pouvait pas la conseiller à propos de l'après-séjour. Ceci pour la simple raison que cette dernière ne sait pas comment les femmes sorties de l'institution continuent leur vie.

Nous n'avons eu assez de temps pour aborder d'éventuelles possibilités pour améliorer la situation qu'avec Caroline. Elle a mentionné qu'elle aurait apprécié garder un lien avec la maison d'accueil pour pouvoir s'y adresser en cas de doutes, entre autres parce que la personne de confiance connaissait déjà son histoire :

- „Vom Frauenhaus her, hätten sie da gerne noch mehr Begleitung gehabt?“

“Ja, ganz klar, weil das ist jetzt für mein Fall, das war für mich die Stelle, wo ich alles gesagt und gegeben habe, und was ich hasse, ist, wenn ich von einer Stelle an die andere weitergeleitet werde und wieder die ganze Geschichte erzählen muss. Weil mit der Zeit kann man gar nicht mehr. Deshalb, in meinem Fall ganz klar, ich hätte das so gewünscht. [...] Wenn man irgendwie gewisse Fragen oder Unsicherheiten hat, dass man dann das Frauenhaus kontaktieren könnte, wie weiter. Oder eben, die erste Frage, die ich im Frauenhaus stellte war, was sind Eure Erfahrungen bei solchen Situationen und wie kam es heraus? Aber inzwischen weiss ich, dass sie gar keine Erfahrungen haben. Weil, da kann man auch immer sagen, dann verrannt man sich nicht mit zuviel Energie für etwas, wo schlussendlich gar nichts bringt, und ich müsste dann auch die Geschichte nicht mehr hundertmal erzählen. Wenn ich jetzt zu einer Stelle gehe, zum Sozialamt, dann erzähle ich alles wieder. Und das mache ich nicht. Und sie [die Mitarbeiterinnen vom Frauenhaus] sehen ja auch die Hintergründe ein bisschen, den Verlauf, wie hat der Mann reagiert? wie habe ich reagiert? Sie sehen noch viel mehr, als das ich sah, auch während der Zeit bei ihnen.“

Caroline

Par rapport à la prise de contact, Caroline apprécie l'idée d'un contact réciproque, c'est à dire:

„Ich würde sagen, gegenseitig. Dass einmal vom Frauenhaus ein... und nicht einfach nur, wie geht's? sondern „wollen wir noch einmal zusammensitzen?“, oder wenn ich Fragen habe, dass ich mich

dorthin wenden kann. Weil sie wissen zum Teil noch recht gut, an wen ich mich wenden soll. Wenn ich z. B. nicht ins Frauenhaus gegangen wäre, hätte ich keinen Anwalt genommen, und wenn ich einen genommen hätte, wahrscheinlich genau den falschen, [...] Und deshalb denke ich, wenn das Frauenhaus mehr Möglichkeit hätte, wäre das ideal. Und ich denke, von ihnen aus wäre zum Teil auch das Bedürfnis da.“

Caroline

Sophie et Caroline n'ont pas gardé de contact avec d'autres résidentes de la maison d'accueil. Caroline aurait bien aimé, mais elle respecte les souhaits de l'autre femme :

„Es hatte eine Frau, wir verstanden uns sehr gut, aber sie teilte sich so mit, dass sie alles vom Frauenhaus vernichten würde, jeden Zettel, jedes Haar, und ich würde dieser Frau wahrscheinlich Schmerz zurichten. Nicht wegen dem Frauenhaus, sie war dort sehr gut aufgehoben, positiv, aber es war für sie einfach eine schlimme Zeit, was sie mit ihrem Mann durchgemacht hat. Sie war in ständiger Angst, sie hatte zwei Kinder und sie ging keinen Tag aus dem Frauenhaus, weil sie so Angst hatte und sie war einige Wochen dort. Und ich bin auch so ein Überbleibsel vom Frauenhaus.“

Caroline

Concernant la forme du soutien, Caroline estime qu'un endroit de rencontre et d'échange entre anciennes résidentes des maisons d'accueil en présence d'une collaboratrice pourrait être utile :

„Es wäre wahrscheinlich gut, wenn es ein solches Angebot gäbe, welches man auch als Mutmacherli brauchen könnte. Oder eben auch, wie geht es weiter? Was hat man für Möglichkeiten? [...] Ja, ich denke von dem her, wäre das eine gute Sache. Ich denke, da wären auch Leute, die aus einem Problem gelernt hätten, ich wäre z. B. auch eine, wenn ich jetzt wüsste, die Nachbarin wäre wirklich ins Frauenhaus gegangen, ich hätte ihr geholfen, zugehört, weil

darum geht es ja [...] Wie es finanziell weitergeht, da hast du noch keine Anhaltspunkte, wo man sich daran halten kann. Es läuft jetzt einfach einmal, man hat mehr die beobachtende Rolle, und wenn man jetzt von andern hören würde, was kommt denn noch, worauf sollte ich achten? Nur schon ein Tipp, ‚tu dir mal was gutes, geh mal in die Ferien‘. Ich denke, das wäre es wert. [...] Ich denke, das würde schon noch entlasten.“

Caroline

5 Conclusions

Dans ce chapitre seront présentés les résultats de ce travail ; premièrement en montrant l'offre de soutien existant, deuxièmement la situation des femmes après un séjour et leur réseau de soutien et en dernier lieu leurs perspectives sur l'offre de soutien et des éventuelles améliorations. Je réponds aux questions posées dans la problématique et je soulève enfin des réserves de ce travail ainsi que des pistes intéressantes pour des futures recherches.

5.1 Conclusions générales

Cette recherche qualitative avec des institutions spécialisées dans la violence domestique et des femmes ayant vécu dans une maison d'accueil dans la ville de Zürich a montré que le besoin de suivi concret varie selon chaque femme et sa situation personnelle (entre autres ses enfants, son permis de séjour, son âge, ses ressources, sa formation, son réseau social).

Les entretiens avec les institutions spécialisées dans le sujet de la violence domestique ont montré qu'actuellement il n'existe pas un concept de suivi post-hébergement de leur part. Pourtant, des préparatifs qui pourraient être prévus dans un suivi post-hébergement (comme, par exemple, la recherche d'un logement, d'un emploi, ou des mises en contact avec des thérapeutes ou avocats) sont parfois effectués pendant l'hébergement. Les aides proposées sont de forme ponctuelle à court terme et ne prennent pas en compte la complexité de la situation de chaque femme. La Frauenhaus Violetta, destinée particulièrement aux femmes migrantes, est la seule institution qui garde un lien avec les femmes sorties après leur départ, mais cela se fait sur une base bénévole.

Les discours des institutions sont marqués par l'idée que les femmes migrantes soient plus touchées par des difficultés après un séjour institutionnel que les femmes autochtones. Selon mon interprétation, en raison de l'effet d'entonnoir des institutions, la clientèle habituelle est constituée des femmes les plus démunies et reflète ainsi cette idée. Cependant, cette clientèle habituelle n'est pas représentative des femmes migrantes qui ont séjourné dans une maison d'accueil.

Par les entretiens avec les femmes concernées par la violence domestique, j'ai pu répondre à la majorité des questions posées dans la problématique⁴⁹. D'abord, leurs récits ont confirmé que l'après-séjour est considéré comme une période de ruptures et de défis accumulés. Ensuite, selon mon analyse, les éléments principaux dans leur vie sont par ordre d'importance à leurs yeux : leur ménage (en particulier leurs enfants respectivement petits-enfants), leur travail rémunéré et leur résidence. L'ordre des deux derniers est en fonction des ressources financières et des éventuels projets migratoires.

Par rapport à leur situation de logement, je constate que les trois femmes rencontrées ont vécu après le séjour institutionnel dans leur ancien appartement conjugal. Deux vivent avec leurs enfants et une avec une collègue. Pourtant, les statistiques des maisons d'accueil de 2007 montrent que seulement 15% d'anciennes résidentes retournent dans leur ancien logement sans leur partenaire et qu'une grande quantité de femmes retourne chez leur partenaire et que d'autres vont chez des amis ou dans un autre logement.⁵⁰ Cela souligne que mes trois interlocutrices ne sont pas des cas « typiques » et que leurs expériences et besoins de suivi post-hébergement ne doivent en aucun cas être généralisés pour toutes les femmes après un séjour institutionnel.

Pour ce qui concerne leur occupation principale, les trois femmes travaillent en dehors de la maison. Leurs ressources financières sont souvent composées de plusieurs facteurs tel que la pension alimentaire de l'ex-mari, l'aide sociale et le revenu de l'activité professionnelle.

Les défis que les anciennes résidentes des maisons d'accueil rencontrent sur le chemin de leur ré-intégration sont très divers et varient selon les circonstances. Ce sont entre autre : les tâches administratives à régler après la séparation, la prononciation du droit du visite du père, les réactions peu accueillantes des voisins ou des collègues de travail. Si une femme migrante n'était pas intégrée dans la société, elle entre en contact avec le système suisse, le marché du travail et l'apprentissage de la langue locale pour la première fois lors de l'après-séjour institutionnel.

⁴⁹ Se référer au point 2.1 Problématique, question de départ et sous-questions, p.4

⁵⁰ Se référer au point 4.1.1 Frauenhaus Zürich et Frauenhaus Violetta, p. 27.

Le réseau social joue un rôle important lors du processus de ré-intégration : alors qu'un soutien instrumental spécifique à la situation des femmes ainsi que des conseils, proviennent surtout des institutions spécialisées, les femmes concernées recourent à leur réseau social privé pour du soutien émotionnel - la distance n'y constitue souvent pas un obstacle insurmontable, comme le montre le cas de Sophie. Cette forme de soutien est fournie par des liens forts, de longue date. Pour un soutien instrumental dans la vie quotidienne, des personnes vivant dans la localité (souvent des liens faibles) sont sollicitées. Selon la structure et les ressources disponibles à travers le réseau, un soutien économique est fourni par des personnes privées (Caroline), des institutions (Sophie) ou est inexistant (Inès).

L'existence et la structure d'un réseau social après un séjour institutionnel dépendent fortement des interactions sociales préexistantes. Tandis que Caroline et Sophie ont un réseau social qualitativement diversifié (qui contient plusieurs dimensions de soutien), le réseau social d'Inès est presque inexistant et elle a uniquement accès à un soutien instrumental. J'interprète ceci comme la conséquence de l'isolement par son mari et le court séjour en Suisse avant le mariage. Vu l'absence d'un soutien émotionnel dans son réseau, elle n'avait personne à qui parler après son séjour institutionnel, ce qui est défavorable pour le processus d'intégration. Le cas d'Inès est donc celui qui ressemble le plus aux paroles des collaboratrices des institutions décrivant leur clientèle habituelle.

Les ressources disponibles à travers d'un réseau social sont fonctions de l'hétérogénéité des alteris. Mes résultats ont confirmé la théorie de l'homophilie, ainsi - surtout dans le cas de Sophie - les personnes faisant partie d'un réseau social sont très homogènes (genre, classe sociale, pays d'origine, statut familial, permis de séjour, occupation professionnelle). Par conséquent, le réseau social privé des personnes appartenant à une classe sociale inférieure ne dispose souvent pas de ressources économiques, et la personne s'adresse aux institutions pour cette forme de soutien. Par contre, Caroline, appartenant à une classe sociale plus aisée, reçoit un soutien économique de sa famille.

Cette étude a montré que lors du processus de ré-intégration après un séjour dans une maison d'accueil, les femmes concernées recourent à leur réseau social et aux institutions spécialisées pour recevoir du soutien. Le premier fournit surtout un

soutien émotionnel, lequel est nécessaire pour le sentiment d'appartenance à un groupe. Les institutions fournissent surtout un soutien instrumental concernant la situation spécifique de la femme et permettant de reconstruire un quotidien stable. Dans le cas où le réseau social est absent ou démunie en ressources, les femmes concernées s'adressent davantage aux institutions pour combler cette lacune.

Les réseaux des trois interlocutrices renforcent l'idée que les femmes migrantes sont souvent plus démunies en ressources que les femmes autochtones. Ceci est entre autre dû à l'absence d'un réseau social ou à l'absence de ressources de celui-ci.

Les représentantes des institutions spécialisées ainsi que les anciennes résidentes des maisons d'accueils estiment que l'offre de soutien existant n'est pas suffisante et apprécieraient la possibilité pour les femmes de garder un lien avec la maison d'accueil. Cette institution pourrait offrir un suivi post-hébergement facile d'accès, personnalisé et adapté à la situation individuelle de chaque femme qui ne se limite pas à des aides ponctuelles lors du moment de crise. Les institutions émettent cette volonté, une demande de financement a été faite dans ce sens. Tant que ce financement n'est pas assuré, la réalisation de ce suivi n'est pas possible.

5.1.1 Réserves et futures recherches

Vu les difficultés méthodologiques d'entrer en contact avec des femmes ayant vécu dans une maison d'accueil de retour chez leur partenaire, j'ai été contrainte de travailler avec trois interlocutrices qui ont décidé de divorcer d'avec leur partenaire. Ainsi, je ne connais pas les expériences vécues après le séjour institutionnel des femmes qui sont retournées dans le foyer conjugal. Je rappelle que selon Gloor et Meier, les personnes qui se sentent bien, acceptent plus facilement de participer à une recherche et il est ainsi fort probable que pour la majorité des femmes les conditions d'après-séjour sont moins « propices » que celles de mes interlocutrices.⁵¹

⁵¹Se référer au point 2.2 Champ de recherche et délimitation, p.6.

Le champ géographique de la ville de Zürich choisi pour cette recherche, augmente encore l'image faussée positivement des femmes concernées et des offres de soutien accessible. En effet, plusieurs institutions et une interlocutrice habitant dans une commune ont mentionné la concentration des offres sur la ville de Zürich et la problématique de la non uniformité des applications de la LPV dans le canton. Il serait donc intéressant de faire une recherche semblable sur un lieu moins central que la ville de Zürich. Pour des futures recherches, il serait également intéressant de vérifier l'existence d'un éventuel lien entre la domination masculine dans la violence domestique et la prostitution. Un autre point qui mériterait plus d'intérêt est l'influence de la position professionnelle sur le processus d'intégration.

Je souligne que dans cette recherche, dû à l'ampleur de l'étude et mes connaissances limitées du sujet, j'ai laissé à part les aspects psychologiques des anciennes résidentes des maisons d'accueil. Cependant, il me semble que l'état psychologique influence fortement la situation post-hébergement et la façon dont les défis rencontrés sont perçus et maîtrisés. Ainsi, l'état psychologique mériterait une examination plus approfondie.

Une autre réserve touche la réduction de la vie quotidienne à trois composantes (ménage, résidence, travail rémunéré). Je suis consciente que le quotidien est plus complexe qu'une coupure nette en trois éléments, et que ceux-ci s'influencent entre eux, mais dans le cadre de ce travail, cette répartition m'a permis une analyse.

D'un point de vue méthodologique, il serait intéressant de suivre des personnes sur une durée plus longue et si possible également entrer en contact avec des femmes de retour chez leur partenaire.

6 Résumé

En Suisse, seize maisons d'accueil offrent un lieu de refuge pour des femmes ayant subi des violences domestiques. Ce travail cherche à décrire et à comprendre comment les femmes ayant vécu dans une maison d'accueil à Zürich continuent leur vie après le séjour institutionnel. Je m'intéresse aux défis rencontrés par les femmes et comment elles les assument ; auprès de qui cherchent-elles de l'aide, qui les soutient, et sous quelle forme ?

Afin de mieux comprendre le processus de ré-intégration après un séjour dans une maison d'accueil, différentes méthodes d'entretien avec plusieurs acteurs ont été utilisées : d'une part des entretiens semi-directifs avec des représentantes de six institutions spécialisées dans la violence domestique à Zürich et d'autre part des récits de vie et des entretiens portant sur le réseau social de trois femmes ayant vécu dans une maison d'accueil à Zürich.

Mon étude relève que les institutions soutiennent les femmes dans les préparations de l'après-séjour, mais qu'elles n'offrent pas un suivi post-hébergement officiel. Pourtant un tel suivi est actuellement en discussion. Les entretiens avec les anciennes résidentes montrent que l'après-séjour est perçu par les femmes comme une période marquée par des ruptures et des défis accumulés qui diffèrent selon leur situation individuelle (entre autres les travaux d'administration liés à la séparation, les réactions de l'entourage, l'éducation des enfants). Les soutiens reçus sont fonctions de la diversité et de la structure du réseau social des femmes, ainsi que des ressources dont elles disposent.

J'observe que tandis que le soutien émotionnel provient en grande partie des relations de longue date du réseau social privé - s'il en existe - les institutions spécialisées fournissent un soutien lié à la situation spécifique.

L'analyse des réseaux sociaux des anciennes résidentes des maisons d'accueil renforce l'idée que les femmes migrantes sont fréquemment plus démunies en ressources que les femmes autochtones. En raison de l'absence d'un réseau social et des ressources qu'il peut offrir, les femmes migrantes sont souvent d'avantage dépendantes du soutien provenant des institutions que les femmes autochtones.

7 Zusammenfassung

In der Schweiz bieten sechzehn Frauenhäuser gewaltbetroffenen Frauen einen Zufluchtsort. Mich interessiert, mit welchen Herausforderungen und Schwierigkeiten die Frauen nach dem institutionellen Aufenthalt konfrontiert sind. Wie gehen sie damit um? Wo finden sie Unterstützung und in welcher Form?

Um den Prozess der Wiedereingliederung nach einem Frauenhausaufenthalt besser zu erfassen, arbeitete ich mit verschiedenen Untersuchungsmethoden: Mit Vertreterinnen von sechs spezialisierten Zürcher Institutionen im Bereich Häusliche Gewalt führte ich semi-strukturierte Interviews durch. Bei drei ehemaligen Bewohnerinnen von Zürcher Frauenhäusern wählte ich das narrativ-biographische Interview und die Erhebung ihrer persönlichen Netzwerke als Vorgehensweise.

Die Untersuchung zeigt, wie die Institutionen für die Frauen hilfreich sind, die Zeit nach einem Frauenhausaufenthalt vorzubereiten. Eine offizielle Nachbetreuung gibt es nicht, Diskussionen darüber sind jedoch im Gange. Aus den Gesprächen mit den ehemaligen Bewohnerinnen wird ersichtlich, dass die Zeit nach einem Aufenthalt in einem Frauenhaus von Brüchen geprägt ist und welchen unterschiedlichen Herausforderungen die Frauen hauptsächlich begegnen: Administrative Arbeiten wegen der Trennung, Reaktionen ihres Umfelds und die Kindererziehung. Ob und wie die Frauen unterstützt werden, hängt von der Diversität und der Struktur ihrer sozialen Netze und den ihnen verfügbaren Ressourcen ab.

Ich stelle fest, dass die emotionale Unterstützung hauptsächlich von langandauernden Beziehungen aus dem privaten Netzwerk kommt - falls ein solches vorhanden ist - währenddem die spezialisierten Institutionen den Frauen in organisatorischen Angelegenheiten beistehen.

Die Analyse der sozialen Netzwerke der drei ehemaligen Frauenhausbewohnerinnen verstärkt die Annahme, dass Migrantinnen vielfach auf weniger Ressourcen zurückgreifen können als Einheimische. Dies erklärt sich unter anderem durch das Fehlen eines sozialen Netzes oder der dort vorhandenen Mittel. Dadurch sind Migrantinnen oftmals stärker auf die Unterstützung der Institutionen angewiesen.

8 Bibliographie

Belser Katharina

2005. "Häusliche Gewalt kommt in allen Kreisen vor - nur in manchen vielleicht etwas häufiger. Was wir aus Polizeistatistiken und Prävalenzstudien lernen können." *Frauenfragen/ Questions au féminin/ Questioni femminili: Häusliche Gewalt und Migration/ Violence domestique et migration/ Violenza domestica e migrazione* 1.2005 p.9-12

Bertaux Daniel

2003. *Les récits de vie*. Paris: Nathan Université. 127 p.

BFEG

2008. "*Feuille d'information : Offres de soutien pour les femmes et les hommes victimes de violence domestique.*" [en ligne],
<http://www.ebg.admin.ch/themen/00009/00089/00120/index.html?lang=fr>
 [Page consultée le 20.12.08]

BIF

2008. "*BIF- Dokumentation.*" [en ligne],
<http://www.bif-frauenberatung.ch/bif/doku/index.htm>
 [Page consultée le 16.10.08]

Bourdieu Pierre

1983. "Ökonomisches Kapital, kulturelles Kapital, soziales Kapital." *Soziale Ungleichheiten*, p.183-198

Charmaz Kathy

2001. "Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis", in: Jaber F. Gubrium and James A. Holstein, *Handbook of Interview Researching*, London: Sage. p. 675-694

Confédération Suisse

2007. "*Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions.*" [en ligne],
<http://www.admin.ch/ch/f/rs/3/312.5.fr.pdf>
 [Page consultée le 24.10.08]

Confédération Suisse

2008. "*Loi fédérale sur les étrangers, Chapitre 7, Article 42.*" [en ligne],
http://www.admin.ch/ch/f/rs/142_20/a42.html
 [Page consultée le 24.10.08]

Confédération Suisse

2008. "*Loi fédérale sur les étrangers, Chapitre 7, Article 43.*" [en ligne],
http://www.admin.ch/ch/f/rs/142_20/a43.html
 [Page consultée le 24.10.08]

Crang Mike, Cook Ian

2007. *Doing Ethnographies*. London: SAGE Publications. 244 p.

Dahinden Janine

2005. *Prishtina-Schlieren: Albanische Migrationsnetzwerke im transnationalen Raum*. Zürich: Seismo. 355 p.

Dahinden Janine, Chimienti Milena

2002. *Professionnelles Sprachmitteln und interkulturelles Vermitteln im Gesundheits-, Sozial- und Bildungsbereich*. Neuchâtel: SFM. 74 p.

Dahinden Janine, Lavanchy Anne

2007. *Support de cours MA SHS "Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales" (donné à l'Université de Neuchâtel année 2007/2008)*. Neuchâtel. 10 p.

DAO Dachorganisation der Frauenhäuser der Schweiz und Liechtenstein

2008. *"Willkommen bei www.frauenhaus-schweiz.ch."* [en ligne],
<http://www.frauenhaus-schweiz.ch>

[Page consultée le 24.10.08]

Egger Theres

2004. *Bedarfsanalyse Frauenhäuser*. Bern: BASS. 15 p.

Ehret Rebekka

1999. *"Leitbild und Handlungskonzept des Regierungsrates zur Integrationspolitik des Kantons Basel-Stadt."* [en ligne],
http://www.welcome-to-basel.bs.ch/leitbild_vollversion.pdf

[Page consultée le 16.12.08]

Flickr

2009. *"Photo Sharing."* [en ligne], <http://www.flickr.com/>

[Page consultée le 2.2.09]

Frauen gegen Gewalt

2008. *"Frauen gegen Gewalt."* [en ligne], <http://www.frauengegengewalt.ch/>

[Page consultée le 4.12.08]

Frauenhäuser des Kantons Zürich

2008. *Informationsbroschüre der Frauenhäuser des Kantons Zürich*. Zürich: Frauenhäuser des Kantons Zürich. 5 p.

Gillioz Lucienne, De Puy Jaqueline, Ducrt Véronique

1997. *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Lausanne: Payot. 269 p.

Gloor Daniela, Meier Hanna

2004. *Frauen, Gesundheit und Gewalt im Nahraum. Repräsentativbefragung bei Patientinnen der Maternité Inselhof Triemli, Klinik für Geburtshilfe und Gynäkologie*. Bern: Edition Soziothek. 90 p.

Gloor Daniela, Meier Hanna, Verwey Martine

1995. *Frauenalltag und soziale Sicherheit: Schweizer Frauenhäuser und die Situation von Frauen nach einem Aufenthalt*. Zürich: Verlag Rüegger. 482 p.

Godenzi Alberto

1993. "Gewalt im sozialen Nahraum", Basel: Helding und Lichtenhahn. p. 445

Greber Franziska

2007. "Wenn Minderjährige Häusliche Gewalt ausüben." [en ligne],
<http://www.ist.zh.ch/internet/ji/ist/de/home.SubContainerList.SubContainer2.ContentContainerList.0014.DownloadFile.pdf>

[Page consultée le 20.12.08]

Grunder Hans-Ulrich, Vuille Michel, Baechtold Andrea [et al.]

2005. "PNR 51 *Intégration et Exclusion, Bulletin Nr 1.*" [en ligne],
http://www.nfp51.ch/f_news.cfm/NFP51_Bulletin_1-05_F.pdf?News.Command=download&file=NFP51_Bulletin_1-05_F.pdf

[Page consultée le 15.12.08]

IST

2007. "Gewaltschutzgesetz." [en ligne],
<http://www.ist.zh.ch/internet/ji/ist/de/home/Gesetzestext.html>

[Page consultée le 24.10.08]

IST, Theologische Fakultät Universität Zürich

2008. "Postvention nach Häuslicher Gewalt." [en ligne],
<http://www.ist.zh.ch/internet/ji/ist/de/home.html>

[Page consultée le 20.12.08]

Kavemann Barbara

2002. "Gewalt gegen Männer - ein vernachlässigtes Problem?", Osnabrück: Fachhochschule für Verwaltung und Rechtspflege. p. 17

Killias Martin, Simonin Mathieu, De Puy Jacqueline

2004. *Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan: Results of the International Violence against Women Survey (IVAWS)*. Bern: Staempfli. 158 p.

Kranich Schneiter Cornelia, Eggenberger Marlene, Lindauer Ursula

2004. *Gemeinsam gegen häusliche Gewalt: Eine Bestandesaufnahme im Kanton Zürich*. Zürich: Schulthess. 152 p.

Lemieux Vincent, Ouimet Mathieu

2004. *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. Québec: De Boeck. 112 p.

Mercklé Pierre

2004. *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte. 121 p.

Mitchell Clyde

1969. "The concept and use of social networks", in: Clyde Mitchell, *Social networks in Urban Situations*, Manchester: Manchester University Press. p. 1-50

Quivy Raymond, Campenhoudt Luc Van

2006. *Manuel de recherche en science sociales*. Paris: Dunod. 256 p.

Rosenthal Gabriele

2004. "Biographical Research", in: Clive Seale, *Qualitative Research Practice*, London: Sage. p. 48-64

Schweizer Thomas

1996. *Muster sozialer Ordnung: Netzwerkanalyse als Fundament der Sozialethnologie*. Berlin: Reimer-Verlag. 306 p.

Sommerfeld Peter; Calzaferri Raphael; Hollenstein, Lea

2008. "Die Dynamiken von Integration und Ausschluss", in: Christoph Conrad and Laura Von Mandach, *Auf der Kippe. Integration und Ausschluss in Sozialhilfe und Sozialpolitik*, 176 Zürich: Seismo. p. 67-80

Stiftung Frauenhaus Zürich

2005. *Jahresbericht Frauenhaus Violetta 2004*. Zürich: Stiftung Frauenhaus Zürich. 16 p.

Stiftung Frauenhaus Zürich

2008. *Jahresbericht 2007*. Zürich: Stiftung Frauenhaus Zürich. 37 p.

Wicker Hans-Rudolf

1997. "From Complex Culture to Cultural Complexity", in: Pnina Werbner and Modood Tariq, *Debating Cultural Hybridity. Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism.*, London & New Jersey: Zed Books. p. 29-45

Zoder Isabel

2008. *Tötungsdelikte in der Partnerschaft. Polizeilich registrierte Fälle 2000-2004*. Neuenburg: BFS. 43 p.

9 Annexes

Annexe 1 : Guide pour les entretiens semi-directifs avec les institutions**Leitfaden für Gespräche mit den Beratungsstellen****BETREUUNG VON FRAUEN NACH EINEM FRAUENHAUSAUFENTHALT****KONTAKT**

1. Wie häufig werden Sie von Frauen nach einem Frauenhausaufenthalt kontaktiert?
 - Wie werden Sie kontaktiert?
 - Aus welchen Gründen nehmen Frauen nach einem Frauenhausaufenthalt mit Ihnen Kontakt auf?

LEBENSITUATION DER FRAUEN UND IHRE PERSPEKTIVE AUS SICHT DER INSTITUTION

2. Wie und wo leben Frauen nach einem Frauenhausaufenthalt?
3. Worin besteht Ihrer Meinung nach die grosse Herausforderung für die Zeit nach einem Frauenhausaufenthalt?
 - a) speziell für Frauen, die wieder zu ihrem Partner zurückkehren?
 - b) speziell für Frauen, die sich eine eigene Existenz aufbauen wollen, nicht zu ihrem Partner zurückkehren wollen?
 - c) speziell für Migrantinnen?
4. Welche Lösung für die kurzfristige Zeit nach dem Frauenhaus würden Sie als optimal betrachten?
5. Wann würden Sie einen Wiedereinstieg nach einem Frauenhausaufenthalt als gelungen bezeichnen?

UNTERSTÜTZUNGSANGEBOT/ VERNETZUNG

6. Worin kann Ihre Organisation diese Frauen (a,b,c) unterstützen?
7. Für welche Anliegen leiten Sie die Frauen an andere Institutionen weiter? An welche?
8. Mit welchen Institutionen arbeiten Sie zusammen für eine Nachbetreuung/Unterstützung von ehemaligen Frauenhausbewohnerinnen? Wer ist wofür zuständig?
 - Worin genau besteht Ihre Zusammenarbeit? Wie erleben Sie den Kontakt zu diesen Institutionen?
 - Decken die existierenden Angebote die Bedürfnisse der Frauen ab?
 - Unterscheiden sich die Bedürfnisse von Migrantinnen von denjenigen der Schweizerinnen? Inwiefern?
 - Unterscheiden sich die Bedürfnisse von Frauen die zu ihrem Partner zurückkehren von denjenigen, die sich eine eigene Existenz aufbauen wollen? Inwiefern?
 - Welche Ziele sollten mit Ihren Angeboten erreicht werden?

VERÄNDERUNGEN/WÜNSCHE

9. Welche Auswirkungen haben institutionelle und gesetzliche Änderungen der letzten Jahre auf Ihre Arbeit?
10. Welche Wünsche für die Zukunft haben Sie? Wo sehen Sie noch Handlungsbedarf?

SCHLUSS

11. Haben Sie noch etwas anzufügen?
12. Können Sie sich vorstellen, dass Sie ehemaligen Frauenhausbewohnerinnen von meiner Untersuchung erzählen, und eventuell an einer Teilnahme interessierte Frauen, an mich weiterleiten könnten?
13. Denken Sie an eine Institution/Person, welche ich unbedingt kontaktieren sollte, um mehr über die Problematik der Nachbetreuung zu erfahren?

Annexe 2: Invitation pour récit de vie avec les femmes concernées

Aufforderung zum Erzählen von der Lebensgeschichte:

„Bitte erzählen Sie mir ihre Lebensgeschichte, mich interessiert Ihr ganzes Leben. Sie haben so viel Zeit, wie Sie wollen. Vorläufig werde ich Ihnen keine Fragen stellen, sondern einfach Notizen machen, und Ihnen vielleicht später noch einige Frage dazu stellen.“

Annexe 3: Guide pour les entretiens sur le réseau de soutien avec les femmes concernées

Leitfaden zum Sozialen Netz

1. TEIL: NAMENGENERATOR

ZUR PERSON SELBST:

- ZIVILSTAND
- HAUPTTÄTIGKEIT
- RELIGION

1. SOZIALE AKTIVITÄTEN

- 1.1. Mit wem gehen Sie hin und wieder aus, z. Bsp. zum Einkaufen, Spaziergehen, ins Restaurant oder ins Kino?

2. INSTRUMENTALE UNTERSTÜTZUNG

- 2.1. Wie haben Sie Ihre Arbeitsstelle gefunden? Hat Ihnen jemand dabei geholfen?
- 2.2. Wie haben Sie Ihr/e Wohnung/Haus gefunden? Hat Ihnen jemand dabei geholfen?
- 2.3. MUT Wie haben Sie die Krippenstelle/ den Schulplatz Ihres/r Kindes/r gefunden? Hat Ihnen jemand dabei geholfen?
- 2.4. Wie haben Sie vom Frauenhaus erfahren?
- 2.5. Wenn Sie Hilfe bei Arbeiten im oder am Haus brauchen, z. Bsp. eine Leiter halten oder Möbel verschieben, wen bitten Sie um diese Art von Hilfe?
- 2.6. Wenn Sie ausser Haus sind, z. Bsp. in den Ferien, wer kümmert sich um Ihr/e Wohnung/Haus?
- 2.7. Manchmal hat man Fragen betreffend den Finanzen, z. B. zum Ausfüllen der Steuererklärung, zu Versicherungen, zur Krankenkasse oder zu speziellen Gesetzen, z. B. zum Strafverfahren gegen Ihren Expartner. An wen wendeten Sie sich die letzten Male, als Sie solche Fragen hatten?
- 2.8. MIG Wenn Sie einen Brief erhalten und ihn nicht verstehen oder ein Formular ausfüllen müssen, an wen wenden Sie sich?

3. EMOTIONALE UNTERSTÜTZUNG

- 3.1. Als Sie ernste Probleme hatten mit Ihrem (Ex-)partner, konnten Sie mit jemandem darüber sprechen? Mit wem?
- 3.2. Wen haben Sie informiert über Ihren Aufenthalt im Frauenhaus?
- 3.3. Die meisten Menschen besprechen von Zeit zu Zeit wichtige Dinge mit anderen. Im Rückblick auf die letzten 6 Monate, wer sind die Leute, mit denen Sie wichtige Dinge besprochen haben?

4. BERATENDE UNTERSTÜTZUNG

- 4.1. Wenn Sie Rat brauchen vor einer grossen Veränderung in Ihrem Leben, z. Bsp. beim Wechsel eines Arbeitsplatzes oder Umzug in einen anderen Ort, wen würden Sie um Rat bitten?
- 4.2. MUT Wenn Sie Schwierigkeiten haben mit der Erziehung Ihres/r Kindes/r, an wen wenden Sie sich um Rat zu holen?

5. WIRTSCHAFTLICHE UNTERSTÜTZUNG

- 5.1. Wenn Sie eine grössere Menge Geld brauchen, an wen wenden Sie sich?

6. RETOUR

Gibt es Personen, die sich an Sie wenden, wenn Sie Hilfe oder Unterstützung brauchen? Konnten Sie durch Ihre Erfahrungen in schwierigen Zeiten andern Menschen Rat geben?

ANSCHAUEN DER LISTE:

Gibt es wichtige Personen für Sie, (MIG, die sich ausserhalb der Schweiz befinden und) die Sie noch nicht genannt haben?

2. TEIL: NAMENINTERPRETATION

Können Sie mir ein bisschen etwas über diese Person erzählen; wer sie ist, was sie macht, wo Sie sich kennen gelernt haben, wie oft Sie sich sehen,...

1. GESCHLECHT: Ist diese Person weiblich oder männlich?
2. ALTER: Wie alt ist diese Person?
3. NATIONALITÄT: Was ist die Nationalität dieser Person?
Wenn nicht CH, welches Aufenthaltsbewilligung hat diese Person?
4. WOHNORT: Wo ist diese Person wohnhaft?
5. FAMILIENSTAND: Ist diese Person verheiratet? Hat sie Kinder?
6. ROLLE: Wie ist diese Person mit Ihnen verbunden?
7. HÄUFIGKEIT: Wie häufig haben Sie mit dieser Person Kontakt?
a) 1-mehrere Male/Woche b) 1-mehrere Male/Monat c) weniger als 1 mal/Monat
8. DAUER: Seit wann kennen Sie diese Person? Wie haben Sie diese Person kennen gelernt?
9. ARBEIT: Was ist die Haupttätigkeit dieser Person?
10. AUSBILDUNG: Was für eine Ausbildung hat diese Person?
11. THEMEN: Über welche Themen reden Sie mit dieser Person?
12. DAUER: Seit wann kennen Sie diese Person? Wie haben Sie sich kennen gelernt?
13. MIG: Welches waren die ersten Kontakte, die Sie in der Schweiz geknüpft haben?
14. DENSITE: Welche 5 Personen von den oben genannten zählen für Sie am meisten?

Gab es Momente in Ihrem Leben, welche die Beziehungen zu Personen in Ihrem Umfeld (Familie, Freunde, Bekannte...) verändert haben? Welches waren diese Momente und wie wurden die Beziehungen dadurch verändert?

Gibt es Personen, die Ihnen nahe standen, als Sie mit Ihrem Partner zusammen waren, und mit welchen Sie jetzt weniger Kontakt haben?

UNTERSTÜTZUNG VOM FRAUENHAUS

In der Zeit nach dem Frauenhaus, hätten Sie da gerne mehr Unterstützung vom Frauenhaus gewünscht? In welchen Bereichen?

Haben Sie heute noch Kontakt zum Frauenhaus? Aus welchen Gründen?

Haben Sie heute noch Kontakt zu anderen Frauen, die Sie im Frauenhaus kennen gelernt haben?